

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université Abderrahmane Mira-Béjaïa



Faculté de Technologie  
Département d'Architecture



Thème :  
***L'influence de l'aménagement des places publiques sur  
l'appropriation, Cas de la place publique « Saïd Mekbel »  
à Béjaïa.***

Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture  
« Architecture, Ville et Territoire »

**Préparé par :**

Chaboune Ouardia

Lassouani Aissa

**Devant le jury d'examen:**

President: Mr. Chabane. Djamel

Examineur : Mle. Bouchefiret.N.El Houda

Encadreur : Me. Bounif Sonia

**Année Universitaire : 2017-2018**

## *Remerciements*

*Ce travail a été réalisé dans le cadre de préparation de mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en Architecture. Il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de nombreuses personnes que nous tenons à remercier. Avant tout Nous tenons nos remerciements au bon dieu tout puissant de nous avoir donné la force et le courage.*

*Ensuite nous tenons à remercier notre encadreur Me Bounif pour son soutiens ses, contributions, et sa compréhension tout le long de l'élaboration de ce mémoire. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont bien voulu prendre part à ce jury. Nous les remercions pour l'intérêt porté à ce travail et à la bonne formation que nous avons eu au département d'architecture.*

*Nous remercions également Nos amis de la promotion pour leur soutien et les moments agréables que nous avons passé ensemble.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail en signe de respect, de reconnaissance et de gratitude :*

*À mes chers parents que j'admire ; qui ont sacrifié leur vie pour ma réussite et m'ont éclairé le chemin par leurs conseils judicieux,*

*À ma famille, à mes chers frères et sœurs, à mon frère Mahfoud particulièrement, à tous mes amis un par un, plus particulièrement à ma binôme qui a été courageuse et patiente pendant l'élaboration de ce travail, à tous les étudiants du département d'Architecture et à tous ceux qui nous sont chers de près ou de loin.*

*Aissa, Lassouani.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail en signe de respect, de reconnaissance et de gratitude :*

*À mes chers parents que j'admire ; qui ont sacrifié leur vie pour ma réussite et m'ont éclairé le chemin par leurs conseils judicieux.*

*À ma famille, à mes chers frères Amayas et Amazigh, à mon binôme qui a été courageux et patient pendant l'élaboration de ce travail, à tous les étudiants du département d'Architecture et à tous ceux qui nous sont chers de près ou de loin.*

*Ouardia, Chaboune.*

## **Résumé**

Ce mémoire de Master porte sur la thématique de l'appropriation dans l'espace public plus particulièrement dans la place publique. Il est axé précisément sur l'étude de l'influence de l'aménagement des places publiques sur l'appropriation de l'espace. Afin de confirmer ou d'infirmer la prémisse principale de ce mémoire qui dit que, dans le cas des places publiques, l'aménagement joue un rôle influent sur les modes d'appropriation, nous avons effectué, au premier lieu dans la partie théorique une recherche sur les différents concepts liés au thème à savoir la place publique et l'appropriation de l'espace. Ainsi, l'analyse d'exemples de places publiques nous a permis de mettre en place une liste de critères et d'indicateurs de l'appropriation des places publiques. En deuxième lieu l'analyse du cas d'étude dans la ville de Béjaïa à savoir la place publique « Said Mekbel » suivie d'une enquête sur terrain par un questionnaire, nous a permis de recueillir les avis des usagers sur les critères qui doivent être présent pour que la place soit appropriée. Les résultats obtenus nous ont permis de vérifier notre hypothèse principale de départ.

**Mots clés :** Appropriation-Aménagement-Place publique-Influence-Usagers.

## **Abstract**

This Master thesis focuses on the theme of appropriation in the public space, especially in the public square. It focuses specifically on the study of the influence of the development of public squares on the appropriation of space. In order to confirm or refute the main premise of this memoir which states that, in the case of public squares, planning plays an influential role in the modes of appropriation, we have carried out, in the first place in the theoretical part, a research on the different concepts related to the theme namely the public place and the appropriation of space. Thus, the analysis of examples of public places allowed us to put in place a list of criteria and indicators of the appropriation of public places. Secondly, the analysis of the case study in the city of Béjaïa, namely the public square "Said Mekbel" followed by a field survey by a questionnaire, allowed us to collect the opinions of users on the criteria that must be met. To be present so that the place is appropriate. The results obtained allowed us to verify our main hypothesis.

**Keywords:** Appropriation- development-Public square-Influence-User.

# Sommaire

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Résumé**

**Introduction générale**

**Problématique**

**Hypothèses**

**Objectifs de recherche**

**Méthodologie de recherche**

**Structure du mémoire**

**Chapitre I : La place publique et son aménagement forme de l'espace public urbain.6**

**Introduction ..... 6**

**Section I : La place publique : Concepts et fondements théoriques ..... 6**

**1. L'espace public urbain..... 6**

**2. Les acteurs de l'espace public urbain ..... 7**

**3. Le rôle de l'espace public ..... 8**

**4. Enjeux des espaces publics..... 9**

**5. Typologies des espaces publics ..... 10**

5.1. La rue ..... 10

5.2. Le boulevard ..... 11

5.3. La promenade publique ..... 11

5.4. Le Square ..... 12

5.5. Les parcs publics ..... 12

5.6. Le Jardin public ..... 13

5.7. Les places publiques..... 13

**6. Qu'est qu'une place ? ..... 14**

**7. L'évolution historique de la place publique ..... 14**

**8. Les types de places publiques..... 19**

**9. La place publique : entre conception et vécu ..... 22**

9.1. L'aspect fonctionnel ..... 22

9.2. L'aspect formel.....	23
9.3. L'aspect émotionnel .....	23
9.4. L'aspect informationnel.....	23
<b>10. Caractéristiques de places publiques .....</b>	<b>23</b>
10.1. La forme de la place .....	23
10.2. Les composantes de la place publique.....	25
<b>Section II : l'aménagement de la place publique .....</b>	<b>26</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>26</b>
<b>1. L'aménagement comme notion .....</b>	<b>26</b>
<b>2. les éléments d'aménagement d'une place publique .....</b>	<b>27</b>
2.1. Les édicules .....	27
2.1.1. Les édicules monumentaux .....	27
2.1.2. Les édicules publics.....	28
2.1.3. Edicules des services publics et des réseaux .....	28
2.1.4. Les édicules de la vie sociale.....	29
2.2. Le mobilier urbain .....	29
2.2.1. Les fonctions de mobilier urbain .....	30
2.2.2. Les types du mobilier urbain .....	30
2.2.2.1. Le Mobilier urbain pour repos.....	30
2.2.2.2. Mobilier pour l'éclairage public .....	31
2.2.2.3. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène.....	32
2.2.2.4. Le mobilier de décor.....	32
2.2.2.5. Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	33
2.3. L'espace vert.....	34
2.4. Le traitement de sols.....	34
<b>3. Les éléments matérialisant la place publique .....</b>	<b>37</b>
3.1. Le détail architectural de la place publique .....	37
3.2. L'architecture des bâtiments environnant des places publiques.....	39
<b>Conclusion.....</b>	<b>39</b>
<b>Chapitre II : Appropriation de la place publique .....</b>	<b>41</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>41</b>
<b>1. L'appropriation et l'appropriation de l'espace .....</b>	<b>41</b>
1.1. L'appropriation.....	41

1.2. L'appropriation de l'espace .....	41
<b>2. Les types d'appropriation de l'espace .....</b>	<b>43</b>
2.1. L'appropriation créatrice .....	43
2.2. Appropriation juridique .....	43
2.3. L'appropriation sentimentale .....	43
<b>3. Variables et niveaux de l'appropriation.....</b>	<b>43</b>
3.1. Les variables.....	43
3.2. Les niveaux de l'appropriation.....	44
<b>4. Les différents modes de l'appropriation de la place publique.....</b>	<b>44</b>
4.1. L'appropriation ludique.....	44
4.2. L'appropriation concrète .....	45
4.3. L'appropriation symbolique .....	46
4.4. L'appropriation passive.....	46
4.5. L'appropriation fonctionnelle .....	46
<b>5. Le processus d'appropriation.....</b>	<b>46</b>
5.1. La première phase d'appropriation .....	46
5.1.1. La nidification .....	47
5.1.2. L'exploration.....	47
5.1.3. Le marquage .....	49
5.2. La deuxième phase d'appropriation. ....	51
5.2.1. Le territoire.....	51
5.2.2. L'identité spatiale.....	52
<b>6. Les dimensions de l'appropriation .....</b>	<b>53</b>
6.1. Les qualités physiques des places publiques.....	54
6.1.1. Les déplacements .....	54
6.1.1.1. L'accessibilité physique .....	54
6.1.1.2. La continuité du parcours piéton .....	54
6.1.2. Les arrêts .....	54
6.1.2.1. Les facteurs climatiques .....	54
6.1.2.2. Les facteurs physiques .....	55
6.2. Les qualités physiques des propriétés privées riveraines .....	55
6.3. Les activités.....	56
6.3.1. Le repos .....	56

6.3.2. L'engagement actif .....	56
6.3.3. L'engagement passif .....	57
6.4. Le temps .....	57
6.4.1. L'éclairage public.....	57
6.4.2. L'accessibilité visuelle .....	58
7. L'influence de l'aménagement sur l'appropriation de l'espace .....	58
<b>Conclusion</b> .....	59

### **Chapitre III : Analyse des exemples de places publiques**.....60

<b>Introduction</b> .....	60
<b>I. La place de la république à Paris (France)</b> .....	60
1. Situation et limites .....	60
2. La morphologie de la place .....	61
3. Le vécu de place de la république .....	61
4. Le marquage de place de la république.....	61
4.1. Les marques.....	61
4.2. Les traces .....	61
5. Les édicules de la place de la république. ....	62
6. Le mobilier urbain.....	63
7. Les dimensions de l'appropriation dans la place.....	65
7.1. Les qualités physiques de la place publique.....	65
7.2 Les qualités physiques des propriétés riveraines.....	66
7.3. Les activités.....	67
7.4. Le temps .....	67
<b>Synthèse</b> .....	68
<b>II. La place des Terreaux à Paris, Lyon</b> .....	69
1. Situation de la place.....	69
2. Historique et description de la place.....	70
3. Morphologie de la place .....	70
4. Les activités qui entourent la place.....	70
5. Le vécu de la place des Terreaux.....	72
6. Le marquage de la place .....	72

6.1. Les marques.....	72
6.2. Les traces.....	72
<b>7. Les édicules de la place .....</b>	<b>73</b>
<b>8. Le mobilier urbain .....</b>	<b>74</b>
<b>9. Les dimensions de l'appropriation de la place .....</b>	<b>76</b>
9.1. Les qualités physiques de la place publique.....	76
9.2. Les qualités physiques des propriétés privées riveraines .....	78
9.3. Les activités.....	78
9.4. Le temps .....	78
<b>Synthèse.....</b>	<b>79</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>80</b>
<b>Chapitre IV : Partie pratique .....</b>	<b>82</b>
<b>Section I : Analyse du cas d'étude « Place Said Mekbel » .....</b>	<b>82</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>82</b>
<b>1. Présentation de la ville de Béjaïa.....</b>	<b>82</b>
1.1. Situation géographique .....	83
1.2. Climat .....	83
1.3. L'émergence de la notion de place publique à Béjaïa .....	83
<b>2. Justification du choix.....</b>	<b>85</b>
<b>3. Analyse de la place publique « Said Mekbel ».....</b>	<b>85</b>
3.1. Situation et limites .....	85
3.2. Description et historique de la place.....	86
3.3. Aspects formels et dimensions de la place .....	86
3.4. Activités qui entourent la place .....	86
3.5. L'image perçue de la place.....	87
3.6. L'usage de la place .....	87
3.7. Le marquage de la place .....	88
3.8. Les composantes de la place.....	88
3.9. L'aménagement de la place .....	89
<b>3.10. Les dimensions de l'appropriation de la place .....</b>	<b>92</b>
3.10.1. Les qualités physiques de la place publique.....	92

3.10.2. Les qualités physiques des propriétés riveraines.....	93
3.10.3. Les activités .....	93
3.10.4. La dimension temporelle .....	93
<b>Synthèse</b> .....	93
<b>Section II : Outils d’investigation, analyse et interprétation des résultats</b> .....	95
<b>Introduction</b> .....	95
<b>1. Choix de l’outil d’investigation</b> .....	95
1.1. L’observation.....	96
1.2. Questionnaire in situ avec les usagers de la place publique .....	96
<b>2. L’analyse uni-variée</b> .....	97
2.1. Identification des personnes .....	97
2.2. Usages et fréquentation de la place .....	99
2.3. Maniement et appropriation de la place .....	102
2.4. Composantes et aménagement de la place .....	107
<b>3. Interprétation des résultats</b> .....	116
<b>Conclusion</b> .....	119
<b>Conclusion générale</b> .....	121
<b>Bibliographie</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Annexes</b>	

*Chapitre*  
*Introdudctif*

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

En présence des espaces publics animant le cadre urbain, la ville offre un cadre de vie harmonieux, attractif. Selon **Pausanias** « *une ville n'est pas digne de ce nom qui n'a ni édifices publics, ni places* ». Mais le développement extrêmement rapide des villes, la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain.

L'espace public est un élément fondamental de l'espace urbain, il contribue au développement des relations sociales, il est même un espace de la cohésion sociale, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent agressés au milieu urbain. L'espace public révèle l'histoire, la mémoire collective d'une ville. C'est aussi l'expression de sa complexité. Intrinsèquement lié au territoire urbain, il structure la cité.

Recouvrant un grand nombre de réalités et d'échelles ; jardins, boulevards, et finalement les places publiques qui sont la forme la plus représentative de l'espace public. Elles constituent une partie importante de la vie urbaine, elles sont le témoin de la vie quotidienne grâce aux différents rôles qu'elles ont joué au cours de l'histoire. Selon (**Ledrut.R 1979**) « *les rues et les places structurent l'espace parce que c'est à travers elles que s'organise la vie de la collectivité* ».

Au fil du temps, la place publique a assumé plusieurs fonctions selon sa destination et situation dans le tissu urbain. Mais aujourd'hui la place publique est confrontée à un double enjeux, afin de répondre aux exigences de l'ère actuelle : d'un côté l'offre d'un aménagement adéquat, de l'autre favoriser l'appropriation des ces dernières pour les usagers.

L'appropriation des places publiques par l'utilisateur est intrinsèquement liée au sentiment de repos et de bien être lors de l'utilisation de l'espace.

L'aménagement joue un rôle prépondérant dans la qualité des places publiques, cela permet ou non de créer un sentiment de satisfaction chez l'utilisateur, ce qui influe positivement ou négativement sur l'utilisation de la place.

A travers cette étude nous voulons montrer le lien existant entre l'aménagement et l'appropriation dans les places publiques, et démontrer le degré d'influence de cet aménagement sur l'appropriation.

### PROBLÉMATIQUE

Selon les pratiques qu'elle accueille et la perception que l'on en a, chaque place peut paraître appropriable ou non, accueillante ou repoussante, confortable ou insalubre, belle ou laide. Donc, l'enjeu majeur s'agit bien de faire de la place publique un lieu réellement habitable, confortable, agréable à parcourir et à regarder, un espace où l'on se sente accueilli et protégé, tout simplement un espace appropriable pour toutes les catégories d'usagers.

Selon (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1894), « Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage ».

Chaque place a des caractéristiques spécifiques, à caractère attractif ou répulsif, des éléments physiques qui exercent une influence particulière sur le sentiment et le comportement humain.

A l'image de toutes les villes algériennes, certaines places publiques de la ville de Béjaïa malgré leur récente inauguration, connaissent un problème d'appropriation ; appropriation dans le sens « bien-être ».

A cet effet, le choix de la place publique s'est porté sur la place publique de la liberté « Saïd Mekbel » à Béjaïa.

Nous voulons vérifier si l'aménagement de la place influe sur l'appropriation de cette dernière. De ce raisonnement une question de recherche se découle et s'énonce comme suite :

- **Quelle est l'influence de l'aménagement de la place publique « SAÏD MEKBEL » sur l'appropriation des usagers ?**

## **CHAPITRE INTRODUCTIF**

---

### **Hypothèses:**

Afin de répondre à la question de recherche posée, on a formulé les deux hypothèses suivantes :

-La présence d'aménagement de qualité dans la place publique joue sur le bien être des usagers, et le fait de se sentir bien développe le sentiment d'appartenance à la place et donc les usagers s'approprient mieux cette place.

-L'usage des places publiques est conditionné par d'autres paramètres indépendamment de l'aménagement.

### **Objectifs de recherche :**

A travers cette recherche, on compte atteindre les objectifs suivants :

1-Connaitre les différentes formes d'aménagement des places publiques.

2-Prendre connaissance de la notion d'appropriation de l'espace public et des différents modes d'appropriation de la place publique.

3-Comprendre le lien existant entre l'aménagement de la place publique et l'appropriation.

### **Méthodologie de recherche :**

Afin de mener à bien cette recherche, nous avons opté pour une méthode de travail qui est divisée en deux parties : la première phase est la recherche thématique, suivie de la deuxième phase qui est la partie pratique.

#### **1-Phase théorique :**

C'est une partie théorique consacrée pour la recherche bibliographique, la consultation des différents livres, revues scientifiques, articles de recherche, qui nous ont permis de collecter de nombreuses informations, issues de différentes œuvres à travers lesquelles nous avons construit un cadre théorique sur les différents concepts.

#### **2-Phase pratique :**

Afin de récolter les informations nécessaires au déroulement de notre recherche, un travail de terrain s'impose. L'analyse de notre cas d'étude nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses citées auparavant.

## Structure du mémoire :

Pour mener à bien cette réflexion, nous avons structuré notre mémoire en cinq chapitres :

### 1. Chapitre introductif :

C'est le chapitre introductif dans lequel nous exposons notre problématique et les éléments qui la composent à savoir : L'objet de recherche, nos objectifs, les hypothèses, la démarche suivie et aussi la structure du mémoire.

### 2. Chapitre I :

Il présente le cadre conceptuel et théorique de la recherche, et dans lequel figure deux sections réservées aux concepts clés relatifs au sujet de recherche.

- **La première section :** Sa première partie est consacrée à la définition du concept de l'espace public dans le sens général et multidisciplinaire, ses acteurs, son rôle, ses enjeux et ses différentes formes.

En suite dans la deuxième partie on définira le concept de la place publique comme forme de l'espace public, ou on évoquera son évolution à travers l'histoire, ses aspects, ainsi que ses différentes formes (typologies).

- **La deuxième section :** traite le concept de l'aménagement des places publiques, ou on a essayé de définir les composantes de ce concept.

### 3. Chapitre II :

Ce chapitre portera sur la définition des concepts d'appropriation et l'appropriation de l'espace et les multiples significations des disciplines, ses variables, ses niveaux, ses différents modes (formes), les deux phases du processus d'appropriation, ses dimensions et en fin l'influence de l'aménagement sur l'appropriation.

### 4. Chapitre III :

## ***CHAPITRE INTRODUCTIF***

---

Ce chapitre sera consacré à l'analyse d'exemples bibliographiques de places publiques, représentant chacune des particularités différentes. Ce qui nous permettra d'une part d'enrichir et d'approfondir notre approche théorique, et de l'autre faire ressortir une liste de critères et d'indicateurs d'appropriation qu'on projettera sur notre cas d'étude. Nous prenons dans notre cas deux exemples étrangers à savoir la place des Terreaux à Lyon et la fameuse place de la République à Paris.

### **5. Chapitre IV :**

Ce chapitre sera partagé en deux sections qui se présentent comme suite :

- **La première section :**

Portera sur notre cas d'étude à savoir la place « Said Mekbel » Après un bref historique de la ville. Nous entamerons ensuite une étude approfondie sur la place avec les outils d'analyses, en commençant par la situation dans laquelle est inscrit la place, ensuite décortiquer ses composantes son mobile...etc.

- **La deuxième section :**

Sera consacrée à l'analyse statistique, et l'interprétation des données du questionnaire in-situ, le mémoire aboutira enfin à une conclusion générale permettant d'affirmer ou non Les hypothèses de départ.

# *Chapitre I :*

*La place publique et son  
aménagement forme de l'espace  
public urbain*

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

### **Introduction :**

Avec le progrès, l'homme ne cesse d'améliorer son environnement et son cadre de vie, il en a même fait un objectif. Pour atteindre cet objectif, l'homme a besoin d'évoluer dans un milieu qui lui apporte équilibre et sérénité. Une simple observation des grandes villes mondiales nous amène à constater l'importance qui est donnée à la place publique, c'est pour cela que l'étude de cette dernière contribue à l'épanouissement de l'homme et de la ville.

Les places publiques sont une partie importante de la structure d'une ville, elles jouent un rôle fédérateur et identitaire pour les habitants, qu'elles soient identifiées comme places de village ou places d'une grande agglomération.

La première partie de ce chapitre sera consacrée à la notion de « place publique » comme composante de l'espace public, dans le but de comprendre cet espace en tant qu'entité urbaine et architecturale.

Pour comprendre cette notion, on essayera de faire une lecture de la place publique à travers l'histoire des villes, on essayera de comprendre ses fonctions, sa morphologie, ses composantes et son aménagement à travers des définitions des spécialistes afin de mieux appréhender cette étude.

### **Section I : La place publique : Concepts et fondements théoriques**

La place publique est l'une des formes de l'espace public, c'est pour cela qu'on juge nécessaire d'aborder ce concept dans la première section de ce chapitre.

#### **1. L'espace public urbain :**

-Le **GRAND DICTIONNAIRE LAROUSSE**, définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ».

-L'espace public est défini sous différents points de vue :

-**Du point de vue juridique**, l'espace public est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics.

Comme le voyaient (**Choay .F et Merlin .P, 2000**), «L'espace public est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, il recouvre la catégorie de domaine public, défini par le droit public ».

- **Du point de vue sociologique** : l'espace public est un espace de sociabilité, où l'individu peut contacter et nouer des relations sociales avec les autres.

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

(ISAAC, J, 1991) Définit l'espace public comme étant « un espace sensible, dans lequel évoluent des corps, visibles ou perceptibles, et comme un espace de compétences, c'est-à-dire de savoir, détenus par des techniciens et des professionnels, mais aussi par des usagers ordinaire».

- **Du point de vue urbanistique, architecturale, et spatiale :** le terme espace public désigne les espaces ouverts, extérieurs complémentaires au bâti privé et public.

(PANERAI. P, 2005) considère « L'espace public comme l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation... ».

De sa part (TOUSSAIN. ZIMMERMANN, 2001) annonce « *L'espace public s'entend comme un espace a trois dimensions, orienté par la gravité, lieu ou s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et pratique sociale ou s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de dire, et de penser* ».

### **2. Les acteurs de l'espace publique urbain :**

Selon (BASSAND.M, et al, 2001), Ce sont des groupes ou des individus qui pratiquent des actions qui exercent des effets directs ou indirects sur la place publique, en général nous distinguons quatre types d'acteurs qui sont : Les acteurs politiques, les usagers, les acteurs économiques et les acteurs professionnels.

#### **2.1. Les acteurs politiques :**

Ils sont les acteurs responsables sur la prise de décisions, ils appartiennent aux institutions communales, fédérales...etc., leur rôle se résume autour de la prise en charge des besoins et des préoccupations des citoyens pour une meilleure production de l'espace.

#### **2.2. Les usagers :**

Ils sont les responsables de la dynamique de l'espace public, ils sont ainsi l'outil de vérification de la pertinence de ce dernier, leur occupation et utilisation de l'espace changent selon leurs nature, qu'ils soient, femmes ou hommes, enfants ou vieux, habitants ou visiteurs, et leurs pratiques changent selon la nature de l'espace conçu (l'aménagement implanté, le type de l'espace...).

**2.3. Les acteurs économiques :** ils sont les responsables en premier lieu sur la dynamique de l'espace. Ces acteurs sont les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs...etc.

**2.4. Les acteurs professionnels :** c'est les professionnels de l'urbain et de l'espace public, ils ont un rôle plus stratégique dans le fonctionnement de l'espace. « Ils ont une

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important » (BASSAND.M, et al, 2001), ces acteurs sont :

**2.4.1. Les architectes :** malgré le grand rôle joué par eux, les architectes cèdent l'espace public aux ingénieurs et aux paysagistes, ils sont le facteur professionnel le plus important, car ils sont les seuls qui ont la possibilité d'offrir une œuvre d'art intéressante et qui vise à améliorer la qualité de l'espace bâti.

**2.4.2. Les urbanistes :** ils tentent à donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace (public et privé) et son organisation, par l'élaboration des documents d'urbanisme, car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener l'espace public.

**2.4.3. Les paysagistes :** ils sont les artistes, les responsables sur la qualité paysagère de l'environnement bâti, leur métier consiste à concevoir l'espace urbain afin de le rendre plus attrayant, leur esprit naturaliste les pousse à s'intéresser par des processus vivants de la ville (comme la végétation) dans le but d'améliorer le confort psychologique de l'utilisateur.

### **3. Le rôle de l'espace public :**

L'espace public joue un rôle important dans la ville ; crée une certaine ambiance dans la vie urbaine, c'est le lieu d'innombrables pratiques et de multiples rôles : économique, social et culturel. Nous résumons ces rôles comme suit :

#### **3.1. Un élément structurant de l'espace urbain :**

*« L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine. » (GERMAIN.A, 2002).*

L'espace public urbain assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citoyens de se repérer et de s'identifier dans la ville.

#### **3.2. Un lieu de cohésion sociale :**

*« Aujourd'hui l'espace public se retrouve au cœur d'un enjeu social majeur qui a pour nom la fragmentation des sociétés contemporaines. On s'interroge sur leur cohésion, sur les modèles d'intégration qui pourraient permettre de faire vivre ensemble une diversité culturelle croissante. » (GERMAIN.A, 2002).* C'est un espace de mixité sociale du fait qu'il est créé pour les habitants, il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente, de plaisir et aussi de travail.

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

### **3.3. Un lieu de mise en scène de la vie et de la collectivité :**

L'espace public est considéré comme le support des identités urbaines, théâtrales, des fêtes, des manifestations, et des événements, Il est également le support des différentes fonctions collectives telles que : commerces, cafés, places de jeu où se tissent les échanges culturels et commerciaux.....etc.

Les espaces publics peuvent être la matérialisation d'un cadre de vie urbain de qualité et contribuent ainsi à l'attractivité de la ville contre l'indéfini du périurbain (GERMAIN. A, 2002).

### **4. Enjeux des espaces publics :**

L'espace public avec l'importance qu'il recèle dans la ville, présente beaucoup d'enjeux.

(BASSAND.M, 2001) dans son livre intitulé : « *Vivre et créer l'espace public* », a indiqué quatre enjeux interdépendants de l'espace public, qui sont :

#### **4.1. L'identité :**

L'identité est l'image de soi qu'un acteur se construit par rapport aux autres, cet effort vise à la construction d'une identité emblématique.

L'identité se construit à partir des interactions entre formes urbanistiques et architecturales des espaces publics, les enjeux de mobilités et de sociabilités, tous ces éléments conduisent à la construction d'une identité ou par le langage professionnel du marketing public, une image de marque.

L'enjeu identitaire est très primordial, il jouit d'une énorme importance car tout habitant use de cette image pour se construire sa propre identité. La cohésion de la société sera plus au moins grande à chaque fois que les citoyens partagent la même identité, ce qui renvoie sur le bon fonctionnement collectif.

#### **4.2. Les usages publics :**

L'usage public est aussi l'un des enjeux primordiaux de l'espace public. Les usages qu'on trouve dans divers bâtiments, banques, magasins ou autres se reflètent très régulièrement sur les espaces publics, ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent. Certains usages sont plus éphémères, ils émergent selon des temporalités propre à l'urbain ou aux saisons.

#### **4.3. La mobilité :**

La mobilité est l'une des caractéristiques les plus importantes pour le citoyen contemporain, elle implique l'accessibilité à tout l'urbain, ainsi que l'usage de nombreux moyens de transport qui presque tous dépendent de l'espace public.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---

La mobilité sera assurée de manière optimale par une mixité et un mélange de divers modes de transport propres à chaque agglomération, entre piétons, automobiles, usagers des transports publics, vélo....etc.

### 4.4. La sociabilité :

L'espace public s'articule sur divers groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanées, une solidarité est une cohésion sociale, cette solidarité prend plusieurs formes, ces formes se groupent pour produire un tissu social considérable, « *cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlements, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, (...); ces comportements sociaux minuscules amorcent des discussions et sont peut être le début d'une relation ou d'un groupe durable.* ».

### 5. Typologies des espaces publics :

Selon (F.CHOAY et P.MERLIN, 2000) l'espace public est une notion de la quelle découle différents typologies spatiales, cet espace comporte aussi bien des espaces minéraux, des espaces verts, et des espaces plantés. Parmi les types d'espaces publics on trouve :

#### 5.1. La rue :

Selon LE DICTIONNAIRE LE PETIT LAROUSSE, une rue est une voie de circulation routière aménagée à l'intérieur d'une agglomération, habituellement bordée de maisons, d'immeubles, de propriétés closes. Tandis que la ruelle est une rue étroite ou de petite dimension.

(BRODY.J, 2005) indique que « *La rue est face à nous ; elle compose l'arrière-fond du théâtre urbain (...), le support des commerces de proximité, des bâtiments administratifs ou politiques, des institutions, des espaces verts, des places, des squares, de tout ce dont est composée la ville* ».



Figure N°01 : La rue de la république à Lyon.

Source : [www.lelyondesgones.com](http://www.lelyondesgones.com) (Google images.com)

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

### 5.2. Le boulevard :

Selon **LE GRAND DICTIONNAIRE LAROUSSE**, c'est une Large voie de communication urbaine plantée d'arbres, établie dans les villes sur l'emplacement des anciens remparts.

Le boulevard occupe souvent une position centrale dans la ville, il dispose de large passage piétonnier tout au long de ses abords. Constitue un élément caractérisé par des structures imposantes.

D'après (**ALLAIN.R, 2004, p158**). *«C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération.il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts.»*.



**Figure N°02.3** : Boulevards des Capucines à Paris

**Source** : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Boulevard\\_des\\_Capucines,\\_Paris](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Boulevard_des_Capucines,_Paris)

### 5.3. La promenade publique :

Selon (**GAUTHIEZ. B, 2003**), La promenade publique est un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. La promenade publique peut être un espace spécialement aménagé, comme l'était à l'origine le cours, ou un espace dont les qualités s'y prêtent, comme une place réservée aux piétons. Elle peut impliquer des aménagements spécifiques, ménageant les espaces destinés aux différents usagers (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.), et le traitement du sol : revêtement minéral, végétation, quinconce.

## CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



**Figure N°04 :** Promenade des Anglais à Nice.

**Source :** <https://www.courrierinternational.com/article/> (Google images)

### 5.4. Le Square :

Selon **LE DICTIONNAIRE LE ROBERT** : « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* ».

C'est une Jardin public que l'on retrouve au centre d'une place, conçu comme un décor urbain; il est lieu de promenade et de détente, il est parfois entouré d'édifices.

Selon **(F, MERLIN. P ET CHOAY., 2000)** « *c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations* ».



**Figure N°05 :** Square de Jacques Antoine du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

**Source:** <https://fr.wikipedia.org/> (Google images)

### 5.5. Les parcs publics :

-Un parc est une zone délimitée d'un territoire, maintenu dans son état naturel (dans un but de conservation de la nature) ou semi-naturel et paysager (dans un but de loisirs).

-Les parcs donnent une qualité certaine au cadre de vie et remplissent un certain nombre de fonctions sociales, psychologiques ou symboliques. Il existe 2 types de parcs: parcs paysagers, et parcs urbains. « *Le parc est un espace polyfonctionnel (on y joue, on y court, on y discute, on y lit etc.) Se sont parfois des lieux de promenade occasionnelle d'activités sportives peu formelles, dépêche parfois, de course souvent et plus rarement de manifestations culturelles estivales comme les festivals.* » **(DELBAERE Denis, 2011, p61).**

## CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



**Figure N°06 :** Central Park à l'arrondissement de Manhattan, New York, Etats Unis.

**Source :** <https://lovingnewyork.es/top-10-cosas-que-ver-en-nueva-york/central-park-new-york>

### 5.6. Le Jardin public :

Selon (MERLI.P et CHOAY.F, 2000) « *le jardin public est un espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* ».



**Figure N°07 :** Jardin Nelson-Mandela (jardin des halls) à Paris.

**Source :** <https://www.lejdd.fr/jdd-paris.fr>

### 5.7. Les places publiques :

Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'Histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique. « *Un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect sur quelque superbe édifice* » (ROBERT-MAX Antoni, « Place publique »).

Ayant en général évolué au gré de fonctions multiples. Les places ont un potentiel de variété considérable, aménagées de façon harmonieuse, elles peuvent donner l'impression d'être voulues par la nécessité.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



Figure N°08: Place de la Concorde à Paris (France).

Source : <https://www.parisinfo.com/transports/90907/Place-de-la-Concorde>

### 6. Qu'est qu'une place ?

-Du latin *platea* (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et les bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

-Pour **LE DICTIONNAIRE LE PETIT LAROUSSE** « la place est un espace public découvert, dans une agglomération ».

-La place dans le dictionnaire arabe trouve son équivalent : à « Saha », qui est un espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier.

-(R. KRIER, 1980, p07) trouve que la place est le premier type d'espace urbain inventé par l'homme.

-(Palladio. A, 1980) définit la place: « la place désigne un grand espace visible par le moyen du quel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifices ».

Les places publiques de nos jours servent beaucoup plus à procurer de l'air et de la lumière à un tissu urbain très dense. On désigne toute parcelle de terrain entourée de rues et sur laquelle on a renoncé à élever toute construction comme « place ».

### 7. L'évolution historique de la place publique :

L'histoire de la place publique urbaine dans notre civilisation commence avec l'agora, un centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. Passant par différents changements, les places publiques contemporaines différentes de celles de la ville grecque et de la ville romaine dans divers aspects, la on présentera l'histoire de la place publique, commençant par l'agora, jusqu'à la place d'aujourd'hui :

#### 7.1. L'agora Grecque (VIème siècle avant J-C) :

L'*agora*, place publique dont l'étymologie même désigne un lieu en relation à la parole et au discours, L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions. C'était aussi un lieu d'échange culturels, de festivités, et de

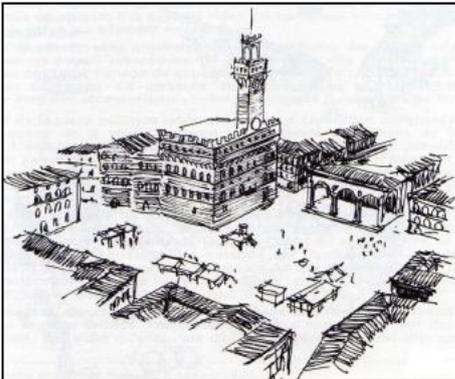
# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

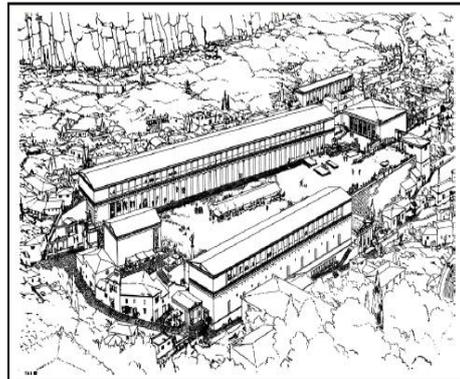
commémorations. C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes.

Pour (MERLIN. P et CHOAY. F, 2000), « *d'abord lieu sain où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la polis et de ses sentiments.* ».

-L'agora peut avoir différents traces, régulières ou quelquefois irrégulières. (Exemple, l'agora d'Assos).



**Figure N°09 :** Restitution de l'agora hellénistique d'Assos.  
**Source :** Leonardo Benevolo, 1994

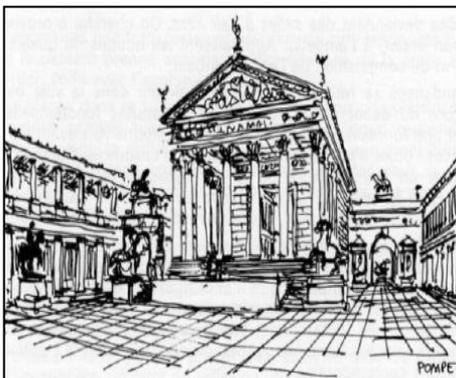


**Figure N°10 :** L'agora Grecque.  
**Source :** Bertrand M.J, Listowski H, 1984.

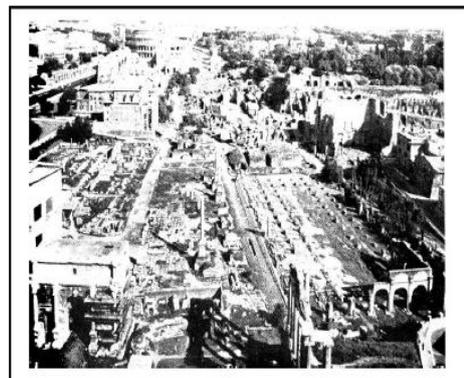
### 7.2. Le Forum Romain (Vème siècle avant J-C):

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. À Rome les forums formaient une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires.

C'est donc un lieu de réunion des habitants de la ville et de gouvernement. « *Rome fait passer à l'Agora et ses formes dérivées, d'un espace des citoyens à un espace dédié aux loisirs urbains des citadins. L'agora devient forum, n'est plus l'aire du débat, en cela elle perd de sa force démocratique. Elle se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et reliés aux lieux de spectacle...* » (TOUSSAIN. ZIMMERMANN, 2001, 2001).



**Figure N°11:** Le forum romain.  
**Source :** Bertrand M.J, Listowski H, 1984



**Figure N°12:** Les ruines du forum romain.  
**Source :** Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.97, 509 pages.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

### 7.3. La place publique de l'époque médiévale (XII<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle) :

Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier, l'habitat dense, Toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire pour s'orienter dans la ville. Les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

la place publique médiévale était un espace crucial, bien plus qu'une rue élargie, ou le parvis d'une église. C'était un lieu de rencontres, d'échanges et de conflits. Elle représentait un enjeu important pour les pouvoirs politiques aussi bien que pour les autorités religieuses, d'autant plus qu'elle constituait un élément central de l'identité de la communauté. (MICHELE, TOMASI).



Figure N°13 : Vue de la place du marché de Nuremberg.

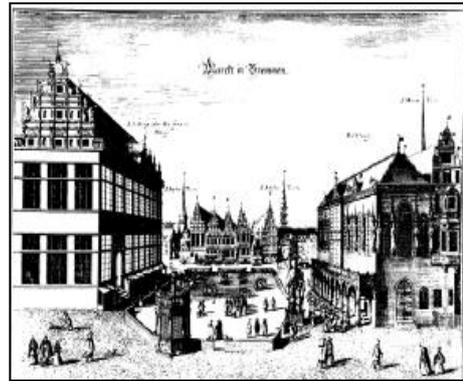


Figure N°14 : Vue de la place centrale de Brême (Le markt).

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994.

### 7.4. La place publique de la renaissance (XV<sup>ème</sup> — XVI<sup>ème</sup> siècle) :

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

« ...C'est au tournant des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles que, dans le mouvement de la renaissance intellectuelle et artistique, émerge une nouvelle conception de l'architecture... Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur». (TOUSSAINT Jean. Y, ZIMMERMANN M, 2001).

Dans la ville baroque, le décor prime sur les fonctions de la place. Selon (Bertrand. M.J, LISTOWSKI. H, 1984) « le décor devient une fonction ».

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

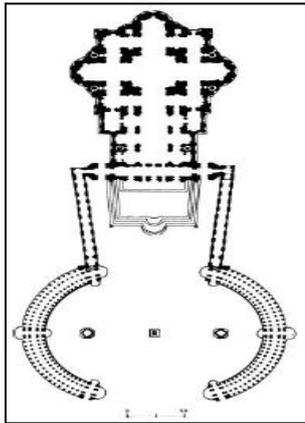


Figure N°15: Plan de la place St-Pierre, à Rome (1574 –1656).



Figure N°16 : Vue de la place St- Pierre (place baroque), avant les démolitions de 1935.

Source: LEONARDO Benevolo, 1994, p.298, 509 pages.

### 7.5. La place publique de la période classique (XVIIème – XVIIIème siècles):

Les places royales incarnant l'urbanisme du XVIIème siècle, La place est ainsi l'espace du plan orthogonal, régulier, l'espace de l'architecture, voire l'espace physique spatial, l'espace du pouvoir et du peuple. Ces places deviennent l'espace privilégié des manifestations de la puissance de l'Etat.

Selon (BERTRAND. M. J, 1984) «*Les places royales incarnent l'urbanisme du 17<sup>ème</sup> siècle. Elles manifestent la puissance militaire du Roi, son règne et la subordination des institutions municipales...elles accueillent les défilés militaires. Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux populaires...* ». La place des Vosges à Paris comme exemple de place royale.

-C'est vers le XVIII siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes destinés au public.



Figure N°17 : Place des Vosges en 1709 à Paris.

Source: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Place\\_des\\_Vosges](https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_des_Vosges) (Google images)

## **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

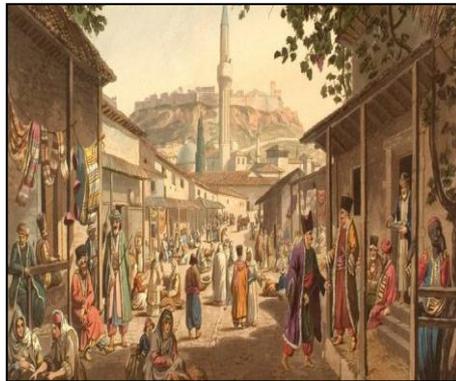
### **7.6. La place publique à l'époque arabo-musulmane :**

La cité arabo-musulmane a marqué une étape importante dans l'évolution de l'humanité, durant l'époque médiévale ; lorsque l'Europe vivait son obscurantisme, les villes arabes étaient les plus grandes et les plus riches. (BENEVELO. L, 1983).

L'architecture de cette cité, reflète les façons de vivre de peuples qui avaient des idées communes. L'espace public était le lieu adéquat pour l'émergence de ces idées.

La place du marché est un lieu qui a accompagné toutes les cités arabo-musulmanes, servant au regroupement, au contact et à l'échange.

Pourtant, en arabe, le mot «*Rahba ou saha* », la place désigne un espace découvert non bâti qui prend diverses formes. « C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, rectangulaire, bordée de galeries à portiques ». (BENYOUCEF. B, 2010).



**Figure N°18 : La place à l'époque arabo-musulmane.**  
Source : Google images (hikma.org)

### **7.7. La place publique de la période moderne (XX<sup>ème</sup> siècle) :**

Le 20<sup>ème</sup> siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933), celle-ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19<sup>ème</sup> siècle.

La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer. Les grands principes se basent sur les trois fonctions citées précédemment, l'espace public devient alors un espace sans valeur, qui a perdu toute qualités physiques et symboliques.

« La ville de seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle déborde sous la pression automobile, l'ordonnancement de la ville est désormais celui de la circulation qui relie des espaces différenciés par leurs fonctions » (TOUSSAIN. ZIMMERMANN, 2001).

La place publique se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers, la place est considérée comme un service de prolongement des logements. La notion des places publiques fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

Dans les années 80 une prise de conscience à vue le jour et lance la reconquête des villes, plus particulièrement l'espace urbain, dans lequel s'inscrit les places publiques.

La place publique reprenait alors sa valeur comme élément patrimonial dans la ville et dans le tissu urbain.



**Figure N°19 :** Le nouveau paysage de la ville moderne.

**Source :** Esquisse de le Corbusier



**Figure N°20 :** La place 16 Novembre à Marrakech.

**Source :** wordpress.com

### 8. Les types de places publiques :

(GAUTHIEZ. B, 2003), cite plusieurs types de places publiques à savoir :

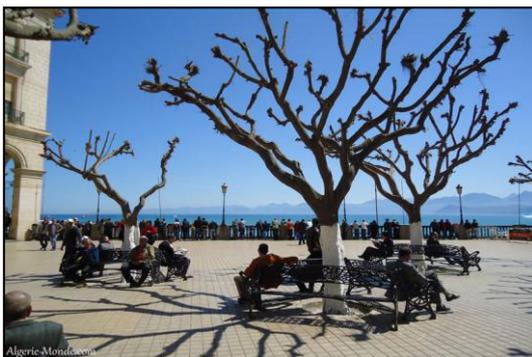
#### 8.1. La place :

**-La place promenade:** place à vocation principale de promenade publique.

La promenade est facilitée par une forte restriction de la circulation automobile, des aménagements d'accompagnement comme des portiques publics, des terrasses de cafés, des bancs publics, des arbres.

**-La placette :** petite place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, dû par exemple à la destruction d'un bâtiment.

**-La cour publique :** placette à l'intérieur d'un îlot, accessible au public par un passage ou une ruelle ; espace libre public, à l'usage principalement des habitants de l'îlot et pouvant comprendre une aire de jeu. Elle peut être le fruit d'un aménagement planifié portant sur l'ensemble de l'îlot.



**Figure N°21 :** Place du 1<sup>er</sup> novembre à Bejaia (Place Gueydon).

**Source :** <https://www.tripadvisor.fr/Attraction>



**Figure N°22 :** Cour publique (en Pologne).

**Source :** <https://pxhere.com/fr/photo/680303>

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

### 8.2. La place attenante :

Place attachée à un édifice, qui ne peut se concevoir en dehors de l'édifice dont elle est une extension constitutive, du fait de la complémentarité en matière d'usage, de composition et de perception qui unit le plein et le vide. Dans les places attenantes on distingue :

**-La place-parvis :** place attenante formant un dégagement devant la façade latérale d'un édifice important ou remarquable. Mot dérivé de parvis. La place est entièrement orientée vers l'édifice qu'elle accompagne.

**-Le parvis :** espace libre plan, en forme de petite place, ménagé devant l'entrée de certains édifices importants, généralement délimité par une barrière ou un garde-corps. À l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade principale d'une église.

**-La place cimetière :** place attenante à un lieu de culte. Elle prend généralement la forme d'une place entourant, totalement ou en partie, une église. En milieu urbain dense, elle n'est souvent plus présente que sur un ou deux côtés de l'édifice.



**Figure N°23 :** Place parvis Notre Dame à Paris (France).

**Source :** <https://commons.wikimedia.org>



**Figure N°24 :** Place Cimetière (Québec Montréal).

**Source :** [www.cimetieresduquebec.com](http://www.cimetieresduquebec.com)

### 8.3. La place fermée :

Place présentant un cadre architectural clos de tous côtés, sans ouverture de perspectives lointaines. Elle n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y a pénétré.

La fermeture peut aussi être obtenue par le moyen de portiques publics continus, de barrières ou d'arcs monumentaux.

**-La cornière :** disposition des bâtiments d'angle d'une place fermée de telle façon qu'aux étages, leurs angles se touchent ou soient espacés de quelques décimètres, et qu'un passage soit réservé au rez-de-chaussée pour les voitures et les piétons.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

### 8.4. La place ouverte :

Place où l'on a aménagé, dans l'ensemble des bâtiments qui la bordent, des ouvertures sur de vastes perspectives. (GAUTHIEZ. B, 2003), cite deux types de places ouvertes :

-**La place carrefour** : place où l'espace occupé par le croisement des voies est prédominant.

-**Le rond-point** : place circulaire ou demi-circulaire, ovale ou demi-ovale, ou même octogonale ou demi-octogonale. Le mot désigne à l'origine dans le vocabulaire des jardins, un point de rencontre d'allées rayonnantes. Généralement un édicule (sculpture publique, fontaine, etc.) est placé en son centre.



**Figure N°25** : Place fermée, la place de Saint-Marc à Venise.

**Source** : <http://fracademic.com> (Google image)



**Figure N°26** : Place ouverte, la place de Sainte-Anne (France).

**Source** : <https://www.ouestfrance.fr> (Google images)

### 8.5. La lice :

Place en forme de tronçon de boulevard, établie sur l'emplacement du fossé longeant l'enceinte d'une ville.

### 8.6. L'esplanade :

Vaste place ouverte, parfois attenante à un grand édifice militaire, souvent plantée de quinconce, d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine.

### 8.7. Le champ de foire :

Vaste place dégagée, peu plantée d'arbres en dehors de son pourtour, parfois revêtue d'une pelouse, destinée à accueillir des foires. Elle est en règle générale placée à la périphérie d'une agglomération, du fait de l'importance de l'emprise nécessaire.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN



Figure N°27 : La lice de Carcassonne en France.



Figure N°28: Esplanade Riad El Feth à Alger.

Source : <https://commons.wikimedia.org/> (Google images)

Source : [www.algercity.com](http://www.algercity.com) (Google image)

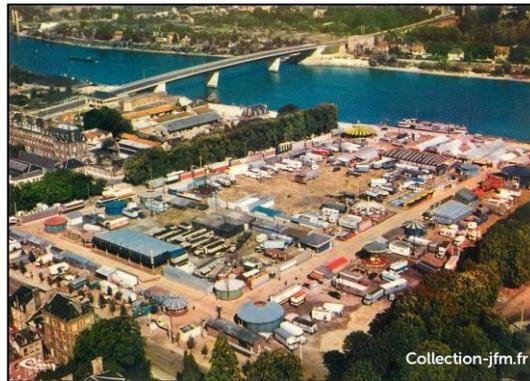


Figure N° 29 : Le champ de foire en France

Source : <https://images.google.com/>

### 9. La place publique : entre conception et vécu :

Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1986), la place se caractérise par deux aspects, la manière dont elle est conçue et celle dont elle est utilisée. Vécu et forme sont toujours liés. L'importance de la place est déterminée par son vécu et sa fréquentation. On se demande alors qu'est ce qui détermine son vécu et ce qui renforce sa fréquentation.

La place peut être vécue de plusieurs manières selon ses différents aspects : fonctionnel, formel, émotionnel et informationnel.

#### 9.1. L'aspect fonctionnel :

La place doit être un espace de vie et de sociabilité, elle regroupait les principales fonctions de la ville, telle que la fonction commerciale, politique ou encore religieuse. Le regroupement de ces diverses fonctions faisait donc de la place le lieu central de la ville.

La diversité des activités, qu'elles soient administrative, culturelle, commerciale, résidentielles, ou de circulation... à l'intérieur ou à proximité de la place, détermine le degré de l'attractivité de celle-ci. Donc, la place publique qui englobe plusieurs activités en même temps est une place plus utilisée qu'une place qui possède moins d'activités.

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

### **9.2. L'aspect formel :**

La forme est sans doute la première chose que nous utilisons pour décrire une place. Celle-ci peut dépendre des caractéristiques géométriques et métriques, carrée, rectangle, grande ou petite, autant de critères qui permettent de qualifier un espace. Elle comprend à la fois les mesures des différents plans géométriques constituant les espaces, les rythmes des pleins et des vides, les silhouettes, l'ameublement, ces éléments déterminent des relations visuelles qui sont les proportions mises en valeurs ou occultées par l'éclairage et au jeu de l'ombre et de l'ensoleillement.

### **9.3. L'aspect émotionnel :**

Par les différentes sensations et réactions psychologiques qu'elle procure chez les usagers, la place possède un aspect émotionnel. En effet la pratique de cet espace sous différentes formes que ce soit promenade, flânerie ou même faire des courses, seul ou accompagné, crée des sentiments de plaisir, de convivialité et parfois de gêne.

L'aménagement de la place en fonction de plusieurs éléments naturels à savoir : le soleil, le vent, l'eau et la verdure... peut influencer aussi sur l'état psychologique des gens. La présence de végétaux et de l'eau modifie considérablement nos sensations dans une place en créant des microclimats spécifiques. Sa pratique le jour est totalement différente de celle la nuit sous des lumières artificielles.

### **9.4. L'aspect informationnel :**

La place publique est un espace informationnel. Le caractère publicitaire est important dans l'attractivité de celle-ci. Les panneaux publicitaires et le mobilier de signalisation lui rend un espace informationnel, où les usagers peuvent prendre plusieurs informations, et renseigner sur la ville pour pouvoir se guider dedans, et on souligne que les manifestations et les échanges culturels jouent aussi un rôle important dans le côté informationnel de ces lieux.

## **10. Caractéristiques de places publiques :**

### **10.1. La forme de la place :**

Pour (ROBERT KRIER, 1990, p29) les places publiques européennes découlent généralement de trois formes de plans principales : carrées, *cercles* ou *triangles*. Ces formes de base peuvent être adaptées ou modifiées de différentes façons : elles peuvent être seules ou en *association* avec les autres; elles peuvent être *régulières* ou *irrégulières*, elles peuvent être *modulées* en changeant leur angles, en ajoutant ou en soustrayant une partie de la forme de base; elles peuvent être *tordues*, *divisées*, *pénétrées*, ou *chevauchées*; elles peuvent être; *fermées* par des murs, des arcades ou des colonnades des rues autour

## **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

d'eux, ou elles peuvent aussi être *ouvertes* à l'environnement. (CARMONA, MATHIEU, 2003).

**10.1.1. La place triangulaire:** ces formes fréquentées dans les cités du moyen âge, cette place se situe dans une ville de plan irrégulier à la rencontre de deux vois en oblique embranchement « Y ».



**Figure N°30 :** La place Triangulaire « Dauphine » à Paris.  
**Source :** [www.uneromaineaparis.fr](http://www.uneromaineaparis.fr) (Google images)

### **10.1.2. La place rectangulaire ou carrée :**

C'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à Paris ; les places de l'hôtel de ville....etc.



**Figure N°31 :** La place rectangulaire « la république » à Paris.  
**Source:** [Urbabillard - WordPress.com](http://Urbabillard.wordpress.com) (Google images)

### **10.1.3. La place circulaire :**

La place circulaire n'apparaît pas avant le XVI<sup>ème</sup> siècle. Généralement une place de forme circulaire, a plus de chance d'affirmer son identité, et ce en raison de la cohérence réelle de son contour. Pour cette forme on peut trouver une variété des formes comme les places ovales, et les places semi-circulaires.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



**Figure N°32 :** La place Circulaire à Genève (Suisse).  
**Source:** Urbabillard - WordPress.com (Google images)

### 10.2. Les composantes de la place publique :

La place selon (**BERTRAND, M.J, 1986, p43, 54**): « Du point de vue de la forme la place est une boîte. Quelle soit ronde, ovale, rectangulaire, carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse ; une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Comme toutes les boîtes, elles se composent d'un fond, de plusieurs cotés et d'un couvercle » Donc, on constate que la place est une boîte déterminée par trois éléments qui la composent : le plancher, les parois et le plafond.

#### 10.2.1. Le plancher :

Le plancher est très important dans la perception de la place de part de la nature des matériaux (granite, calcaire, marbre, asphalte, brique, béton, macadam), leur composition (dalles, pavés) et leur couleur. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

#### 10.2.2. Le plafond :

Très particulier et paraît immatériel, vu de l'intérieur il peut paraître : transparent et offre des panoramas, très haut, lumineux, ou plein d'étoiles, nuageux, gris sous un bas plafond de nuage. Ses perspectives vont jusqu'à se confondre avec les parois.

« Le plafond, très particulier, est transparent si nous voyons la boîte d'au-dessus, depuis le ciel. Si nous sommes à l'intérieur, comme c'est le cas le plus fréquent, il paraît immatériel, très haut et lumineux, plein d'étoiles, ou gris sous un bas plafond de nuages [...] Le plancher peut être plat, incliné ou en gradins, jusqu'à se confondre avec les parois. Ces dernières, qu'elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées, sont tantôt aveugles, tantôt trouées d'ouvertures ménageant la vue sur des paysages divers : grandes perspectives, jardins, autres espaces ... La diversité est infinie ». (**BERTRAND, M.J, LISTOWSKI, 1986**)

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

### 10.2.3. Les parois :

La façade urbaine de la place enveloppe un vide qui devient un volume. Le rapport de proportion entre le gabarit des immeubles et les dimensions de la place est déterminant, de même que les caractères des façades urbaines (matériaux, style, modénature, habillage publicitaire). Ces parois évoquent le traitement des façades, qu'elles soient en continuité ou hétérogénéité, lisses ou sculptées, aveugles ou portent des ouvertures, portiques ou arcades, ménagent la vue sur des paysages divers : grandes perspectives et vues panoramiques sur d'autres espaces.

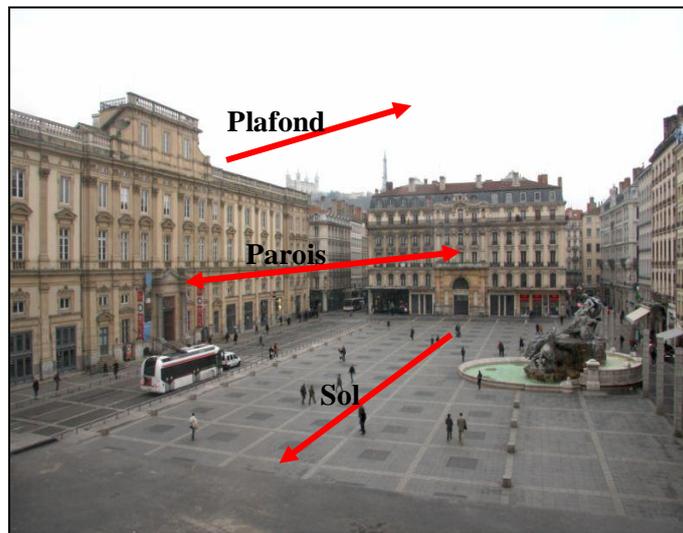


Figure N°33 : La place des terreaux à Lyon (France).

Source : Google images+traitement des hauteurs

## Section II : l'aménagement de la place publique

### Introduction

Cette deuxième section de ce premier chapitre portera sur l'étude d'aménagement des places publiques, commençant par donner une définition du concept pour mieux cerner le vif du sujet. Ensuite entamer avec les différentes manières d'aménagement de la place, puis décortiquer chacune d'elles en ses composantes maitresses.

### 1. L'aménagement comme notion :

Selon LE DICTIONNAIRE LAROUSSE, L'aménagement désigne toute intervention de l'homme sur son territoire pour en organiser les éléments, améliorer l'existant pour le

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

rendre plus performant, en d'autres termes l'aménagement de la place consiste en la réalisation d'un espace à la fois esthétique, pratique et fonctionnel.

Aménager est un terme polysémique comme l'explique (Roger. Brunet, 1995), précisant les différentes acceptions que peut prendre ce verbe : aménager allie des actions de protection (empêcher, protéger) à des actions d'équipement (réaliser une infrastructure), des actions curatives (réparer) ou d'incitation (aider au montage de projet). L'aménagement porte aussi bien sur des éléments du paysage (routes, zones d'activité, habitations, jardins, places...etc.) que sur des lieux géographiques, à différentes échelles, qui peuvent faire l'objet d'un traitement spécifique : les littoraux, la montagne...etc. Dans notre cas on s'intéressera à l'aménagement de la place publique.

### 2. les éléments d'aménagement d'une place publique :

(GAUTHIEZ. B, 2003), a signalé quatre éléments avec lesquels on aménage la place publique : les édifices, le mobilier urbain, l'espace vert et le traitement de sols.

#### 2.1. Les édifices :

##### 2.1.1. Les édifices monumentaux :

-**La porte monumentale** : édifice, édicule ou arbres formant une porte placée sur une voie, généralement une artère, marquant l'entrée d'une ville, d'un quartier, ou édifié, ou planté, sur une place, un carrefour, etc. il y a deux types de portes monumentales : la porte de ville, qui marque l'entrée d'une ville, et l'arc.

-**La colonne** : édicule constitué d'une colonne ou d'un pilier isolé. La colonne peut être votive, commémorative ou funéraire. Elle peut porter une statue ou non.

-**Le monument aux morts** : édicule élevé à la mémoire des victimes d'un conflit (guerre, révolution, etc.) ou d'une catastrophe d'origine humaine ou naturelle.

-**La sculpture** : elle peut être disposée dans un espace libre public, ou destinée à un espace libre public. En urbanisme elle est fréquemment placée au centre d'un lieu donné, place ou carrefour, ou utilisée pour meubler un espace vert. La sculpture peut être, une stèle, un mur commémoratif ou une statue équestre.



Figure N°34 : Monument aux morts (sculpture à Béziers).

Source : [http://www.nella-buscot.com/jardins\\_beziers](http://www.nella-buscot.com/jardins_beziers)

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---

### 2.1.2. Les édicules publics :

-**L'abri** : petit bâtiment, isolé ou adossé à une autre construction, destiné à protéger des intempéries ou du danger.

-**La scène en plein air** : soubassement formant terrasse, éphémère ou pérenne, parfois entouré d'un garde-corps, destiné à des spectacles musicaux ou autres.

-**Latrines publiques** : lieux d'aisance à usage d'un ou plusieurs individus, parfois contre paiement, placés dans un espace libre public.



Figure N°35 : Abri (Pergola) dans la place publique (Barcelone).

Source: [microarquitecturaprojets.wordpress.com](http://microarquitecturaprojets.wordpress.com)

### 2.1.3. Edicules des services publics et des réseaux :

-**La fontaine** : cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau, potable ou non. Elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin. Elle a pour fonction première de dispenser l'eau potable aux habitants, mais peut aussi servir à l'agrément. Elle comporte le jet d'eau, la fontaine monumentale, la borne fontaine, etc.

« *Les fontaines publiques ont pour vocation de fournir gratuitement l'eau potable aux citoyens ; à travers les époques, elles ont fait l'objet d'implantations très diverses sur la place publique, dans des parcs, adossées à des bâtiments, etc., et donnent aussi l'occasion d'exprimer un art monumental* ». (La fontaine : définition de l'art urbain, Journal de l'atelier d'architecture). Peuvent jouer aussi le rôle d'un élément de fraîcheur en créant avec la végétation un microclimat au sein de la place publique.

-**Le puits commun** : cadre ou traitement architectural d'un trou d'accès à l'eau d'une nappe phréatique ou d'une canalisation souterraine, généralement maçonné et accompagné d'un ouvrage de puisage, dans un lieu public.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN



**Figure N°36 :** Fontaine de la place de Concorde en France.  
**Source :** [www.trekearth.com](http://www.trekearth.com)



**Figure N°37 :** Le puits commun.  
**Source :** [www.zadar.travel](http://www.zadar.travel)

### 2.1.4. Les édicules de la vie sociale :

-**La terrasse du café :** emplacement sur le trottoir ou plus généralement sur le domaine public, où l'on dispose des tables et des chaises pour le consommateur, devant un café ou un restaurant, et parfois abrité d'un auvent, d'une construction éphémère ou provisoire et agrémenté de jardinières ou d'arbres en pots.

-**L'échoppe :** boutique abritée par un petit bâtiment, parfois adossé à la façade d'un édifice, et construite de matériaux légers. Il peut s'agir d'un kiosque à journaux, ou d'un kiosque de fleuriste.



**Figure N°38:** La terrasse du café de la place verte à Paris.  
**Source :** Onzienne - WordPress.com

### 2.2. Le mobilier urbain :

Constitue les composantes d'une place publique qui offre à l'utilisateur un ensemble de fonctions comme le repos, l'information, le loisir...etc., ces éléments sont importants pour le séjour ils permettent aux piétons de s'arrêter, de s'asseoir et de pratiquer différentes activités dans la place. Il existe plusieurs types de mobilier soit fixes ou amovibles et qui dépendent de l'espace où seront installés.

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

« Le mobilier dans la place publique, c'est tout ce qui peut en être changé à moindres frais et rapidement par exemple ; l'éclairage public, les revêtements de sols, les bancs, certaines végétations, mais également la signalétique ». (SABLET DE .M, 1988).

C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace public (la place). L'expression « mobilier urbain » apparaît dans les années 1960.

Selon (MERLIN.P, CHOAY.F, 2000) : « *Son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain* ».

De sa part (SABLET DE .M, 1988), « *Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permettant de mettre en scène l'espace collectif* ».

### **2.2.1. Les fonctions de mobilier urbain :**

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonctions comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information.
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- Les jeux pour les enfants.
- La communication par les cabines téléphoniques...etc.

Et à cause de la diversité du mobilier urbain on peut citer :

### **2.2.2. Les types du mobilier urbain :**

**2.2.2.1. Le Mobilier urbain pour repos :** le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges...etc.

**-Les bancs :** sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou d'une place publique. Ils sont apparus dès 1655 à Paris.

(GAUTHIEZ.B, 2003) annonce que le type et la matière du banc dépendent de l'utilisateur (un jeune ou un vieux) et aussi de la durée d'utilisation (longue ou courte durée).

D'après LE DICTIONNAIRE LE PETIT LAROUSSE 1991, le banc est un « siège allongé, pour plusieurs personnes, avec ou sans dossier, en général non rembourré ».

Selon (MORO Igor, HAENY, 2007) Un banc peut avoir plusieurs fonctions « Pour un piéton dont les ressources de mobilité sont limitées, le banc public n'est pas uniquement un lieu de détente, mais il lui sert également à retrouver des forces pour poursuivre son chemin ».

Donc il peut jouer le rôle :

- D'un élément relais qui permet au piéton de faire une pause avant de redémarrer.

## **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

- D'un élément d'attente sert à patienter dans un lieu où l'on est susceptible d'attendre
- D'un élément de plaisir sert à se détendre dans un environnement caractérisé par des qualités esthétiques et sensorielles (paysage, odeurs, quiétude, ...).



**Figure N°39** : Disposition du banc public dans un jardin.

Source : palagret.eklablog.com

### **2.2.2.2. Mobilier pour l'éclairage public :**

Le mobilier assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003).

Selon (SABLET DE. M, 1988) l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques.
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs.
- La clarté des zones de conflits.

Et parmi les types de mobilier d'éclairage, on trouve,

**-Les candélabres** : Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à produire régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace. (GAUTHIEZ.B, 2003).

**-Les lampadaires** : C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics. (GAUTHIEZ.B, 2003).

## CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



Figure N°40 : Candélabres de Notre Dame à Paris.

Source: <http://www.routard.com/photos/paris>

### 2.2.2.3. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène :

Il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures... etc.

**-La corbeille** : est un récipient destiné à recueillir des papiers et déchet généralement fixé à un support, elle apparait dans le courant du XIXème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003).

**-La poubelle** : Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets, ce récipient a pris le nom du préfet du département de la seine qui l'imposa en 1884.

« Dans les espaces publics, les poubelles appartiennent au mobilier urbain. On les retrouve partout : sur les trottoirs, les places, les placettes, dans les jardins publics, les aires de pique-nique, les aires de repos des routes à grande circulation, le long des chemins piétonniers...» (GAUTHIEZ.B, 2003).



Figure N°41 : La poubelle publique

Source : [pereirabarreto.sp.gov.br](http://pereirabarreto.sp.gov.br)

### 2.2.2.4. Le mobilier de décor :

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer une place. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain, édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière. (GAUTHIEZ.B, 2003).

## CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

### FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

-**Le bac à fleurs** : utilisé généralement pour la décoration, aux entrées des équipements ou aux bords des rues...etc.



Figure N°42 : Disposition des bacs à fleurs dans la place publique.

Source : <http://www.chaprais.info/2014/10/dites-le-ou-vivez-avec-des-fleurs/>

#### 2.2.2.5. Le mobilier urbain de l'information et de la communication :

C'est l'ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagers d'une place publique ou permet la communication entre eux.

-**Panneaux de signalisation** : plaques portant une indication montées sur un support, avec un éclairage propre ou non.

-**Panneaux d'affichage** : ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue.

(GAUTHIEZ. B, 2003).

-**Horloge urbaine** :

Est un nom latin 'horologium', qui signifie l'instrument qui dit l'heure, c'est un appareil à grande échelle pour indiquer l'heure. Il est muni d'un cadran et généralement d'une sonnerie marquant les heures. Utilisé dans un espace public comme mobilier d'informations.

- **La cabine téléphonique**: mobilier protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public.



Figure N°43 : Le Panneaux d'affichage

Source : <https://fr.depositphotos.com>



Figure N°44: L'horloge publique

Source : <https://fr.dreamstime.com/image>

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---

### 2.3. L'espace vert :

A la différence d'autres espaces publics (jardins, squares, parcs), la place est essentiellement un espace minéral. Cela n'empêche pas la végétalisation partielle de la place par la présence d'arbres ou de plantes décoratives. Cet apport végétal contribue non seulement à renforcer l'aspect esthétique de lieux, mais contribue également au bien-être des usagers de la place (humidité, protection du soleil) et au fonctionnement des écosystèmes urbains. On peut distinguer :

**2.3.1. La jardinière :** Récipient dans lequel on fait pousser des plantes, arbustes, fleurs, etc. pour l'agrément des espaces libres publics et des espaces intermédiaires comme les terrasses accessibles.

**2.3.2. L'arbre remarquable :** Arbre de haute tige dont les particularités (histoire, forme, essence, etc.) en font un monument.

**2.3.3. La plantation de façade :** Végétal, ou ensemble de végétaux, accroché à une façade en vue d'une meilleure croissance, ou pour le plaisir du public ou des occupants du bâtiment, planté généralement en pots ou en jardinières.



**Figure N°45 :** L'arbre remarquable dans la place de la liberté en France.

**Source :** [http://www.vos-photos.eu/photo\\_32371.htm](http://www.vos-photos.eu/photo_32371.htm)

### 2.4. Le traitement de sols :

Le sol est un élément souvent négligé dans les places publiques. Son traitement doit tenir compte de chaque espace et de son usage. Les espaces de circulation automobile peuvent avoir un traitement différent de celui dédié aux piétons en différenciant les matériaux. Le choix d'une même gamme de revêtement contribue d'autre part à renforcer la lisibilité et l'unité des espaces publics, l'évacuation des eaux pluviales doit être prise en charge,...etc. Il comporte tous les éléments placés sur le sol comme les plaques d'égouts ou regards, grilles d'avaloirs ou d'arbres..., qu'on citera ainsi :

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---

### 2.4.1. La plaque d'égout :

La plaque d'égout constitue le couvercle de la bouche d'égout. Sa vocation est prioritairement utilitaire et sécuritaire : il s'agit de limiter l'accès des réseaux d'assainissement souterrains aux seuls professionnels (égoutiers) et d'éviter les accidents dans la place publique. Son poids est plus de 50kg. Ce qui permet ainsi de maintenir la plaque en place. Les plaques d'égouts peuvent se présenter de façon artistique dans la place.



**Figure N°46** : Plaque d'égouts artistique dans une place publique au Japon.

**Source** : [dehooors.fr/inspiration/japon-plaques-degouts-deviennent-oeuvres-d-art](http://dehooors.fr/inspiration/japon-plaques-degouts-deviennent-oeuvres-d-art).

### 2.4.2. Les caniveaux :

Rigole permettant de collecter les eaux de pluie et de ruissellement, on la trouve dans le milieu urbain, les caniveaux peuvent être en béton ou sous forme de grille, la forme la plus répandue dans les places publiques est la grille.



**Figure N°47** : les caniveaux à grille de la place publique Gabrièle péri, Lyon, France.

**Source** : [www.nemis-paysage.com/espace-public/amenagement-places-gabriel-peri-beziers](http://www.nemis-paysage.com/espace-public/amenagement-places-gabriel-peri-beziers).

### 2.4.3. Grille d'arbre :

Élément du traitement du sol dans l'espace public en général et la place publique en particulier, la grille d'arbre comme son nom l'indique sert à protéger le tronc et les racines de l'arbre des différentes agressions et chocs. Elle permet aussi d'éviter la déformation du

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

revêtement du sol à cause des racines, il existe plusieurs modèles de grilles d'arbre qui se présentent sous différentes dimensions et forme selon la configuration de la place publique.



**Figure N°48** : Grille d'arbre de la place Susanne Schmida, Autriche.

**Source** : <http://lepamphlet.com/category/place-publique>.

### **2.4.4. Les bornes et potelets :**

Dans les places publiques, les bornes et potelets appartiennent aux éléments de traitement du sol. Ils aident à la distinction et à la lisibilité des espaces.

Les bornes et les potelets peuvent être fixes, amovibles ou rétractables pour permettre le passage de véhicules lors d'évènements ponctuels.



**Figure N°49** : les bornes de la place des Terreaux, Lyon, France.

**Source** : [www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-Place\\_des\\_Terreux-Lyon](http://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-Place_des_Terreux-Lyon).

### **2.4.5. Le miroir d'eau :**

Le miroir d'eau est une pièce d'eau peu profonde servant à refléter le paysage qui l'entoure dans une place publique. Son fonctionnement est interrompu tous les hivers pour éviter que le gel ne cause des dommages au système de tuyauterie alimentant en eau le miroir. Un réservoir, situé sous la dalle, permet de stocker l'eau, cette eau est remontée en surface de la place à l'aide de pompes, après 15 minutes, un système d'électrovanne permet à l'eau de redescendre dans le réservoir.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

---



**Figure N°50** : Le miroir d'eau de la place bordeaux, France.

**Source** : [www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-The\\_Water\\_Mirror-Bordeaux](http://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-The_Water_Mirror-Bordeaux).

- **Les matériaux de traitement de sols (revêtements) :**

ces matériaux varient d'une place à une autre, les dalles d'une place publique peuvent être en pavé, en béton, ou en bois, Ces matériaux sont mis en œuvre, pour des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. Il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage.

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

### **3. Les éléments matérialisant la place publique :**

Selon (GAUTHIEZ.B, 2003) la place publique peut être matérialisée par les éléments suivants :

#### **3.1. Le détail architectural de la place publique :**

**-Le portique public** : galerie ouverte généralement au rez-de-chaussée d'un bâtiment, placée au milieu ou au bord d'une place publique, et à l'usage du public. Il est destiné à abriter les piétons, auxquels il est réservé, des intempéries, de la pluie ou du soleil, et consacré à la promenade, la circulation ou l'activité économique.

**-La boutique** : partie d'un édifice abritant un commerce, accessible au rez-de-chaussée, placée à l'alignement et comportant généralement une devanture. Elle tient une grande place dans le décor urbain, par l'animation de la place publique, ainsi que par les mouvements qu'elle engendre.

**-Le porche** : pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement un avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'elle commande.

**-Le contrefort** : organe d'épaulement ou de raidissement formé généralement par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaulé. Il renforce parfois les supports d'un portique public placé au rez-de-chaussée des maisons.

# CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT

## FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

-**La pergola** : petite construction sans couverture, faite de poutres horizontales portées par des poteaux ou des colonnes, qui servent de support à des plantes grimpantes, placée dans un jardin ou sur une terrasse accessible.



**Figure N°51** : Le contrefort.

Source : [www.caue03.com](http://www.caue03.com) (Google images)



**Figure N°52** : Pergola dans l'espace public.

Source : [www.walkways4u.com](http://www.walkways4u.com) (Google images)

-**La saillie** : élément architectural sortant de l'enveloppe d'une façade, pouvant dépasser l'alignement s'il s'agit d'une façade antérieure. Elle joue un rôle important dans la composition de façade, particulièrement lorsqu'elle est vue de biais. Il y a plusieurs types de saillies à savoir : les auvents, les marquises, les balcons, les avancées, les encorbellements, les brise-soleil, etc.

-**La souche de cheminée** : ouvrage de maçonnerie ou de métal, s'élevant au-dessus d'un toit et renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée, destinés à évacuer la fumée. Elle peut participer au paysage urbain de deux façons : par le fait que, lorsque le tuyau nécessaire pour acheminer la fumée jusqu'à une souche de cheminée doivent passer le long de la façade latérale modifie la perception de cette façade aveugle, cela provoque un effet de verticalité contrastant avec l'horizontalité de la ligne de faîte.

-**Le banc de façade** : banc inclus dans la maçonnerie d'une façade, au rez-de-chaussée, où peuvent s'asseoir les usagers de la place publique que borde le bâtiment lorsque la façade est à l'alignement.

-**L'escalier extérieur** : degré extérieur accolé à la façade, permettant l'accès aux étages. Sa fonction peut être aussi de souligner l'effet monumental de l'entrée d'un édifice important.



**Figure N°53**: Le banc de façade.

Source : [www.lepamphlet.com](http://www.lepamphlet.com) (Google images)



**Figure N°54**: L'escalier extérieur (dit du fer à cheval).

Source : <http://www.zphoto.fr/> Google images

# **CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT**

## **FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN**

---

### **3.2. L'architecture des bâtiments environnant des places publiques :**

**-Le style architectural :** apparence, principalement extérieure, donnée à un bâtiment. Le style architectural suit en général une mode en matière d'art et est limité par les méthodes de constructions et les matériaux disponibles. Les bâtiments peuvent combiner plus d'un style dans leur conception même, ou parce qu'ils sont constitués de plusieurs unités de conception réalisées à des époques distinctes.

**-La façade :** face extérieure d'un bâtiment. La façade constitue la fermeture de celui-ci. La composition de façade, variable selon les lieux et les époques, est l'un des déterminants majeurs du paysage urbain par le jeu des travées, du plein des murs et des maçonneries et du vide des percements, les matériaux employés, le positionnement des baies, les saillies, les bandeaux, etc. La façade antérieure peut être aussi un reflet de la position sociale de son constructeur, c'est en ce sens un espace de représentation.

**-La composition de la façade :** la composition de la façade, interface entre l'espace privé et l'espace public, et particulièrement de la façade antérieure qui est aussi un espace de représentation, fait souvent l'objet d'un grand soin.

**-La travée :** partie d'un bâtiment située entre deux structures porteuses, murs, rangées de poteaux, etc. Son rôle est déterminant dans la composition des façades antérieures, et donc dans le paysage urbain, en particulier par le rythme qu'elle peut imprimer à une élévation de rue.

### **Conclusion :**

Ce premier chapitre se résume à la recherche thématique partagé en deux sections, la première section consacrée à la notion de place publique, afin de mieux cerner le concept on a entamé cette section par mettre le point sur les différents aspects de l'espace public, on commençant par le concept de base de ce dernier en donnant ses différentes définitions selon plusieurs spécialistes (architectes, urbanistes...), ensuite on a présenté ses différents acteurs, son rôle, ses enjeux ainsi que ses différentes formes.

On s'est ensuite focalisé sur l'étude de la place publique comme étant élément fédérateur de notre recherche qui constitue une partie importante de la vie urbaine grâce aux différents rôles qu'elle assure, dans cette partie on a présenté le concept de place publique selon différentes disciplines, on a ensuite évoqués l'évolution historique de la place publique ce qui nous a permis de comprendre les différents changements de cette dernière, on a également mis le point sur ses aspects et ses diverses formes tel que (la placette, le parvis, l'esplanade...).

Dans la deuxième section de ce premier chapitre on a d'abord traité la forme de la place qui peut se présenter sous plusieurs formes : rectangulaire, carré, circulaire. Il a s'agit

## ***CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE ET SON AMÉNAGEMENT FORME DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN***

---

ensuite d'exposer les différentes composantes de la place tel que, le plafond, les parois, le plancher. Enfin, on a achevé la section par les différents aménagements qu'on peut rencontrer dans la place publique telle que le mobilier urbain et les édicules, les espaces verts et en fin les traitements de sol.

Dans le prochain chapitre, on présentera un champ théorique sur l'appropriation de la place publique, ses différentes formes..., et on essayera de voir si l'aménagement de cette dernière à un lien avec le processus de l'appropriation.

# *Chapitre II :*

*Appropriation de la  
place publique*

### Introduction :

Il y a plusieurs interactions qui relient l'homme avec l'espace environnant, ces interactions montre un ensemble de comportements appliqués par l'humain dans l'espace, et mettent en évidence sa relation avec celui-ci. Dans cet espace, l'homme travaille pour activer et produire selon la forme qui affecte les émotions personnelles.

Dans le cadre de la relation de l'homme avec l'espace, nous allons essayer de comprendre le concept de l'appropriation de la place publique. Les places publiques sont le fruit d'une conception qui a évolué au cours des âges, donc parler de la place publique c'est avant tout connaître son appropriation à travers l'histoire, l'état de cet espace dans les premiers établissements humains jusqu'à nos jours.

Dans ce deuxième chapitre, nous serons amenés à traiter le concept d'appropriation dans diverses disciplines. Il s'agit ensuite, d'exposer les deux phases d'appropriations qui passent par les critères de perception, de vécu et de représentation de l'espace. Enfin, on a abordé les dimensions spatiales d'appropriation qui se composent des activités, du temps, et des qualités physiques des places publiques.

### 1. L'appropriation et l'appropriation de l'espace :

Avant d'expliquer la notion de « l'appropriation de l'espace », il nous semble nécessaire de définir d'abord le terme « appropriation » dans son sens général.

#### 1.1. L'appropriation :

(LE DICTIONNAIRE LE PETIT ROBERT, 2001), la définit comme l'action de rendre propre à un usage, à une destination.

L'appropriation est une action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental [...]. Dans le monde animal, les ethnologues désignent sous le terme d'appropriation ; les conduites de marquage par lesquelles les individus de certaines espèces délimitent un espace auquel ils sont plus proprement attachés.

#### 1.2. L'appropriation de l'espace :

L'appropriation de l'espace est un concept de base de la psychologie sociale de l'environnement ; Il est souvent associé à d'autres notions telles que le « *chez soi* » ou « *l'ancrage spatial* ». Les théoriciens et sociologues qui se sont penché sur la question sont nombreux. Ne nous pouvant pas tous les citer, nous nous contenterons d'interpeller à défaut que quelques citations qui sont les leurs.

(Marion Segaud, 2007) estime que « *l'appropriation de l'espace désigne l'ensemble des pratiques lesquels confèrent à un espace limité, les qualités d'un lieu personnel ou*

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

---

*collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu ; ce lieu permet d'engendrer des pratiques. L'appropriation repose donc sur une symbolisation de la vie sociale ».*

(**Jacqueline P, Françoise. L et Françoise C, 1970, p41**) reprennent à leur compte que l'appropriation passe par la possibilité qu'un espace, objectivement ou temporairement extérieur à soi, puisse devenir un espace d'intériorité, c'est-à-dire sans danger pour le moi.

Quant à (**Paul Henry Chombart De Lauwe, 1979**): *« l'appropriation spatiale consiste dans la possibilité de se mouvoir, de se détendre, de posséder, d'agir, de ressentir, d'admirer, de rêver, d'apprendre, de créer suivant ses désirs, ses aspirations, ses projets (...). Elle associe des pratiques et des processus affectifs et cognitifs (...) ».* L'auteur affirme en outre que *l'appropriation de l'espace n'est pas un acte individuel isolé. Elle est sociale par essence car les objets et leurs dispositions dans l'espace sont porteurs de messages (...); elle est profondément marquée par les rapports sociaux et l'ensemble des structures sociales ».*

Pour (**Gustave Nicolas Fischer, 1981, p86**) l'appropriation est *« un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser : ce système d'emprise englobe les formes et les types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relation des pratiques et des événements appliqués par l'individu. »*

Selon (**Gustave Nicolas Fischer, 1983, p40**) Le concept de l'appropriation de l'espace peut être défini sous plusieurs angles :

- **Du point de vue juridique:**

Il renvoie à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets : devenir propriétaire d'un terrain.

- **Du point de vue technique:**

L'appropriation désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie la maîtrise d'outils et d'instruments.

- **Du point de vue anthropologique:**

Toute activité humaine reflète une appropriation par les différents modes de perception, d'orientation et d'action.

- **Du point de vue psychologique:**

L'appropriation est le mécanisme de base du développement mentale de l'être humain. Il englobe toutes les formes et tous les types d'activités qui permettent une prise de position ou une appréhension de l'environnement: le mouvement, la locomotion, le

comportement exploratoire ...etc. Retenons donc que l'idée d'appropriation désigne globalement l'acte de prendre quelque chose commun à son usage. En un mot, s'approprier veut dire s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas.

### **2. Les types d'appropriation de l'espace :**

L'appropriation est un processus que l'on peut définir de plusieurs manières, nous allons présenter les différents types d'appropriation, afin de connaître les critères de chacune d'elles. « On peut distinguer trois types d'appropriation :

#### **2.1. L'appropriation créatrice :**

D'après (DUPLAY. M et C, 1985, p313) elle est obtenue par action sur le logement ou le milieu, nécessite la possibilité de choix, sous des formes diverses. Agir sur son cadre bâti soit au moment de la construction, soit, plus tard, en le modifiant, pour y exprimer ses besoins et sa personnalité. Peut être interne à la cellule, ou externe.

Selon (FISCHER. G.N 1983, p46) elle désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie sa maîtrise instrumentale.

#### **2.2. Appropriation juridique :**

(FISCHER. G.N 1983, p46) précise que l'appropriation juridique renvoie d'abord à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets.

Selon (DUPLAY. M et C, 1985, p313) L'appropriation juridique veut dire être propriétaire de son cadre bâti. La durabilité du bâti est un caractère nécessaire à l'appropriation juridique.

#### **2.3. L'appropriation sentimentale :**

En occupant quotidiennement un espace, le charger d'affectivité, y associer des émotions, rapporter un vécu à cet espace. (DUPLAY. M et C, 1985, p313).

### **3. Variables et niveaux de l'appropriation :**

#### **3.1. Les variables :**

Selon (FISCHER. G.N, 1983, p60), l'appropriation varie en fonction de l'utilisateur, de la nature de l'espace et des moyens disponibles. L'utilisateur, de part son activité, sa culture, son niveau socio-économique, ses caractéristiques et ses traits psychologiques, est en même temps un acteur de l'appropriation de la place. L'espace lui-même de part ses dimensions, sa forme et sa distribution, influence aussi l'appropriation. Ce qui nous amène à dire que le degré d'appropriation était inversement proportionnel à la taille du lieu : plus la place est grande, plus l'appropriation tend à diminuer et inversement.

**3.2. Les niveaux de l'appropriation :**

Selon (FISCHER. G.N, 1983, p60) l'appropriation de la place doit être abordée selon les niveaux auxquels elle s'exprime. Elle peut tout d'abord être :

- Collective** : c'est le cas pour les espaces communs, places ou rues.
- Commune** : dans une petite unité de voisinage où chacun fait le même travail.
- Privée** : dans le cas d'un espace personnel ou ressenti comme tel.

Ces trois niveaux sont interdépendants, l'un pouvant offrir une compensation à la frustration ou à la non-appropriation vécue à un autre niveau.

**4. Les différents modes de l'appropriation de la place publique :**

Il est possible de faire la distinction entre les cinq différentes formes d'appropriation de la place. Elles sont, en premier lieu, schématisées dans le tableau qui suit (Tableau N°01). Puis, chacune d'elles est expliquée séparément.

<b>Ludique</b>	<b>Fonctionnelle</b>	<b>Concrète</b>
-Détente, plaisir et repos  -Actions ludiques : divertissement et détente	-Motivation fonctionnelle  -Actions fonctionnelles	-Attachement à l'espace  -Actions modificatrices : l'usager montre qu'il s'approprie l'espace
<b>Symbolique</b>	<b>Passive</b>	
-Attachement à l'espace  -Actions minimales	-Détachement  -Actions diverses	

**Tableau N°01:** Les cinq modes d'appropriation de la place publique.

Source : Auteurs, 2018

**4.1. L'appropriation ludique :**

(Monnet, 2012) définit l'appropriation ludique. Comme étant l'ensemble des activités de loisir, c'est-à-dire déployées pour le repos ou le plaisir de l'individu en dehors des espaces temps consacrés au travail ou aux tâches ménagères.

Alors, « L'appropriation ludique implique que les usages de l'espace soient en lien avec la détente ou le loisir. Les motivations des usagers sont le plaisir et le repos, ils n'ont généralement pas d'autre objectif précis » (Bonin, 2003, p3).

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

En s'inspirant de l'idée de Moles et Rohmer (**Bonin, 2003, p3**), indique qu'il y a deux sortes de stratégie d'appropriation ludique soit la forme passive et la forme active. Il les distingue par le degré de participation des individus. Pour ainsi dire, la forme passive sera associée à une position de contemplation alors que la forme active fait appel à un degré d'engagement plus fort comme le fait de modifier l'aménagement de l'espace.



**Figure N°01:** L'appropriation ludique de la place de la défense, paris, France.

**Source :** [www.leparisien.fr/culture-loisirs/sortir-region-parisienne/la-defense](http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/sortir-region-parisienne/la-defense).

### 4.2. L'appropriation concrète :

L'appropriation « **concrète** » se différencie de la forme ludique par les motivations des usagers. D'abord, l'individu montre à travers ses actions, comportements qu'il a le désir de s'approprier l'espace. Par exemple, il peut s'agir d'un artiste qui s'y installe pour faire une performance artistique improvisée, d'une personne qui fait un graffiti.

Comme l'exprime (**Bonin, 2003, p3**) l'individu veut que la place lui appartienne, ce qui signifie qu'il y a nidification. Il est aussi probable que l'utilisateur modifie l'aménagement de la place pour justement se sentir plus en contrôle de celle-ci.



**Figure N°02 :** L'appropriation concrète de la place publique, Barcelona, Espagne.

**Source:** [fr.depositphotos.com/79233578/stock-photo-catalan-musician-in-barcelona.html](http://fr.depositphotos.com/79233578/stock-photo-catalan-musician-in-barcelona.html).

### 4.3. L'appropriation symbolique :

Pour sa part, l'appropriation « symbolique » implique un niveau d'attachement intense, mais sans nécessairement que l'individu le montre physiquement.

(Ripoll et Veschambre, 2005, p73) avancent que l'appropriation symbolique prend place quand la place fait partie de ce qui définit l'identité sociale d'un groupe. Cela peut être transposé à un individu puisque ce type d'appropriation existe lorsque la place publique fait partie de ses repères identitaires et sociaux. Cet endroit est l'une des destinations du quotidien de cet individu et l'attachement affectif est fort.

#### **4.4. L'appropriation passive :**

(Ripoll et Veschambre, 2005, p73) déclare que l'appropriation « **passive** » comprend les actions qui pourraient prendre place dans un autre espace puisque le choix de ce dernier est au hasard. Il est possible que les individus ne connaissent pas la place publique où ils se trouvent, qu'ils aient une opinion négative de celle-ci ou qu'ils y soient totalement indifférents. De cette manière, bien qu'ils y soient assis, qu'ils y lisent un livre, ou qu'ils y déambulent, leur détachement par rapport à la place est ce qui différencie l'appropriation passive des autres types d'appropriation.

#### **4.5. L'appropriation fonctionnelle :**

(Bonin, 2003, p9) identifie l'appropriation fonctionnelle comme étant axée sur la résolution de problème. Ainsi, elle se caractérise principalement par la rationalité du processus. Même si l'action semble associée, par exemple, à la détente, la motivation derrière l'usage de la place, pour sa part, sera pragmatique. L'individu peut décider de prendre sa pause en lisant parce que son travail est à proximité.

### **5. Le processus d'appropriation :**

La notion d'appropriation véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; d'autre part, celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose. L'idée d'adaptation ou de rendre propre à quelque chose passe par un processus particulier, (G.N Fischer, 1992, p92) admet la décomposition du processus d'appropriation en deux phases :

#### **5.1. La première phase d'appropriation :**

L'appropriation est un processus complexe, elle englobe les formes et les types d'intervention et d'activité par des individus dans l'espace dans lequel ils vivent. Dans ce contexte (G.N.Fisher, 1992), décompose cette première phase en trois étapes à savoir

##### **5.1.1. La nidification :**

C'est une forme d'installation se référant plus ou moins explicitement à la création d'un chez soi (par le biais notamment de l'expérience). Cette phase concerne la perception des sensations physiques et mentales ainsi la recherche et l'identification de points d'encrage.

### 5.1.2. L'exploration :

(COVA Bernard, 2003), annonce que : L'individu repère le territoire à partir d'informations diverses, des produits ou d'activités pour développer des « points d'ancrage et de contrôle (balises)», et étend ainsi son champ d'action dans l'espace.

Les deux premières étapes de la première phase du processus d'appropriation tentent à préciser que l'espace est :

Perçu, vécu et représenté. Pour mieux cerner ces notions, nous allons offrir un éclaircissement détaillé :

- **Espace perçu :**

Depuis le début des années 1960 un champ interdisciplinaire de la perception de l'environnement est mis au point, il existe désormais un important corpus de recherche sur la perception des gens de leur environnement urbain. L'acte de percevoir, est stimulé par la vue, ouïe, l'odorat ou le toucher. Il nous donne en outre des indices sur le monde qui nous entoure.

La perception implique la collecte, l'organisation et le sens de l'information sur l'environnement, elle s'effectue selon deux processus :

- **La sensation** : se réfère au système sensoriel de l'homme en réaction avec son environnement : la vision, l'ouïe, l'odorat et le touché.
- **La perception** : se réfère à la cognition ; et concerne plus que voir ou sentir l'environnement urbain. (BELLPA et al, 1990, p27).

Selon (AUDAS NATHALIE, 2008, p05) la perception « est un acte de l'esprit permettant d'organiser les sensations provenant de l'extérieur et de les interpréter. Le champ réceptif représente une forme de contact entre l'individu et le monde qui est propre à chacun, car chaque individu à sa propre histoire ». Notion que la perception est également une histoire de culture, d'âge et de sexe.

Si on se réfère au **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**: La perception est une activité sensorielle, Cognitive et émotionnelle, où la personne crée sa représentation interne du monde (image mentale) selon son expérience.

- **L'espace vécu :**

(DI MEO Guy, BULEON Pascal, 2005), considèrent l'espace vécu comme un amalgame de relations diverses naissant de la rencontre de l'espace avec le quotidien. Cet espace représente donc l'espace de vie approprié par les individus. Ainsi, on ne s'approprie pas seulement un espace matériel par son occupation, l'individu exprime des émotions et son propre vécu. L'espace devient approprié et se transforme en quelque sorte en un prolongement du soi.

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

---

(Armand Frémont, 2005) Considère L'espace vécu comme « *un espace de vu des hommes, non seulement dans leurs déplacements qui constituent l'armature de leurs espaces de vie, mais aussi par toutes les valeurs qu'ils attribuent à ces espaces en tant qu'hommes* ».

L'espace devient approprié et se transforme en quelque sorte en un prolongement du soi. L'espace vécu est la base sur laquelle repose l'appropriation. Sans le vécu, l'appropriation ne peut se faire. Frémont, énumère les quatre facteurs à l'origine des variations de l'espace vécu :

- L'âge** : l'espace vécu se dilate, se diversifie avec l'âge, pour se rétracter à la fin de la vie.
- Le sexe** : il existe un espace masculin et un espace féminin, particulièrement marqués dans les sociétés islamisées.
- Les classes sociales** : plus le niveau social de l'individu est élevé, plus l'espace lui est étendu.
- La culture** : elle façonne l'espace vécu. Frémont fait référence à Jean Gallais qui montre comment un même espace peut être perçu différemment par diverses cultures.

(G.N Fischer, 1992) voit dans le processus d'appropriation l'expression d'un style d'occupation de l'espace qui correspond à une sorte de langage qui nous informe sur la façon dont l'espace est vécu. Ainsi l'espace vécu est la base sur laquelle repose l'appropriation. Sans le vécu, l'appropriation ne peut se faire.

- **L'espace représenté :**

La représentation est un concept de la psychologie de l'environnement. Issue de l'imaginaire et de l'évocation. La représentation est la « *reconstruction subjective d'un objet en son absence, c'est l'évocation mentale qu'un mot, un objet, un lieu, provoque* ». (BESANCENOT, François, 2008, p414).

En des mêmes lieux, les hommes ont des représentations spatiale multiples et variées, Se représentations est le résultat de mécanismes de perceptions, incluant l'espace vécu, les sentiments et l'imaginaire, et traduit par des processus mentaux qui font que l'espace, la situation et l'action sont perçus. « *La représentation spatiale des espaces est une affaire individuelle, plus ou moins déterminée par les cultures, les informations, voire les mythes et les représentations collectives* » (BAILLY, Antoine, 1977).

(BESANCENOT, François, 2008, p414) Affirme que « *L'ensemble du processus perceptif englobe les sensations, comme informations du milieu extérieur, lesquelles par le biais des significations et des sentiments forgent nos représentations* ».

### 5.1.3. Le marquage :

Le marquage pourrait être défini comme la matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme le matériel de légitimation d'une appropriation de l'espace. « Le

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation ». (SEGAUD, MARION, 2007)

(Vincent Veschambre, 2007, p77) affirme que la nature du marquage est double, car comme l'indique la définition « Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique », nous sommes dans la signification, la désignation et dans l'attribution d'un sens et nous nous situons donc du côté du symbolique, de l'idéal. Mais dans le même temps, le marquage représente toujours une action matérielle. Soit à travers la fabrication et la réutilisation (voire la destruction) de repères signifiants (bornes, barrières, pancartes, graffitis, sculptures, monuments...) qui s'inscrivent plus ou moins dans la durée et laissent une trace. Soit à travers la présence des corps et des signes dont ils sont porteurs (habits, pancartes...) lors d'événement récurrents (manifestations, défilés, fêtes) ou exceptionnels, qui « marquent » les esprits et associent un lieu à des groupes sociaux ou à des institutions qui s'y mettent en scène.

Le marquage exprime un rapport (social) à l'espace marqué, qui commence par la trace, autre notion souvent utilisée en sciences sociales. « Trace » et « marque » sont quasiment synonymes. Chacun sert d'ailleurs à définir l'autre dans les dictionnaires ordinaires. Dans les deux cas, il s'agit de la matérialisation d'une présence, c'est-à-dire d'une existence ou d'une action, en l'occurrence humaine, dans et sur le monde matériel objectif.

(MONDADA .L, 2004, p65)

- **La Trace :**

La trace désigne plutôt « ce qui subsiste du passé ». Elle présente ce qui n'est plus, ou plutôt, rappelle aux présents ce qui a été. Donc est renvoyé plus particulièrement au champ de l'histoire et éventuellement de la mémoire. (MONDADA .L, 2004, p66).



Figure N°03 : La trace de la place Cambronne Nantes (stèle du général Cambronne).

Source : [www.triphobo.com/places/nantes-france/le-cours-cambronne-nantes](http://www.triphobo.com/places/nantes-france/le-cours-cambronne-nantes).

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

- **La marque :**

Elle est une matérialisation de la présence et de l'activité, qui 'il peut s'évanouir avec la fin de l'action signifiante. Une marque, cela peut-être un signe de reconnaissance, de distinction (honorifique), d'attestation de telle ou telle qualité. (MONDADA .L, 2004, p67).

La marque n'est pas un vestige du passé, elle a une fonction dans le présent et peut renvoyer à des individus, groupes sociaux ou institutions qu'elle rend présents, même en leur absence.



**Figure N°04:** Exemple da marque (chaise) de la place des nations, Genève, suisse.

**Source:** [footage.framepool.com/fr/shot/731981254-place-des-nations-broken-chair-monument](https://footage.framepool.com/fr/shot/731981254-place-des-nations-broken-chair-monument).

Il existe Deux catégories de marque : Les inscriptions, qu'ils constituent des marques plus ou moins discrètes qui peuvent perdurer ; mais qui de par leur nature sont plutôt éphémères ou provisoires. Et les constructions, telles que le mobilier urbain, les sculptures, les monuments... et bien entendu les édifices destinés à abriter différentes fonctions. (Voir tableau N°2).

<b>TRACE</b>	<b>MARQUE</b>
Plutôt relative au passé (ou à l'avenir)	Plutôt relative au présent
Renvoie plutôt à une activité	Renvoie à un acteur
Empreinte, indice	Signature, symbole
-Non nécessairement intentionnelle	-Intentionnelle (Même indirectement)
-Fonction de témoignage éventuelle (mémoire)	-Fonction d'identification/ Distinction (statut)
Logique de l'inférence	Logique de la signification

**Tableau N°02:** Les différences entre la trace et la marque.

**Source :** (MONDADA L, 2004).

### 5.2. La deuxième phase d'appropriation :

L'appropriation de l'espace, c'est établir une relation entre l'espace et celui qui l'utilise, il s'agit alors d'attribuer de la signification à un lieu, et ceci par l'intermédiaire d'un ensemble de pratiques.

Selon (**Jacqueline Courtas, 1996, p13**) « Les liens que nous tissons avec notre environnement et, à travers lui, avec les autres-individus et groupes sont économiques, psychologiques, sociaux et culturels ; ce sont eux qui font la densité de l'appropriation spatiale, qui transforment une étendue en territoire et, ainsi ils dessinent les contours de l'identité spatiale des personnes et des groupes ». Donc à la notion d'appropriation est associée celle de territoire et d'identité. On utilise un espace qui, par le processus d'appropriation, devient territoire, et par là même, forge notre identité spatiale.

#### 5.2.1. Le territoire :

(**LE DICTIONNAIRE DE GEOGRAPHIE, 1995**) donne trois définitions du mot territoire :

-Un territoire est ensuite une étendue correspondant à un espace national. Un tel territoire est limité par des frontières et abrite une population particulière, voire une nation.

- Un découpage administratif.

-On désigne par le territoire tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille. Ces derniers ont en effet une mémoire, mais aussi une pratique, une représentation de cet espace.

La notion de territoire est à la fois juridique, sociale, culturelle et même affective. « *Elle désigne un espace, qui prend aux yeux des peuple et des groupes ethniques, une dimension symbolique et culturel, où s'enracinent leurs valeurs et se conforte leur identité* ». Ainsi le territoire est le lieu d'identité. « *Il peut être défini comme une appropriation du sol ; celle-ci venant conforter l'identité des sociétés qui y vivent et pouvant se traduire par une délimitation* » (**LECOQUIERRE Bruno. S .B, 1999, p58**).

(**Guy Di Méo, 1998**) souligne d'ailleurs la dimension sociale en y intégrant deux composantes essentielles : « *l'espace social* » et « *l'espace vécu* ».

Pour l'auteur, le territoire sous entend « *l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence* ». Il traduit « *un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, des groupes humains qui l'occupent* ». Il constitue un remarquable champ symbolique pour ses habitants, en « *valeur patrimoniales* ». Entre autres nous arrivons à l'idée même que par l'appropriation de l'espace, on le « territorialise », on le fait sien.

### 5.2.2. L'identité spatiale :

Selon (LE DICTIONNAIRE LAROUSSE, 1973) « *L'identité désigne, suivant la définition usuelle, le caractère stable d'un objet ou d'une personne (état d'une chose qui demeure toujours la même). Ce caractère permanent constitue généralement un élément de repérage* ».

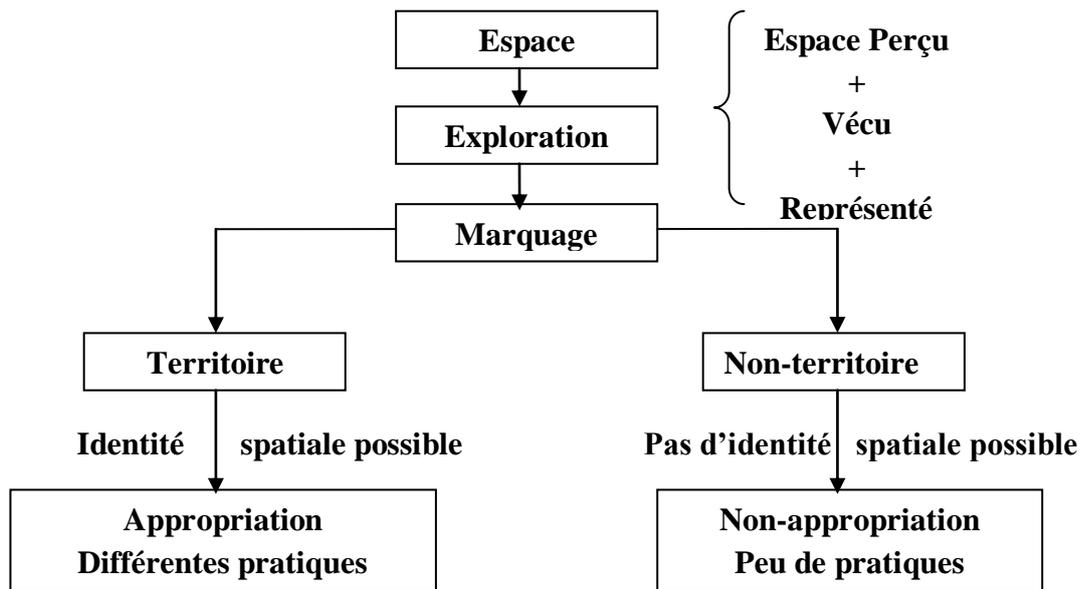
(LUSSAULT .M, 2003, p38) la définit comme la manière dont un individu ou un groupe se définit et est défini par l'autre, et distinctif d'un lieu par rapport aux autres lieux géographiques se rapport à l'idée d'une singularité des lieux les uns par rapport aux autres. « *L'identité spatiale exprime une logique de séparation, de classification, de discrimination d'entités signifiantes au sein du monde des phénomènes.* » Ainsi, l'identité d'un lieu est construite par différents acteurs d'une société donnée.

Ce dernier, estime que l'identité a trois caractéristiques : “des attributs de position” (le site, la situation, les limites de l'objet spatial cible du discours identitaire), “des attributs de configuration” (l'organisation matérielle de l'objet), et enfin, “des attributs de substances et de valeurs” (l'organisation idéale de l'objet) ”.

La construction de l'identité conduit à l'affirmation d'un sentiment d'appartenance ; ainsi par la transformation intellectuelle de l'espace en territoire, l'individu acquiert une identité spatiale.

(Manuel Castelle, 1999) met en évidence que les éléments qui composent l'identité sont très divers (aspects historiques, géographie, physique etc.). Pour construire une identité spécifique, ces différents aspects seraient sélectionnés et un sens particulier leur serait réattribué. Sa codification sémantique dépend donc du contexte de la structure sociale, spatiale et temporelle.

Le processus d'appropriation dépend de nombreux facteurs, la figure N°05 ci-dessous explique le processus d'appropriation d'un espace.



**Figure N°05:** Schéma illustrant le processus d'appropriation de l'espace.

**Source :** Auteurs du mémoire 2018

## 6. Les dimensions de l'appropriation :

L'appropriation compte trois dimensions, la dimension spatiale qui compte (qualités physiques de la place, et qualités physiques des propriétés riveraines), la dimension d'activités, et la dimension temporelle.

La dimension spatiale : est le cadre matériel avec lequel les individus interagissent. Selon (Legendre, A. et Depeau, S, 2003, p46) il existe deux grands types de comportements spatiaux dans la place publique, soit les « déplacements » (marcher) et les « arrêts » (s'asseoir). Donc pour offrir une place publique appropriée, il est essentiel d'offrir aux usagers des lieux confortables pour s'asseoir et des opportunités pour marcher aisément.

La place publique est également dédiée à de nombreuses activités, chacune d'elles répond à un besoin qui est spécifique à l'utilisateur. D'après (MOSER .G, 2003, p83) « *L'environnement n'est pas un espace neutre (...), les exigences de qualité ne sont pas universelles, (...) elles sont différentes d'un individu à l'autre* » Donc, la place publique doit offrir des caractéristiques spatiales variées (des endroits pour côtoyer et autres endroits plus achalandés, ainsi que des endroits calmes.).

Le temps est aussi une dimension qui affecte l'appropriation des places publiques. Selon (MOSER .G, 2003, p83) « Il conditionne la manière dont l'environnement est perçu, évalué et les pratiques qui y sont déployées ». Les aménagements de la place publique, comme l'éclairage ou encore la perméabilité visuelle peuvent influencer les rythmes de fréquentation.

### 6.1. Les qualités physiques des places publiques:

#### 6.1.1. Les déplacements :

##### 6.1.1.1. L'accessibilité physique :

L'accessibilité physique est formelle lorsqu'il s'agit de rues ou de passages piétons aménagés qui permettent de raccorder la place publique au tissu urbain environnant. D'après (JACOBS. A, 1995) « La place publique doit être physiquement accessible pour qu'elle soit fréquentée ». Ainsi, la promenade publique est peu fréquentée à certains endroits à cause du nombre restreint de points d'entrées. « Une bonne accessibilité physique se mesure à partir de point d'entrée à tous les 90 mètres ». (JACOBS. A, 1995). Pour favoriser l'accessibilité à la place publique, il est important que le piéton puisse marcher de façon sécuritaire. Et cette accessibilité peut être réduite à cause de l'absence de trottoir, de signaux pour piétons et le manque de standard dans l'aménagement des traverses créent la confusion et un risque pour celui qui traverse la rue.

##### 6.1.1.2. La continuité du parcours piéton :

Dans la place publique, la continuité du parcours piéton peut être entravée par des obstacles, comme une rue, des bâtiments...etc. Ces obstacles sont considérées comme des irritants par les piétons qui doivent faire des détours pour les éviter ou attendre aux feux de circulation.

Selon (Gehl .J, 2004) « Le changement dans le revêtement du sol lorsque la place publique est entrecoupée par une rue est aussi considéré comme inconfortable parce que le piéton a le sentiment qu'il n'a pas la priorité dans la place publique ».

#### 6.1.2. Les arrêts :

« Les gens choisissent de s'asseoir dans la place publique en fonction du confort des lieux d'arrêt. La durée des arrêts en est un bon indicateur. » Ces endroits incluent des facteurs physiques et climatiques; cependant, le confort perçu peut varier selon les individus et les groupes. (Carr. S. M, 1992).

##### 6.1.2.1. Les facteurs climatiques :

Les lieux pour s'asseoir devraient aussi offrir différents microclimats, donnant la possibilité aux usagers de s'asseoir au soleil et à l'ombre. « Les endroits ensoleillés sont généralement recherchés dans les places publiques parce qu'ils sont plus plaisants et encouragent les activités extérieures ». (Carmona. M, 2003). Donc il faut varier les possibilités d'assise pour l'usager.

##### 6.1.2.2. Les facteurs physiques :

La quantité de bancs est un élément important dans la place publique. Ce serait le facteur qui encourage le plus son utilisation parce que les usagers ont tendance à évaluer la

quantité de bancs disponibles avant d'y entrer. Il y a deux types de sièges dans les places publiques, ceux qui sont aménagés, soit les bancs ou les tables à pique-nique, et ceux qui sont informels. Est dans ce cas, à moins que les bancs puissent être déplacés, l'emplacement des sièges a été pensé par les concepteurs de la place publique. Soit les endroits dont la destination d'origine n'est pas de s'asseoir (par exemple par terre, dans les marches). Donc ici, ce sont les usagers qui décident de l'endroit où ils désirent s'asseoir. « Les places publiques devraient offrir une diversité dans les façons de s'asseoir en s'adressant à plusieurs groupes d'usagers. Ainsi, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes préfèrent souvent s'asseoir par terre, leurs exigences pour le confort étant moins élevées que les personnes âgées, qui elles s'assoient généralement sur les bancs. ». (Gehl. J, 1987).

### 6.2. Les qualités physiques des propriétés privées riveraines :

Selon (Gehl .J, 2010) Les aménagements des propriétés privées qui sont visibles depuis la place publique devraient contribuer à l'animation ainsi qu'à la sécurité perçue. « Les aménagements extérieurs des propriétés privés, comme la végétation favorisent les activités dans la place publique Pour le piéton qui se déplace, la présence de l'animation sur les propriétés privées ». Donc la lisibilité de l'espace est un élément important pour la sécurité perçue dans la place publique.

D'après (Madanipour.A, 2003, p227) les limites entre les deux domaines privé et public devraient contribuer à l'animation de la place publique « Les limites soient visuellement perméables pour permettre aux piétons de voir les activités se déroulant dans les cours des propriétés privées. Les limites qui ne sont pas perméables visuellement rendent l'expérience de l'utilisateur monotone et sans intérêt, et ne les incitent pas à rester plus longtemps dans la place publique. »



Figure N°06: Les propriétés entourant la place du commerce Nantes, France.

Source : [www.timotheerolin.net/fr/photos/view/96452/place-du-commerce-centre-de-nantes](http://www.timotheerolin.net/fr/photos/view/96452/place-du-commerce-centre-de-nantes).

### 6.3. Les activités :

(Carr.S.F.M, 1992) affirme que les qualités spatiales des places publiques doivent être assez diversifiées pour répondre aux besoins des usagers et y favoriser plusieurs types

## CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

d'activités, par ce que chaque individu va dans la place publique pour répondre à un besoin spécifique. Elles ont entre autres identifié trois besoins, soit le 'repos', 'l'engagement passif' et 'l'engagement actif'. Chacun d'eux correspond à un aménagement spécifique.



**Figure N°07:** Les activités de la place puy-Paulin, Bordeaux, France.

**Source :** <http://www.vacher-commerce.com/2017/03/16/regain-dactivite-place-puy-paulin/>.

### 6.3.1. Le repos :

Dans la place publique, ces endroits sont souvent isolés de l'activité et on y voit des personnes seules qui lisent ou dorment. Ainsi, que le retrait à la circulation automobile et au bruit de la ville. C'est principalement le contraste avec l'environnement urbain qui crée une atmosphère de détente, comme la présence d'éléments naturels (arbres, gazon, eau). (Carr.S.F.M, 1992).

### 6.3.2. L'engagement actif :

Le besoin d'engagement actif est directement lié aux activités de socialisation. Les contacts sociaux se font généralement entre membre d'un même groupe (par exemple, un groupe d'amis ou une famille parlant entre eux) dans la place publique. « Les activités de socialisation, de couples et de groupes sont un indicateur de succès». (Carr.S.F.M, 1992) Selon l'auteur, les personnes qui partent dans la place publique en groupe ont déjà planifiés leur venue.



**Figure N°08:** L'engagement actif dans la place publique du capitole, Toulouse.

**Source :** [www.casa-nova-toulousemetropole.fr/les-bancs-publics](http://www.casa-nova-toulousemetropole.fr/les-bancs-publics)

### 6.3.3. L'engagement passif :

L'engagement passif est une forme de détente, cependant il ne s'agit pas de se mettre en retrait de l'activité publique, il s'agit plutôt d'être assis tout en observant ce qui se passe autour, sans y participer activement. « Les gens veulent surtout observer les autres tout en évitant les contacts visuels. Ainsi, la distance physique entre les observateurs et les observés, soit les passants, est particulièrement importante. » (Carr. S, 1992). Les aménagistes des places devraient donc penser à y mettre plus de sièges.



**Figure N°09:** Banc à la forme d'une feuille de platane, à la Bundesplatz Zug à Zurich.

Source : [www.lepamphlet.com/category/place-publique/page](http://www.lepamphlet.com/category/place-publique/page).

### 6.4. Le temps :

Les qualités physiques de la place publique ont directement une influence sur les rythmes de fréquentation et sur la sécurité perçue par les usagers. Ces rythmes peuvent varier selon les conditions climatiques selon les heures, les jours de la semaine.

L'éclairage public et l'accessibilité visuelle contribuent également au sentiment de sécurité perçu par l'utilisateur cela influence directement sur le temps d'utilisation de la place par ces derniers.

#### 6.4.1. L'éclairage public :

(Whyte.W.H, 1988) affirme que les places publiques bien éclairées favorisent le sentiment de sécurité et encourage l'utilisation de cette dernière le soir. Donc il est important de souligner que certaines places publiques ne sont pas éclairées afin de dissuader les usagers de les fréquenter le soir. Il peut par exemple s'agir d'endroits isolés.



**Figure N°10:** Eclairage urbain, place darcy, Dijon.

**Source :** [www.filiere-3e.fr/2015/01/04/eclairage-urbain-place-darcy-dijon](http://www.filiere-3e.fr/2015/01/04/eclairage-urbain-place-darcy-dijon).

### 6.4.2. L'accessibilité visuelle :

Les places publiques doivent donner la possibilité, pour un usager potentiel, de voir à l'intérieur de la place. La perméabilité visuelle est un élément clef de la sécurité perçue. Bien que le sentiment d'insécurité soit de nature subjective, il n'en demeure pas moins qu'il peut dissuader certaines personnes de fréquenter les places publiques, notamment les femmes, plus sensibles à la perception du danger. « La présence de femmes seules et un ratio équivalent hommes/femmes, est un bon indicateur pour évaluer la sécurité perçue. » (Whyte.W.H, 1988).



**Figure N°11:** La perméabilité visuelle de la place de l'église république tchèque.

**Source :** [www.lepamphlet.com/category/place-publique/page](http://www.lepamphlet.com/category/place-publique/page).

### 7. L'influence de l'aménagement sur l'appropriation de l'espace :

Comme (Bonnin, 2003, p18) l'affirme « le degré d'ouverture d'un lieu et la disposition des éléments qui le composent peuvent avoir une influence sur le processus d'appropriation ».

(Marteau et Mencarelli, 2005) partagent la même vision et avancent qu'il faut percevoir l'environnement physique comme un assemblage de ressources qui peuvent toutes être mises en usage dans l'optique de construire une expérience particulière.

## **CHAPITRE II : APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE**

---

Pour sa part (**Ladwein, 2003**), souligne également l'influence de l'aménagement sur l'expérience de la ville. Il utilise le concept de labyrinthe pour décrire la ville puisque cela permet de concevoir celle-ci comme un espace spatialisant au lieu d'être un simple espace spatialisé. De cette façon, les individus font face à un système d'actions possibles qui les pousse à découvrir l'espace selon les choix qu'ils font.

Bref, l'environnement, par les vides et les contraintes qui le composent, encourage les gens à faire des choix ou même les influence inconsciemment, par exemple, en les forçant à éviter un obstacle.

Selon (**Bonnin, 2003, p29**) « même si l'individu a une capacité d'action sur son environnement, l'aménagement agit à titre de cadre pour la régulation des comportements des usagers. Ce ne sont pas simplement les caractéristiques sensorielles de l'environnement qui auront un impact sur l'appropriation, mais aussi l'organisation de l'espace ».

En d'autres mots, c'est à travers les contraintes physiques et sociales ainsi que les potentialités offertes par son aménagement spatial qu'une place devient appropriable pour un individu. Cela vient modifier ou s'ajouter au processus d'appropriation de l'espace de l'utilisateur. En quelque sorte, la mobilité de ce dernier est organisée ou dirigée par la composition et la disposition du décor.

Suivant cette logique, ce dernier avance qu'il existe un lien entre les aménagements spatiaux et les stratégies d'appropriation.

### **Conclusion :**

Notre recherche sur l'appropriation de la place publique nous a permis de mieux cerner le concept de l'appropriation, et celui de l'appropriation de l'espace dans son sens le plus large. Ce qui nous a permis d'acquérir la terminologie qu'il faut. On a présenté les types de l'appropriation, les différentes formes sous lesquelles elle peut se présenter, ses variables et les niveaux auxquelles elle s'exprime dans la place publique. On a ensuite exposé les deux phases du processus de l'appropriation qui subissent une influence de plusieurs facteurs tel que le vécu la perception, l'espace territoire, l'espace non territoire ainsi que l'identité spatiale. On a aussi abordé les dimensions de l'appropriation à savoir le temps les activités et les qualités physiques de l'espace qui sont des indicateurs qui nous montre si l'espace est appropriable ou non. On a achevé ce chapitre avec l'influence de l'aménagement sur l'appropriation dans les places publiques, selon différents auteurs.

# *Chapitre III :*

*Analyse des exemples de  
places publiques*

### Introduction :

Ce chapitre sera consacré à l'analyse des exemples de places publiques celles-ci seront l'illustration du phénomène de l'appropriation de l'espace.

Nous traitons deux exemples de places publiques, à savoir la place des Terreaux à Lyon et la place de la République à Paris. Les exemples feront l'objet d'aperçu par rapport aux critères de leur historique, morphologie, vécu, et leur aménagement. Ainsi qu'aux dimensions de l'appropriation, comme synthèse d'analyse des deux exemples nous allons ressortir une liste de critères qui doivent être présent dans une place publique pour renforcer l'appropriation des places, ces derniers indicateurs nous serviront de support pour l'analyse de notre cas d'étude.

### I. La place de la république à Paris (France) :

#### 1. Situation et limites :

La place de la République (précédemment place du Château-d'Eau) est une place de 3,4 ha<sup>2</sup>, située à la limite des 3<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements de Paris.

La place est desservie par sept grandes rues. Cinq lignes du métro de Paris s'y croisent, faisant de la station République un important nœud de correspondances.

La place de la République a une valeur symbolique très forte et pourtant sa fonction urbaine dominante est bien celle d'un espace de liaisons, de déplacements où l'on passe mais où l'on ne s'arrête que très exceptionnellement. La place de la république, occupe une position stratégique dans la ville. Elle marque une limite entre :

- Les arrondissements centraux, et les arrondissements périphériques au Nord et à l'Est.
- Elle est bordée par les quartiers Temple, Réaumur, République/St Ambroise et Château d'eau/Lancry.



Figure N°01 : Vue aérienne de la place de la république. Source : Google Earth.

#### 2. La morphologie de la place :

La place de la république est un grand rectangle de 283 m de longueur pour 119 m de largeur, à la rencontre de sept grands axes de composition urbaine. Les deux squares créent

un axe de symétrie sur la place, mais celui-ci n'est pas exactement dans le prolongement des rues du temple et du faubourg du temple. La statue, au centre de la place, est tournée vers le centre de Paris mais n'est pas directement alignée vers la rue du temple. Les bâtiments qui cadrent la place présentent une grande homogénéité. En effet, ils datent tous de l'époque haussmannienne, ce qui explique la régularité et l'alignement des percements des façades, l'unité des gabarits et des matériaux. Les immeubles bordant directement la place présentent une hauteur de verticale de 18 m.

### 3. Le vécu de place de la république :

La place est un lieu d'échanges et de circulation. Elle est aussi et surtout un lieu de rencontre. Elle convient aussi aux grandes manifestations nationales festives, culturelles, comme en témoignent les grandes dates de l'histoire de la France.

### 4. Le marquage de place de la république :

#### 4.1. Les marques :

La Place de la République est un centre d'attraction, d'échanges, de rencontres. Deux terrasses inscrites dans la continuité du parvis incitent à l'assise et au repos, le marquage au sol aussi attire les gens et les incite à l'usage cela par la présence du remarquable miroir d'eau (micro fontaines).



Figure N°02: Les signes de marquage et d'appropriation dans la place.

Source : [www.parisinfo.com/transports/90901/Place-de-la-Republique](http://www.parisinfo.com/transports/90901/Place-de-la-Republique).

#### 4.2. Les traces :

Le marquage de l'espace par trace (monument de la république), Placé au centre de la place, Il est l'œuvre de Léopold et Charles Morrice et symbolise les institutions républicaines). Ce monument historique renforce l'identité collective, et incite à l'appropriation de la place.



**Figure N°03:** Monument de la place de la république.

**Source :** [www.parisinfo.com/transports/90901/Place-de-la-Republique](http://www.parisinfo.com/transports/90901/Place-de-la-Republique).

### 5. Les édifices de la place de la république :

#### 5.1. Le bassin du monument :

Le nouveau socle prend la forme d'un grand bassin circulaire au bord duquel on peut s'asseoir, marcher, jouer, s'approcher des bas-reliefs. Ce socle est aussi source du nouveau système d'éclairage de la statue. Les spots encastrés sous la lame d'eau, projettent des reflets en mouvement sur l'ensemble du monument.

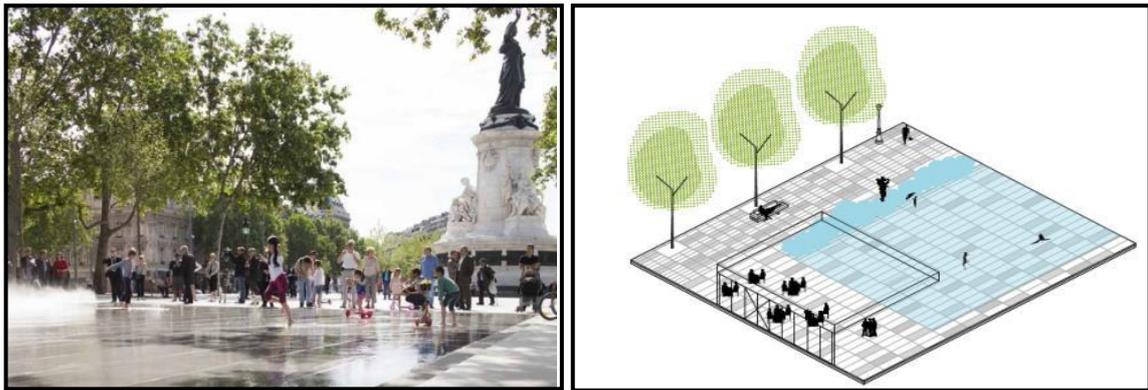


**Figure N°04 :** Le bassin du monument de la république.

**Source :** [www.springinparis.wordpress.com/tag/italy](http://www.springinparis.wordpress.com/tag/italy).

#### 5.2. Le miroir d'eau :

Sur le parvis ouest de l'esplanade, face au Pavillon Monde & Médias, le thème de l'eau est repris dans une version minimale et contemporaine. En été, une fine lame d'eau coule le long de la pente à 1% sur une surface de plus de 270m<sup>2</sup> (23m x12m). A cette lame d'eau sont associés des vaporisateurs.



**Figure N°05 :** Le miroir d'eau de place de la république.

**Source :** [architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/reamenagement\\_de\\_la\\_place\\_de\\_la\\_republique](http://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/reamenagement_de_la_place_de_la_republique).

### 5.3. Le Pavillon Monde & Médias :

Le Pavillon Café "Monde & Média" est un édifice viable, le pavillon est installé sur le parvis ouest dans la continuité du miroir d'eau et de la statue de la République. Il est entièrement vitré afin de dégager les vues et conserver une lecture continue de la place. Il doit être évolutif et adaptable tout en offrant une présence forte et ouverte sur la place. Il est le seul édifice construit du projet. Il est composé d'un espace dédié à la restauration légère – café, snack – et de plusieurs espaces modulables pour les animations, expositions ou débats publics.



**Figure N°06:** Le Pavillon Monde & Médias de place.

**Source :** TVK, le projet de réaménagement de place de la république.

## 6. Le mobilier urbain :

### 6.1. Les assises :

La place de la république comporte trois différents types d'assise, répondant chacun à des typologies d'usages différentes :

- **Le sol :** qui offre déjà en soi des possibilités d'assise importantes, par la présence de :

- **Bancs en bois** : dessinés par TVK (Trevelo&Viger-Kohler agence chargée du réaménagement de la place), disposés sur l'esplanade et sur les trottoirs périphériques.
- **Un deck en bois** : face au boulevard Voltaire et à proximité de la sortie de métro sur le terre-plein, lui aussi conçu par TVK.
- **Des chaises "mobiles"** : mises à disposition de tous les publics.

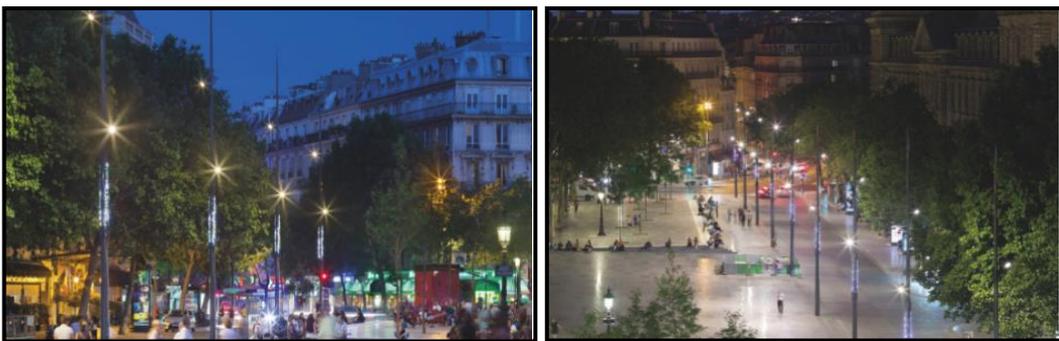


**Figure N°07** : Différents types d'assise dans la place de la république.

**Source** : [projets-architecte-urbanisme.fr/place-republique-paris-agence-tvk](http://projets-architecte-urbanisme.fr/place-republique-paris-agence-tvk).

### 6.2. L'éclairage public :

L'utilisation de Manchon lumineux à base de LED qui diffuse une lumière blanche confortable, qui devait répondre à deux fonctions : l'éclairage des voiries pour automobiles et la mise en valeur des espaces piétons.



**Figure N°08** : l'éclairage public de place de la république.

**Source** : [archicree.com/matieres/eclairage-place-de-la-republique-paris](http://archicree.com/matieres/eclairage-place-de-la-republique-paris).

### 7. Les dimensions de l'appropriation dans la place :

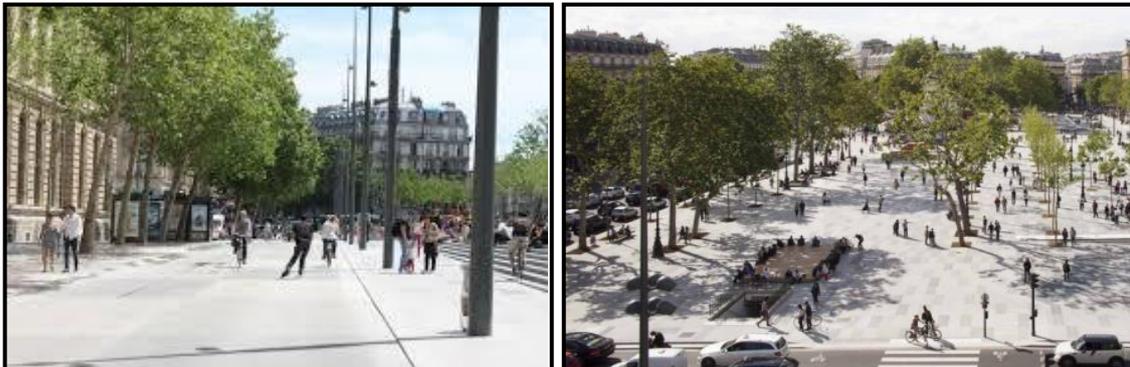
On a trois dimensions qui influencent sur l'appropriation dans la place de la République : les qualités physiques de la place et des propriétés privées riveraines, les activités dans la place et enfin la dimension temporelle qui fait référence au temps d'utilisation de la place par les usagers, ce temps d'utilisation est relatif à l'accessibilité visuelle et l'éclairage public qu'offre la place, ces dimensions citées ci-dessus influence directement sur l'appropriation.

#### 7.1. Les qualités physiques de la place publique :

##### 7.1.1. Les déplacements :

- **L'accessibilité physique :**

L'accessibilité physique de la place est formelle. Les rues et les passages piétons sont aménagés ainsi que la présence de signaux pour piétons permettent de raccorder la place publique au tissu urbain environnant. Ainsi, favoriser l'accessibilité à l'espace public, donc le piéton marche de façon sécuritaire.



**Figure N°09:** L'accessibilité physique de la place.

**Source :** TVK, le projet de réaménagement de place de la république.

- **La continuité du parcours piéton :**

Les parcours piétons sont continus dans l'espace et ne sont pas entravés par des obstacles, les piétons ne sont pas obligés de faire des détours pour les éviter. Mais le revêtement du sol de la place est entrecoupé par des rues, ce qui est considéré comme inconfortable parce que le piéton a le sentiment qu'il n'a pas la priorité dans la place publique et il est en danger par la présence des véhicules qui passent.

##### 7.1.2. Les arrêts :

- **Les facteurs physiques :**

La diversité des façons de s'asseoir s'adressent à plusieurs catégories de la société (jeunes, adultes, vieux...) rend la place plus utilisée et plus appropriée par ces derniers.

- **Les facteurs climatiques :**

La place offre différents microclimats, donnant la possibilité aux usagers de s'asseoir au soleil et à l'ombre. Grâce à la présence de la végétation, Les arbres, aménagés peuvent procurer de l'ombre. L'utilisateur devient ainsi maître de l'espace, il s'approprie facilement la place.



**Figure N°10 :** Les arbres de la place de la république.

**Source :** [www.pinterest.fr/pin/321514860870278744](http://www.pinterest.fr/pin/321514860870278744).

### 7.1.3. Les matériaux :

Le sol est composé de dalles, de teintes, et de tailles différentes. Les parties ombragées de la place sont traitées avec des teintes majoritairement sombres, et les parties largement ouvertes avec des teintes majoritairement claires. Le choix du béton préfabriqué permet d'assurer une bonne tenue dans le temps, en offrant une résistance maximale aux usages les plus variés. Ce matériau permet aussi l'utilisation de teintes monochromes s'intégrant dans la continuité colorimétrique des sols et des toits parisiens, de cela les matériaux de traitement utilisés sont adaptés à la place et participent à son animation, ce qui est perçu par l'utilisateur comme confortable aux yeux, ce qui influence positivement sur l'appropriation de la place.



**Figure N° 11 :** le revêtement du sol de la place de la république.

**Source :** [pierrevesbrunaud.net/en/portfolio/place-de-la-republique-paris-tvk-architectes-urbanistes](http://pierrevesbrunaud.net/en/portfolio/place-de-la-republique-paris-tvk-architectes-urbanistes).

### 7.2. Les qualités physiques des propriétés privées riveraines :

Les aménagements des propriétés privées sont visibles depuis la place publique, le style architectural des façades de ces bâtisses, leurs hauteurs, leurs aménagements par la végétation et la disposition des bancs contribuent à l'animation de la place et à la sécurité perçue, cela donne une certaine expérience pour le piéton dans la place et renforce son appropriation.



Figure N° 12 : Les bâtiments entourant la place de la république.

Source : [www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink- Place-de-la-République-Paris-Ile-de-France](http://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-Place-de-la-République-Paris-Ile-de-France).

### 7.3. Les activités :

Les qualités spatiales de la place de la République sont assez diversifiées et répondent aux besoins des usagers et favorisent plusieurs types d'activités, le repos, l'engagement passif et l'engagement actif.

### 7.4. Le temps :

#### 7.4.1. L'accessibilité visuelle :

La place de la République est une place ouverte, elle a une bonne accessibilité visuelle, ce qui donne la possibilité pour un usager potentiel en dehors de voir ce qui se passe à l'intérieur ; cela assure la sécurité perçue.



Figure N° 13 : L'accessibilité visuelle de la place de la république.

Source : [http://paris1900.lartnouveau.com/paris10/place\\_de\\_la\\_republique](http://paris1900.lartnouveau.com/paris10/place_de_la_republique).

### 7.4.2. L'éclairage public :

La place est bien éclairée grâce au système d'éclairage présent dans la place cela favorise le sentiment de sécurité chez l'utilisateur et l'encourage à utiliser cette dernière durant les heures du soir.



Figure N° 14 : Eclairage public de la place de la République.

Source : [www.evous.fr/La-nouvelle-place-de-la-Republique-R-de-jeux-la-ludotheque-parisienne](http://www.evous.fr/La-nouvelle-place-de-la-Republique-R-de-jeux-la-ludotheque-parisienne).

### Synthèse :

L'analyse de place de la République nous a permis de ressortir les points forts qui favorisent son appropriation, nous les énumérons comme suit :

-L'accessibilité facile de la place grâce à sa position dans la ville et la convergence de plusieurs axes routiers importants vers elle, fait d'elle un espace récepteur d'un flux important de public.

-L'accessibilité visuelle qu'elle offre grâce à son ouverture et les nombres d'entrées qu'elle possède, offrent un confort visuel favorisant ainsi l'appropriation de la place.

-Le mobilier de repos avec sa diversité (bancs, chaises, sol...) présents, offre de l'aisance aux usagers et les incite à s'approprier la place.

-Sa remarquable végétation qui se traduit par les arbres présents offrent aux usagers différents micro climats, en leur donnant le choix d'assise à l'ombre ou au soleil.

-Le système performant d'éclairage présent dans la place provoque un sentiment de sécurité chez l'utilisateur incitant ainsi à s'approprier la place même durant les heures tardives du soir.

-Le marquage de la place par trace à travers l'existence de la statue mémorable de la République qui renforce l'identité du lieu et favorise l'appartenance de l'utilisateur à l'espace.

-La présence de l'élément minéral qui est le remarquable miroir d'eau qui représente la marque de la place, favorise la fraîcheur et crée un aspect esthétique, attirant ainsi les usagers à la côtoyer.

-Diverses activités animent la place (comme le Pavillon monde et médias...etc.) ce qui offre aux usagers plusieurs services, incitant ainsi ces derniers à s'approprier la place.

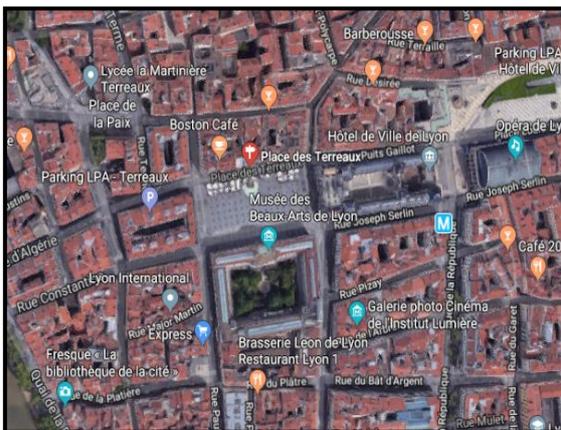
### II. La place des Terreaux à Paris, Lyon :

#### 1. Situation de la place :

La place des Terreaux est située dans le premier arrondissement de Lyon, sur la presqu'île entre le Rhône (Le Rhône est un fleuve européen, de 812 kilomètres de longueur) et la Saône (La Saône est une rivière de l'est de la France de 480Km de longueur), au pied de la colline de la Croix-Rousse. Bordée par :

- Des bâtiments civils au nord.
- Le palais Saint-Pierre ou Musée des beaux-arts au sud.
- Par un édifice traversé par une galerie à l'ouest.
- L'hôtel de la ville à l'est.

La place bénéficie d'une quantité d'ensoleillement suffisante et d'une protection contre les vents, grâce au gabarit homogène de ses parois. Et son emplacement dans l'ensemble urbain procure aux visiteurs un confort climatique.



**Figure N°15:** Situation de La place des Terreaux à Lyon.  
Source : Google Maps.



**Figure N°16 :** La place de terreaux à Lyon.  
Source : <http://www.lyon.fr/lieu/patrimoine/place-des-terreaux>.

### **2. Historique et description de la place :**

La place des Terreaux est la plus remarquable de la ville de Lyon après celle de Bellecour, Construite au XIIème siècle, En raison de sa situation topographique exceptionnelle, la place des Terreaux a concentré au cours des siècles divers enjeux politiques, économiques et sociaux.

Les deux monuments qui l'embellissent sont l'hôtel de ville et le musée des beaux arts de Lyon. L'aspect des façades de ces deux édifices, leurs ornements d'architecture, l'effet que produisent à la place attirent l'attention des usagers.

Cette place est riche d'une histoire longue de plusieurs siècles, la place des Terreaux fait partie intégrante de la vie lyonnaise. Terreaux venant du mot « terralia » qui signifie la terre. Qui désigne le talus bordant le fossé du Rhône et la Saône.

En 1617, l'ancien fossé disparaît définitivement, remplacé par les aménagements des jardins de l'hôtel de ville sur lesquels s'élèvent aujourd'hui l'Opéra.

La place fut installée vers 1625 sur les anciens fossés des fortifications de la Lanterne, qui était le seul espace disponible du quartier. En 1888, la place se dote d'une fontaine, dont elle est constituée de deux bassins et d'un groupe, puis la place a été réaménagée en 1994 afin de construire le parc de stationnement souterrain des Terreaux, et ont déplacé la fontaine qui été initialement située en face de l'hôtel de ville à son emplacement actuel dans l'axe du palais Saint-Pierre en face au Musée des Beaux-arts, et qui a quitté la place à partir de 2015 pour les travaux de rénovation.

### **3. Morphologie de la place:**

La place est de forme régulière d'une superficie de 8000m<sup>2</sup>, d'un style baroque destinée au public. C'est une place d'agrément et de rassemblement fermée avec des parois qui sont dans un ordre d'alignement ordonnancé (l'hôtel de ville et le musée des beaux arts constituent ces signaux forts de la place).

### **4. Les activités qui entourent la place :**

- **L'hôtel de ville :**

L'hôtel de ville de Lyon, un des plus imposants bâtiments historiques de la ville, se situe dans la place des Terreaux, il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 12 juillet 1886, il se repère à son imposante structure rectangulaire. Son beffroi et ses deux pavillons d'angle dominant la place des Terreaux. Lors des journées du patrimoine, environ 15 000 visiteurs peuvent découvrir son intérieur baroque richement décoré.



**Figure N°017 :** L'hôtel de ville de Lyon dans la place des terreaux.

**Source :** [www.tripadvisor.it/LocationPhotoDirectLink-Lyon\\_Rhone\\_Auvergne\\_Rhone\\_Alpes](http://www.tripadvisor.it/LocationPhotoDirectLink-Lyon_Rhone_Auvergne_Rhone_Alpes).

- **Musé des beaux-arts :**

Le musée des beaux-arts de Lyon, est un musée municipal situé sur la place des Terreaux à Lyon, dans l'abbaye de Saint-Pierre-les-Nonnains, plus connu sous le nom de palais Saint-Pierre. Le musée est très fréquenté, il présente au public environ 700 peintures, choisies parmi une collection de 2 000 œuvres, dans 35 salles selon un ordre chronologique.



**Figure N°18 :** Le musée des beaux arts dans la place des Terreaux.

**Source :** [www.lyon-france.net/2014/07/musee-beaux-arts-lyon](http://www.lyon-france.net/2014/07/musee-beaux-arts-lyon).

- **Bâtiments civils :** Au nord de la place se trouve des bâtiments civils résidentiels, le soubassement est utilisé pour le commerce, comme des boutiques et des cafétérias.



**Figure N°19:** Bâtiments civils qui entourent la place.

**Source :** [www.yelp.fr/biz/place-des-terreaux-lyon](http://www.yelp.fr/biz/place-des-terreaux-lyon).

### 5. Le vécu de la place des Terreaux :

L'étendue de la place des Terreaux est partagée en deux zones : une du côté Nord réservée à l'aspect statique, aux terrasses des cafés et l'autre zone parsemée de mini-fontaines enfouies dans le sol formant une forêt mouvante et régulant au loin du vacarme de la circulation. Ce qui fait de cette place un lieu propice à la promenade et à la communication.

### 6. Le marquage de la place :

#### 6.1. Les marques :

Grace à ses commerces et ses terrasses, la place des Terreaux est devenue aujourd'hui le point de rencontre des Lyonnais. La place est aussi structurée à base d'une trame orthonormée au sol composé d'eau et de lumière (micros fontaines), l'ensemble des éléments cités représente des marques et incitent à l'utilisation de la place.



Figure N°20: Signes de marquage par marque dans la place.

Source : [www.yelp.fr/biz/place-des-terreaux-lyon](http://www.yelp.fr/biz/place-des-terreaux-lyon).

#### 6.2. Les traces :

L'ensemble de la sculpture monumentale, de la fontaine Bartholdi se trouvant au centre, ainsi que les bâtiments historiques entourant la place représente les éléments symboliques de cette dernière (Les traces).



Figure N°21 : Signe de marquage par trace de la place des Terreaux.

Source : <http://ndll.eklablog.com/lyon-fontaine-bartholdi-assechee-a59159351>

### 7. Les édicules de la place :

- **Les micros fontaines** : 69 micro-fontaines réparties sur la surface de la place elles sont structurées à base d'une trame orthonormée, le quadrillage au sol par des bandes alternées de 8,7cm.



Figure N°22 : Photo illustrative des micros-fontaines dans la place.

Source : [www.danielburen.com/images/artwork](http://www.danielburen.com/images/artwork).

- **Kiosques** : Des kiosques sous forme de chapiteaux disposés de part et d'autres de la fontaine, se trouvant aux terrasses des cafés de place destinés à la consommation et à la détente.



Figure N°23: Photo illustrative des kiosques dans la place.

Source : [www.danielburen.com/images/artwork](http://www.danielburen.com/images/artwork).

- **Fontaine Bartholdi**: Fontaine circulaire de Bartholdi se trouvant au coté Nord de la place .La fontaine pèse au total 360 tonnes. Elle est constituée de deux bassins et d'une statue pesant 21 tonnes, soutenue par une armature de fer, habillée d'une peau de plomb. La statue mesure 4,85 m de haut, elle est remarquable à la fois par ses dimensions monumentales et la prouesse technique de sa structure et des chevaux en porte-à-faux. Elle représente la France et ses quatre fleuves, La fontaine est classée comme monument historique.



Figure N°24 : Photo illustrative de la fontaine Bartholdi.

Source : [www.danielburen.com/images/artwork](http://www.danielburen.com/images/artwork).

- **Rangée de Piliers:** En façade Nord, 14 piliers prolongent la trame dans l'espace, ils sont disposés d'une manière ordonnée, organisée en rangée servant de promenade et marquant l'entrée par le côté Nord.



Figure N°25 : Photo montrant la rangée de piliers présents dans la place.

Source : [www.danielburen.com/images/artwork](http://www.danielburen.com/images/artwork).

### 8. Le mobilier urbain :

#### 8.1. Les assises :

La place publique accueille les usagers et leur procure :

- **Le Sol:** les usagers s'approprient l'escalier de l'hôtel de ville qui offre des possibilités d'assise, par la présence de larges emmarchements.



Figure N°26 : L'escalier de l'hôtel de ville servant d'assise.

Source : [www.molon.de/galleries/France/Lyon/Terreaux/img](http://www.molon.de/galleries/France/Lyon/Terreaux/img).

- **Le pourtour de la fontaine:** les usagers utilisent le pourtour de la fontaine pour s'asseoir et en profiter de la fraîcheur dégagée par cette dernière.



**Figure N°27 :** photo montrant l'assise sur le pourtour de la fontaine.

**Source :** [www.danielburen.com/images/artwork](http://www.danielburen.com/images/artwork).

- **Les bornes de la place:** c'est des bornes fixes en béton de forme cubique se trouvant aux bordures de la place servant ainsi d'assise aux usagers.



**Figure N°28 :** Bornes servant de sièges.

**Source :** [france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/place-terreaux-artiste-daniel-buren](http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/place-terreaux-artiste-daniel-buren)

- **Des chaises mobiles :** mises à disposition des usagers, on les trouve dans les terrasses des cafés.



**Figure N°29 :** Les chaises de la terrasse du café de la place.

**Source :** [www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink- -Boston\\_Tavern-Lyon\\_Rhone\\_Auvergne\\_Rhone\\_Alpes](http://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink- -Boston_Tavern-Lyon_Rhone_Auvergne_Rhone_Alpes)

### 8.2. L'éclairage public :

La place publique possède de multiples systèmes d'éclairage d'abord les lampadaires dans l'esplanade et l'éclairage présent sur les façades des bâtiments environnants.



**Figure N°30:** Système d'éclairage de la place des terreaux.

**Source :** [www.dreamstime.com/stock-photo-place-des-terreaux-night-lyon-france](http://www.dreamstime.com/stock-photo-place-des-terreaux-night-lyon-france).

### 9. Les dimensions de l'appropriation de la place :

On a trois dimensions qui influencent sur l'appropriation dans la place des Terreaux : les qualités physiques de la place et des propriétés privées riveraines, les activités dans la place et enfin la dimension temporelle qui fait référence au temps d'utilisation de la place par les usagers, ce temps d'utilisation est relatif à l'accessibilité visuelle et l'éclairage public qu'offre la place, ces dimensions citées ci-dessus influence directement sur l'appropriation.

#### 9.1. Les qualités physiques de la place publique :

##### 9.1.1. Les déplacements :

- L'accessibilité physique :

L'accessibilité physique dans la place est formelle. La rue, la piste cyclable les passages piétons sont Aménagés et permettent de raccorder la place publique au tissu urbain environnant, l'accessibilité à la place est ainsi favorisée. La présence de bornes séparant l'espace piéton et celui réservé à l'automobile, l'usager se sent ainsi en sécurité.



**Figure N°31 :** Bornes protégeant de la circulation automobile.

**Source :** france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/place-terreaux-artiste-daniel-buren.

- **La continuité du parcours piéton :**

Les parcours piétons dans la place Terreaux ne sont pas continus, ils sont entravés par des obstacles, tel que la présence des bornes qui sépare l'espace réservé aux voitures, la piste cyclable réservée aux vélos, et aussi la présence des micros fontaines disposées sur le sol de la place. Les piétons doivent faire des détours pour les éviter ce qui est considéré comme inconfortable parce que le piéton a le sentiment qu'il n'a pas la priorité dans la place publique.

### 9.1.2. Les arrêts :

- **Les facteurs physiques :**

La place offre une diversité dans les façons de s'asseoir et s'adressant à plusieurs groupes d'usagers. Les usagers peuvent s'asseoir, sur les chaises qui se déplacent présentes dans les terrasses du café, et peuvent aussi s'asseoir sur des supports fixes, les bornes, le pourtour de la fontaine, les escaliers.

- **Les facteurs climatiques :**

La place n'offre une variété de micros climats, cela à cause de l'absence de végétation, la place donne la possibilité aux usagers de s'asseoir seulement au soleil, soit sur le pourtour de la fontaine, soit sur les bornes, ou sur les escaliers. L'usager ne se sent pas protégé de ce fait il peu ne pas s'approprier la place pour une telle raison.

### 9.1.3. Les matériaux :

L'ensemble du revêtement du sol composant l'espace central de la place est un revêtement minéral en pavé gris, il participe à l'aspect esthétique de la place, la dalle de la place est découpée selon une trame orthonormée, cette trame agit comme une grille de mise en perspective des monuments quel que soit le point de vue de l'observateur. Cette façon de présenter et d'aménager ainsi que les matériaux adéquats utilisés, accompagnent l'usager vers l'appropriation de la place.



Figure N°32 : Le revêtement du sol de la place des terreaux.

Source : [www.rue89lyon.fr/2015/09/01/place-des-terreaux-le-nouveau-coup-de-gueule-de-buren](http://www.rue89lyon.fr/2015/09/01/place-des-terreaux-le-nouveau-coup-de-gueule-de-buren)

### 9.2. Les qualités physiques des propriétés privées riveraines :

L'aménagement des bâtiments environnants qui sont visibles depuis la place publique leurs détails architectural, leur hauteur, influent sur la sécurité perçue, c'est des bâtiments historiques qui reflètent l'histoire de la ville de Lyon tel que, le palais Saint-Pierre ou musée des beaux arts et l'hôtel de ville, ils sont parfaitement intégrés à la place et contribuent fortement à l'animation de cette dernière.

### 9.3. Les activités :

Les qualités spatiales de la place Terreaux sont assez diversifiées et répondent aux besoins des usagers et favorisent plusieurs types d'activités, le repos, l'engagement passif et l'engagement actif.

### 9.4. Le temps :

#### 9.4.1. L'accessibilité visuelle :

La place publique des Terreaux est une place fermée elle n'a pas une bonne perméabilité visuelle, une personne en dehors de la place ne pourra pas voir ce qui se passe à l'intérieur cela a un impacte sur la sécurité perçue.

### **9.4.2. L'éclairage public :**

La place est bien éclairée, et favorise le sentiment de sécurité, c'est ce qui encourage l'utilisation de la place publique le soir.

### **Synthèse :**

Grâce aux différents services qu'elle offre, la qualité de son aménagement, la place des Terreaux est l'une des places les plus appropriées par les lyonnais, et cela par l'ensemble de critères suivants:

-Le revêtement du sol avec des matériaux originaux rendent la place plus claire et lisible et donc plus appropriable.

-La célèbre fontaine de Bartholdi et ses fameuses sculptures représentent la trace de la place qui reflète la mémoire du lieu, créant la curiosité au près des visiteurs et leurs donnant ainsi une volonté de s'approprier l'espace.

-Les qualités physiques des propriétés riveraines historiques par le traitement unifié du style architectural baroque des façades rends la place plus agréable et favorise son appropriation.

-Diversité d'activités qui offre des services aux usagers, et qui participent à l'animation de la place, comme les boutiques (cafétéria, brasserie...etc.) ce qui favorise son appropriation.

-L'accessibilité physique à la place est facilitée grâce à sa situation et la présence d'un réseau routier qui la raccorde au reste du tissu urbain de la ville de Lyon, qui passe juste à proximité de la place.

-Le système performant d'éclairage présent dans la place, qui provoque un sentiment de sécurité chez l'usager et l'incite à s'approprier la place même durant les heures tardives du soir.

-La variété des méthodes d'assise qu'offre la place, fait d'elle une place appropriée par toutes les catégories d'âge (enfants, adolescents, adultes, vieux), elle s'adresse à divers catégorie d'usagers.

-Le marquage de la place par marque en présence des micros-fontaines incluses dans le sol selon une trame, créant un aspect esthétique attirant les usagers à s'approprier la place.

### **Conclusion:**

Notre analyse de ces deux exemples, nous a permis de ressortir une liste de critères qui doivent être omniprésents dans la place publique en matière d'aménagement, afin de renforcer son appropriation.

- **Les espaces piétons :**

Doivent être aménagés, à fin de raccorder la place publique au tissu urbain, ils doivent être d'une grande largeur pour faciliter la circulation des piétons et provoquer un sentiment de sécurité chez ces derniers.

- **Les activités :**

La place publique doit être active et attractive par les équipements qui l'entourent ou par les activités qu'elle contient soit de commerce, culture, détente.....etc.

Ces activités doivent être diversifiées, afin de permettre aux usagers de pratiquer la place et d'éviter l'ennui (le repos, l'engagement passif, l'engagement actif).

- **Les arrêts**

Une place publique doit offrir diverses façons de s'asseoir (bancs fixes, chaises amovibles...etc.), selon la diversité des usagers (tranches d'âges, sexe,...).

- **L'accessibilité visuelle :**

De l'intérieur vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur, c'est de donner la possibilité pour un usager potentiel, de voir ce qui se passe à l'intérieur de la place publique pour renforcer la sécurité perçue.

Les arbres, le mobilier peuvent entraver la vue s'ils sont mal disposés dans une place publique.

- **L'éclairage public :**

Le système d'éclairage est d'une importance capitale quant à l'appropriation de la place en nocturne. Ceci peut influencer considérablement sur le nombre d'usagers durant la nuit. Une place bien éclairée favorise le sentiment de sécurité chez les usagers.

- **Les matériaux :**

Les matériaux de construction utilisés dans les places exercent une influence sur la sensation de confort et la sécurité perçue par l'utilisateur, l'utilisation de matériaux adaptés qui s'intègrent facilement, et qui participent à la lisibilité de l'espace et son embellissement favorise et encourage l'appropriation de cette dernière. Les matériaux, sont un autre indicateur d'appropriation.

- **La végétation :**

La présence de l'élément végétal dans la place publique est importante, il permet de créer un microclimat agréable, donc donner la possibilité aux usagers de rester à l'ombre, sa répartition doit répondre aux besoins des usagers (faciliter de circulation).

Ce chapitre d'analyse d'exemples étrangers de places publiques, nous à révélé que chaque place détient sa pérennité, son attractivité, son appropriation, par les atouts qu'elle présente, (aménagement, forme composante...etc.).

Le prochain chapitre portera sur l'analyse de notre cas d'étude voir la place « Said Mekbel » à Béjaïa, ou on essayera de vérifier la validé des critères (indicateurs) tirés dans ce présent chapitre.

# *Chapitre IV :*

*Partie pratique*

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

### Section I : Analyse du cas d'étude « Place Said Mekbel »

#### Introduction :

Cette section portera sur la présentation du cas d'étude, pour mesurer par la suite la validité des critères tirés à partir des exemples de places publiques analysés par l'outil d'investigation quantitatif sur terrain, qui est le (le questionnaire).

En premier lieu, une présentation de la ville de Béjaïa sera faite, en abordant sa situation géographique, climat et enfin son évolution à travers l'histoire.

La deuxième partie, consiste en la présentation du cas d'étude dans la ville de Bejaïa, Elle débutera par la justification du choix d'étude et la présentation de la place (description, situation, forme et dimension), en arrivant finalement à décortiquer les composantes de la place.



**Figure N°01:** Place Said Mekbel à Béjaïa.

**Source :** Auteurs 2018

#### 1. Présentation de la ville de Béjaïa :

La ville de Bejaia est le chef-lieu de la wilaya de Bejaïa ou se concentrent les fonctions administratives, politiques, économiques et culturels. Elle est une façade maritime qui couvre une superficie de 12022 hectares et entourée par des montagnes qui délimite l'espace urbain.

##### 1.1. Situation géographique :

La ville de Bejaia est localisée au nord de la wilaya de Béjaïa sur le littoral méditerranéen. Elle est traversée par le fleuve de la Soummam dans la région de la Kabylie,

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

elle est dotée d'une position géographique au point central de son chef-lieu respectivement dans les méridiens 5° 04 à l'Est de Greenwich et 36°45 hémisphère nord.

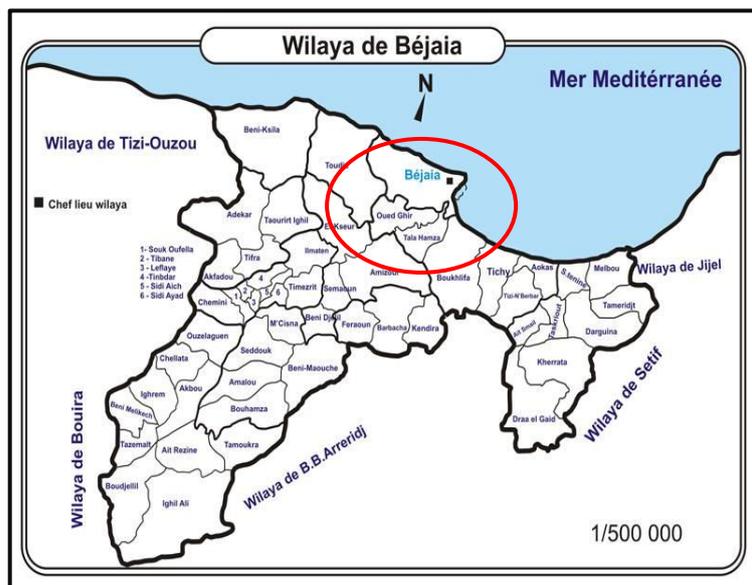


Figure N° 02: Situation de la ville de Béjaïa dans la Wilaya de Béjaïa.

Source : <http://ighilali.free.fr/geographie-bejaia.html>

### 1.2. Climat :

Béjaïa se caractérise par un climat méditerranéen, avec un hiver doux et pluvieux et un long été chaud et sec. Selon un ensemble des statistiques, la température moyenne est de 20°C. Les températures peuvent descendre jusqu'à 10°C en hiver et monter jusqu'à 30°C en été. Les précipitations sont irrégulières avec une moyenne annuelle qui se situe dans la fourchette des [600 – 800] millimètres, ce qui indique que Bejaia est classé parmi les zones les mieux arrosées à l'échelle nationale, alors que la moyenne d'ensoleillement est de 2874 heures. Concernant les vents dominant, ils sont du Nord/Ouest (Marins), mais il faut dire que la ville est entourée par des montagnes qui la protègent.

### 1.3. L'émergence de la notion de place publique à Béjaïa :

L'évolution de la ville a commencé depuis l'occupation des phéniciens des comptoirs méditerranéens. Mais la notion de place comme élément structurant la trame urbaine, a émergé durant la période française intra-muros par la transformation du Souk de l'époque turque à une place appelée Arsenal ainsi que la création d'autres places publiques, le tableau N°02 suivant résume le processus de transformation de la ville et ses places.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

<p><b>1. Période phénicienne:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ère phénicienne, première occupation humaine à Bejaia, date du 7eme siècle av JC,</li> <li>• l'installation des phéniciens le long de la côte nord de l'Afrique était séquencée de 30 à 40 Km, pour éviter la navigation nocturne.</li> </ul>	<p><b>2. Période Romaine: Salade (III av JC)</b></p> <p>Les faits urbains:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fortification de la ville par une muraille de 3000m, percée par quatre portes (assurant les liaisons et les échanges avec l'extérieur).</li> <li>• Aménagement d'un port.</li> <li>• Construction de certains édifices importants: temple, aqueduc...</li> </ul>
<p><b>3. Période Hammadide et Almohade: (1067 1152)</b></p> <p>Les faits urbains:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargissement du mur de l'enceinte avec création de nouvelles portes urbaines,...</li> <li>• le nombre de porte à six.</li> <li>• Construction de palais et de mosquées et aménagement de jardins.</li> <li>• Construction de forts.</li> <li>• Edification de la casbah (Almohade).</li> </ul>	<p><b>4. Période Espagnole; Bujia (1510_1556)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction massive de tout symbole représentant la civilisation musulmane.</li> <li>• Rétrécissement de l'enceinte de la ville.</li> <li>• Edification de forts supplémentaires (Barral, Gouraya, Abdelkader, Casbah).</li> </ul>
<p><b>5. La période coloniale :</b></p> <p><b>5.1. Intervention intra-muros 1833-1871:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'enceinte de la ville.</li> <li>• Restructuration du tissu précolonial et mise en valeur de l'espace public.</li> <li>• Elargissement de voies.</li> <li>• Tracé urbain d'une trame régulière, organisé autour de deux moments important de la ville (la place de l'arsenal ex-souk turque et la place Lumumba sur l'emplacement de l'église).</li> </ul>	<p><b>5.2. Intervention extra-muros 1871-1962:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élargissement du port (remblais important qui fera reculer la mer de 50m) et sa réorganisation en trois grandes parties.</li> <li>• Extension de la ville sur la plaine grâce à l'avancement des chemins de fer (prison, gare, hôpital Franz Fanon, théâtre,...).</li> <li>• Découverte du pétrole et création du port pétrolier</li> <li>• Installation d'une grande zone industrielle dans la partie centrale de la plaine (loin de la ville).</li> <li>• La première extension sur la plaine et la seconde se fera par la place de square (jardin) dotée de l'église saint Thérèse ainsi que la création de la place GUEYDON à l'échelle de la ville. Située au centre du noyau historique.</li> </ul>
<p><b>6. La période poste coloniale :</b></p> <p><b>1. Entre 1962 et 1974:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réinterprétation de l'espace urbain et l'Emergence du tissu urbain anarchique engendré par l'exode rural.</li> </ul> <p><b>2. Entre 1974 et 1990:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 1974, Bejaia se détacha du département de Sétif et sera élevé au rang du chef-lieu de wilaya et se dotera d'un PUD qui reprendra l'idée du plan de Constantine (zoning).</li> <li>• Urbanisation accentué le long du parcours agricole.</li> <li>• Réalisation d'une zone administrative vers l'ouest et aussi des zones d'habitations urbaines nouvelles telles que les ZHUN Sidi Ahmed, Ihaddaden, à ce moment on parle que d'espaces résiduels « dit espaces verts ».</li> </ul> <p><b>3. Entre 1990 et 2010:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Densification du tissu urbain formé par les établissements spontanés (qui n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie).</li> <li>• Ce tissu donne à la ville, la forme d'un fer à cheval qui contourne la zone, suivant le relief.</li> <li>• Des interventions récentes le long du " boulevard Krim Belkacem" ou des projets de gabarit de (R+7) (immeuble multi fonctionnels).</li> <li>• Une pression urbaine sur la zone industrielle vu l'importante assiette foncière qu'elle présente.</li> </ul>	

**Tableau N°03** : Evolution de la ville de Bejaia à travers l'histoire. **Source** : Auteurs, 2018



## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

### 3.2. Description et historique de la place :

La place publique Said Mekbel est une place à l'échelle de la ville de Béjaïa. Elle porte le nom du grand défunt Said Mekbel assassiné en 1994. Son inauguration a eu lieu le 16 Avril 2014 par les autorités de la ville de Béjaïa, exactement par Monsieur le wali « Hemmou Ahmed Touhami ».



Figure N°04 : Vue d'ensemble de la place.

Source : Auteurs, 2018

### 3.3. Aspects formels et dimensions de la place :

La place de « Said Mekbel » est facilement accessible depuis la rue de la liberté, elle a une superficie moyenne d'environ 206m<sup>2</sup>, elle est de forme circulaire et elle occupe une situation très importante dans la ville.

### 3.4. Activités qui entourent la place :

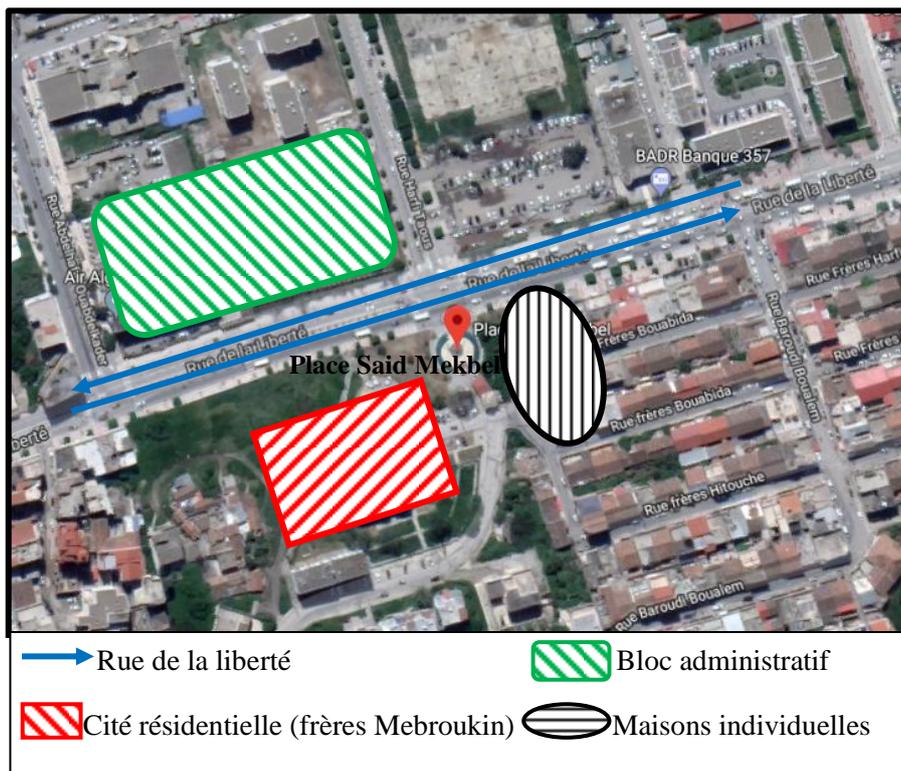
A travers notre observation, nous avons constaté que la place n'est pas seulement utilisée comme espace de passage, mais aussi comme espace d'assise et de repos grâce à l'activité commerciale qui se déroule aux alentours de cette dernière. Ce qui offre au public plusieurs services. De plus, la présence d'une cafétéria située, au-dessus de la place publique attirant les gens et les incitent à s'y installer.

-L'activité administrative qui se situe à proximité de cette place, comme le bloc administratif, le siège de la wilaya..., a exercé une influence à son tour sur le passage des usagers a la place publique « Said Mekbel ».

- Une activité résidentielle dominante du côté Nord et Ouest.

\* Activité résidentielle collective coté Nord.

\* Activité résidentielle individuelle coté Ouest.



**Figure N°05 :** Activités entourant la place.

Source : Google Earth+Traitement Auteurs, 2018

### 3.5. L'image perçue de la place :

La place publique de la liberté Said Mekbel est perçue comme étant un espace à la fois de réunion d'échanges, de repos et détente, aussi un espace de culture, elle est perçue par les usagers comme étant une place symbolique. La symbolique dans les places publique à contribué à donner une identité collective avec le sentiment d'appartenance des individus a cette place.

### 3.6. L'usage de la place :

D'après notre observation la place publique Said Mekbel est utilisée pour des fins de repos et de détente. La présence de la cafeteria attire les usagers et les incite à la côtoyer. La place est aussi utilisée comme espace de détente, des gens l'utilisent pour la lecture et cela pour le service qu'elle offre (présence d'une bibliothèque mobile), on remarque aussi que les SDF(sans domiciles fixes) s'approprient l'escalier de la place durant la nuit comme abris pour dormir.

La place convient aussi aux grandes manifestations culturelles (Yennayer, printemps berbère) qui ont eu lieu dans la wilaya de Béjaïa, les dates en sont témoin (20 avril, 12 janvier..).

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

### 3.7. Le marquage de la place :

#### 3.7.1. La marque :

La place publique « Said Mekbel » est une place marquée par son assise en marbre située au centre de cette dernière, ainsi que sa terrasse ces deux éléments représentent des éléments d'appel qui invite les gens à se réunir.

#### 3.7.2. Les traces :

Le marquage de la place par des traces est représenté par la stèle monument à l'effigie du grand journaliste Said Mekbel, placé au centre de la place.

Cette stèle à une dimension symbolique particulière pour la culture kabyle et la ville de Béjaïa, elle symbolise la liberté de pensée et d'expression, ça renvoie à la "mémoire" du défunt Said Mekbel.

### 3.8. Les composantes de la place :

- **Le plancher :** Le plancher couvrant la surface de la place est en mortier lisse (béton imprimé). Comportant des motifs circulaires allant de la stèle à l'extrémité de la place, et des motifs décoratifs droits venant de l'extrémité au centre de la plateforme centrale servant à la circulation des usagers. (Voir Fig N°06).



**Figure N°06:** Le plancher de place publique Said Mekbel. **Source :** Auteurs, 2018

**L'escalier :** Deux escaliers imposants de part et d'autre de la place de forme semi-arrondie permettant d'accéder à la terrasse de la cafétéria qui se trouve sur un niveau supérieur. (Voir Fig N°07).



**Figure N°07 :** Les escaliers de la place. **Source :** Auteurs, 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

- **Les parois :** La place possède trois parois claires et définies et la quatrième c'est l'ouverture vers le boulevard de la liberté.

### 3.9. L'aménagement de la place :

#### 3.9.1. Le mobilier urbain :

##### 3.9.1.1. Mobilier urbain pour repos :

-**Les bancs :** Au nombre de 10 c'est des bancs fixes en bois avec dossiers destinés pour le repos des usagers placés de manière à suivre une lignée circulaire, la disposition suit la forme de la place, et converge vers le centre de la place où se trouve la stèle monumentale.



Figure N°08 : Les bancs de la place publique « Said Mekbel ». Source : Auteurs, 2018

##### 3.9.1.2. Mobilier pour éclairage public :

- **Les lampadaires :** Des lampadaires au nombre de 08 fixés à l'abri servant à éclairer le centre de la place la nuit. (Voir Fig N°09).



Figure N°09 : Lampadaires de la place. Source : Auteurs, 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

- **Les projecteurs :** Se trouvant sous le plancher de l'escalier servant à éclairer les fresques murales et l'armoire de la bibliothèque durant les heures de nuit. (Voir Fig N°10).



Figure N°10 : Les projecteurs de la place. Source : Auteurs, 2018

### 3.9.1.3. Mobilier de décor :

- **Les Bacs à fleurs :** Entourant la plateforme circulaire sur laquelle se trouve la stèle monumentale qui est au centre de la place, ils sont de forme semi circulaire. (Voir Fig N°11).



Figure N°11 : Les bacs à fleurs de la place. Source : Auteurs, 2018

### 3.9.1.4. Mobilier d'information et de la communication :

- **La bibliothèque :**  
Petite armoire adossée à la paroi de la place et dans laquelle se trouvent des bouquins et des livres mis à la disposition des usagers. (Voir Fig N°12).



Figure N°12 : La bibliothèque de la place Saïd Mekbel. Source : Auteurs, 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

### 3.9.2. Les édicules :

- **La stèle** : buste en bronze à l'effigie du journaliste Said Mekbel. L'ensemble de la stèle se constitue d'une assise en marbre circulaire entourée de bacs à fleurs, d'un piédestal sous forme de parchemin, sur lequel est gravé le fameux billet prémonitoire du journaliste, intitulé "Ce voleur là...". (Voir Fig N°13).



Figure N°13 : La stèle de la place Said Mekbel. Source : Auteurs, 2018

- **La terrasse du café** : Se trouve sur un niveau supérieur par rapport à la place, abritant une boutique de vente (cafétéria) d'un gabarit de R+0, la terrasse comporte des tables et des chaises, elle fait partie des édicules de la vie sociale de la place. (Voir Fig N°14).



Figure N°14 : La terrasse de la cafétéria de la place.

Source : Auteurs, 2018

- **L'abri** : La place comporte un abri en plastique supporté par des colonnes en acier. Il couvre la surface sur la quelle se trouve les bancs suivant la forme circulaire de la

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

place. et protégeant les usagers contre la pluie et crée de l'ombre en été. (Voir Fig N°15).



Figure N°15 : l'abri de la place publique Said Mekbel. Source : Auteurs, 2018

### 3.10. Les dimensions de l'appropriation de la place :

#### 3.10.1. Les qualités physiques de la place publique :

##### 3.10.1.1. Les déplacements :

- **L'accessibilité physique :** La place publique Said Mekbel est physiquement accessible, cette accessibilité est formelle, la présence de la rue de la liberté à proximité qui comporte un passage piétons aménagé fait que l'accessibilité soit favorisée, le piéton peut marcher de façon sécuritaire grâce à la présence du trottoir et de signaux pour piétons.
- **La circulation dans la place :**

A l'intérieur de la place publique Said Mekbel le parcours piéton est continu mais il est entravé par un obstacle, le parcours piéton est très encadré, le piéton n'a pas le choix du trajet pour se rendre de l'esplanade à la terrasse du café il est confronté à l'escalier.

##### 3.10.1.2. Les arrêts :

- **Les facteurs physiques :**

La place n'offre pas une diversité dans la façon de s'asseoir elle s'adresse à un groupe d'utilisateurs particulier, il n'y a qu'un seul type de sièges, c'est des bancs fixes qui ne peuvent être déplacés on les trouve au centre de la place.

- **Les facteurs climatiques :**

La place publique Said Mekbel n'offre pas une variété de microclimats elle donne la possibilité aux usagers de s'asseoir que dans l'ombre à cause de la présence de l'abri

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

couvrant ainsi la surface sur laquelle se trouve les bancs, les usagers ne peuvent pas en profiter du soleil.

### **3.10.1.3. Les matériaux :**

Les matériaux de construction utilisés dans la place sont le béton imprimé présent dans le sol, le bois dans les bancs, le plastique et l'acier dans l'abri, La manière dont ces matériaux sont introduit dans la place n'a pas été pensée vraiment, le bois et le plastique sont des matériaux facilement dégradable à l'usure du temps, le plastique conserve de la chaleur et met mal à l'aise l'utilisateur, lors des journées chaudes, le revêtement du sol n'a aucun aspect esthétique et ne participe en aucun cas à l'embellissement de la place, ce qui pourra influencer sur le rythme de fréquentation donc d'appropriation de la place.

### **3.10.2. Les qualités physiques des propriétés riveraines :**

Les aménagements des propriétés privées avoisinantes visibles depuis la place publique ne contribuent pas à l'animation de cette dernière, ces bâtiments ne sont pas intégrés à la place publique, leurs architecture ainsi que leurs hauteurs ne sont pas proportionnels avec celle de la place, tout ça crée une rupture entre les deux domaines ce qui influence directement sur la sécurité perçue donc sur l'appropriation.

### **3.10.3. Les activités :**

Les qualités spatiales de la place ne sont pas diversifiées et ne répondent pas aux besoins des usagers et ne favorisent que les activités d'engagement passif et d'engagement actif. la place est pauvre en matière d'activités, ces dernières sont vraiment importantes pour l'animation de la place et influence directement sur l'appropriation par les usagers.

### **3.10.4. La dimension temporelle :**

- **L'accessibilité visuelle :**

La place publique Said Mekbel est une place ouverte qui a une bonne perméabilité visuelle, ce qui donne la possibilité, pour un usager potentiel, de voir ce qui se passe à l'intérieur et cela assure la sécurité perçue par l'utilisateur.

- **L'éclairage public :**

La place publique Said Mekbel est bien éclairée la nuit, c'est ce qui favorise le sentiment de sécurité et encourage son utilisation le soir.

### Synthèse :

En se référant aux indicateurs d'appropriation tirés dans l'analyse des exemples étrangers, et à travers l'analyse de notre cas d'étude à savoir la place publique « Said Mekbel » il en découle les appréciations suivantes concernant les points forts et les points faibles de la place:

- **Les espaces piétons :** à l'extérieur de la place l'espace piéton est bien aménagé, permet de raccorder le tissu urbain à la place publique, le piéton marche de façon sécurisée grâce à la présence du trottoir qui sépare l'espace piéton de celui de l'automobile, aussi l'aménagement d'un passage piétons, et des feux de signalisation, renforce cet sensation de sécurité chez l'utilisateur, l'espace piéton est plutôt réduit à cause de la mauvaise disposition des bancs, et la présence imposante de l'escalier qui encadre le trajet du piéton, le piéton n'a vraiment pas le choix dans la circulation
- **Le vécu de la place :** La place publique « Said Mekbel » connaît une certaine animation grâce à la cafétéria se trouvant au dessus de cette dernière, aussi de la bibliothèque mobile de la place avec un petit pourcentage, mais cela reste insuffisant la place n'est pas bien animée.
- **Les activités :** Concernant les activités la place publique « Said Mekbel » par ses qualités spatiales n'offre une diversité d'activités elle ne procure pas le repos tandis qu'elle assure l'engagement actif (activités de socialisation lors des rassemblements) et l'engagement passif (s'asseoir et observer).
- **Les arrêts :** Concernant les arrêts la place publique « Said Mekbel » n'offre pas une diversité de méthodes d'assise, elle s'adresse à un groupe particulier d'utilisateurs, il n'y a que les bancs fixes dans la place.
- **L'accessibilité visuelle :** La place publique « Said Mekbel » ne possède pas de clôture elle est ouverte, cela donne l'aspect de transparence, un usager optimal en dehors de la place peu facilement voir ce qui se passe à l'intérieur et vice-versa, l'utilisateur à l'intérieur a une perméabilité visuelle sur le tissu urbain.
- **L'éclairage public :** La place publique Said Mekbel vu ses dimensions et la quantité des lampadaires présents sur le site, est bien éclairée, le système

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

d'éclairage est suffisant et permet aux usagers de fréquenter la place durant les heures du soir, ce qui favorise le sentiment de sécurité.

- **La végétation :** La présence de la végétation dans la place est quasiment absente, cela réduit les chances d'offrir aux usagers la possibilité et le choix de rester soit à l'ombre ou au soleil, car la végétation participe à la création de microclimats, donnant ainsi le choix à l'utilisateur de devenir maître de son espace.

Les résultats et les points tirés dans cette synthèse résultent de l'analyse de la place et de l'observation, pour avoir des réponses plus pertinentes nous allons, dans le chapitre qui suit, interroger les usagers de la place publique « Said Mekbel » car ils sont les plus proches pour donner leur avis de la place.

### Section II : Outils d'investigation, analyse et interprétation des résultats

#### Introduction :

La méthode adoptée pour l'étude de la place publique « Said Mekbel » dans la ville de Bejaia nécessite le recours à des techniques et des outils permettant l'évaluation du cas d'étude afin d'arriver à travers les résultats recueillis d'atteindre les objectifs de recherche.

Pour cela, cette section sera consacrée à l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus par les différentes techniques d'investigation sur terrain qu'ont été élaborées déjà, tel que l'observation, ainsi qu'un questionnaire destiné aux usagers de la place.

Les données sont interprétées sous forme de tableaux ou de graphes à l'aide du programme « Excel » afin de faciliter la lecture des données.

La première partie de cette section présentera les différents outils d'investigation sur terrain utilisées pour la collecte des données commençant par l'observation et le questionnaire.

La deuxième partie de la section servira à analyser les données selon une seule (01) variable (analyse uni-variée), dans laquelle il sera effectué une lecture synthétique des données des tableaux statistiques établit auparavant pour chaque variable. Ensuite on passera à l'analyse et l'interprétation des données. Ensuite passer à l'interprétation de cette analyse sous forme d'une synthèse qui résumera les résultats finals.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

### **1. Choix de l'outil d'investigation:**

Afin de répondre à la question de recherche et d'affirmer ou infirmer l'hypothèse, nous avons suivi une méthode d'investigation basée sur l'observation ainsi que le questionnaire in situ réalisée auprès des usagers.

#### **1.1. L'observation :**

La technique utilisée dans notre recherche est l'observation en situation, pour explorer la zone d'étude d'une part et d'autre part pour collecter les informations sur les différents modes d'appropriation de la place publique sélectionnée. Cette technique est une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique, c'est l'action d'examiner un phénomène avec soin et non pas un simple exercice de la vue.

L'observation en situation c'est le fait d'être présent physiquement sur place, observer le déroulement ordinaire du comportement des usagers, et l'appropriation des places publiques par une population désignée.

Les visites sur terrain nous ont permis de recueillir les données et la prise de notes à travers l'observation directe.

#### **1.2. Questionnaire in situ avec les usagers de la place publique :**

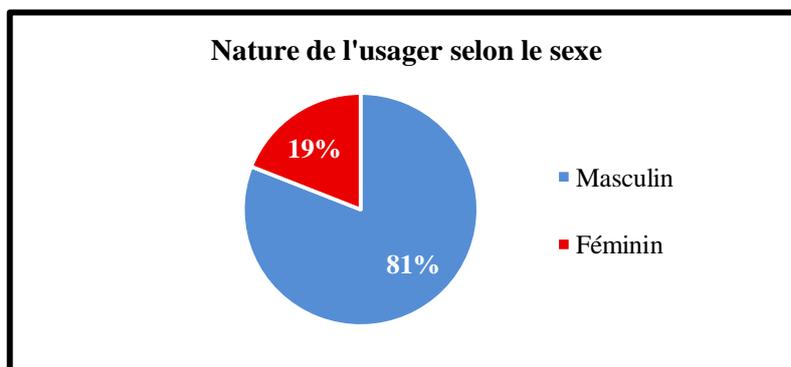
Notre recherche vise à répondre à une problématique préétablie, par la confirmation ou l'infirmerie de l'hypothèse qui a été élaborée, cette vérification ne peut pas s'effectuer uniquement par le biais de l'observation, mais elle nécessite un questionnaire avec les usagers de la place étudiée, car ces derniers sont les premiers acteurs de la place publique. Donc, ce questionnaire constitue ainsi un outil qui peut vérifier statistiquement la validité ou non de l'hypothèse.

Le type de l'échantillon de ce questionnaire est probabiliste du type aléatoire simple dans lequel le questionnaire est adressé aux usagers, d'une manière auto-administrée. Ce questionnaire est appuyés sur un choix maximum du nombre de l'échantillon 100 personnes (usagers).

Le questionnaire se fragmente en quatre volets suivant, premièrement; l'identification de la personne qui permet de déterminer à travers les données la variété ou non des personnes fréquentées dans la place selon différentes catégories (Sexe, âge,...), deuxièmement, le volet d'usage et fréquentation afin de récolter les informations sur la manière et pratiques de fréquentation de la place (le moment, fréquence,...), ensuite le volet de l'utilisateur relatif à l'appropriation de l'espace, en fin le volet relatif à l'aménagement, dont l'objectif est de voir la relation entre l'aménagement et l'appropriation.

### 2. L'analyse uni-variée :

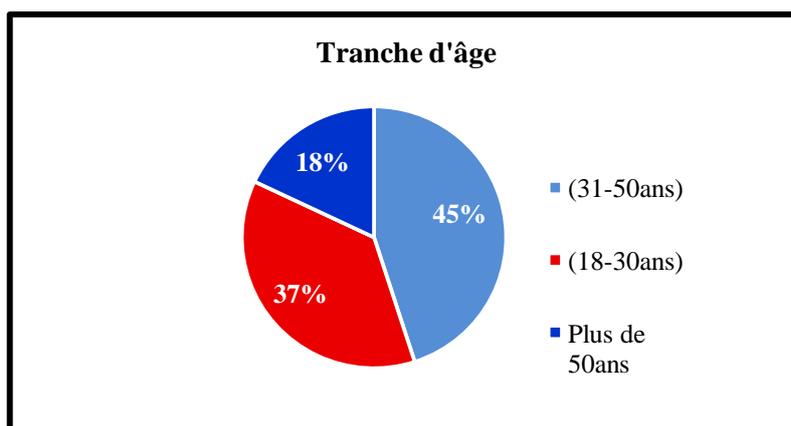
#### 2.1. Identification des personnes :



**Figure N°16:** Graphe de la nature des usagers selon le sexe.

Source : Auteurs 2018

1-A travers le graphe, ci-dessus on constate que la majorité des personnes interrogées sont de sexe masculin avec un pourcentage de 81%, la minorité représente le sexe féminin avec un pourcentage de 19%. On constate qu'il y a une dominance masculine de fréquentation de la place.

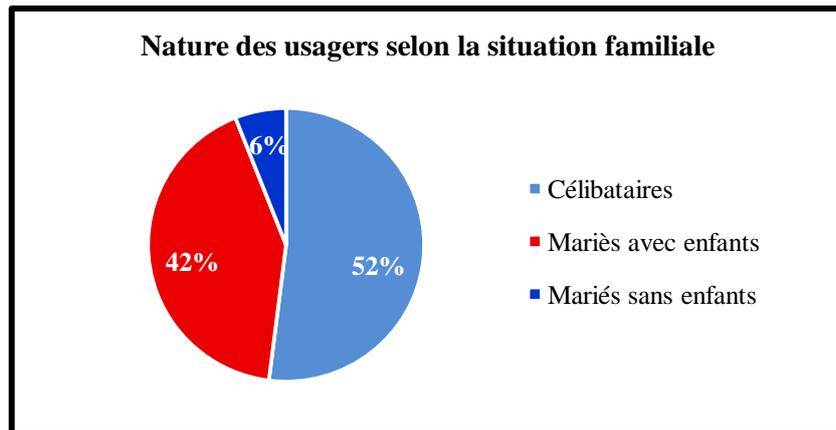


**Figure N°17 :** Graphe des différentes tranches d'âges des usagers de la place.

Source : Auteurs 2018

2- Dans le graphe ci-dessus, on constate que 45% des personnes interrogées sont de la tranche d'âge entre (31-50ans), 37% Sont entre (18-30ans) 18% ont plus de 50 ans.

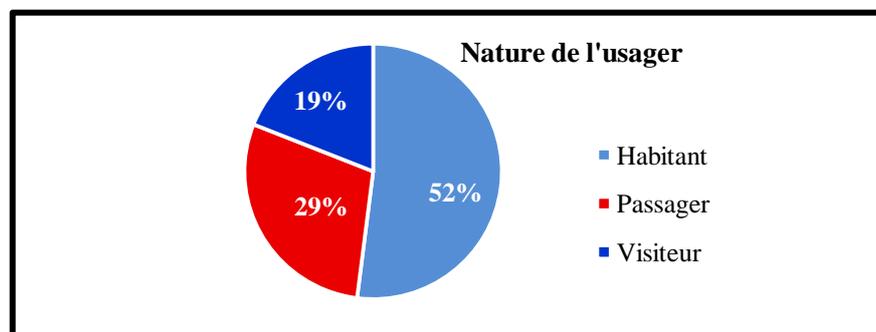
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°18 :** Graphe de la nature des usagers selon leur situation familiale.

**Source :** Auteurs 2018

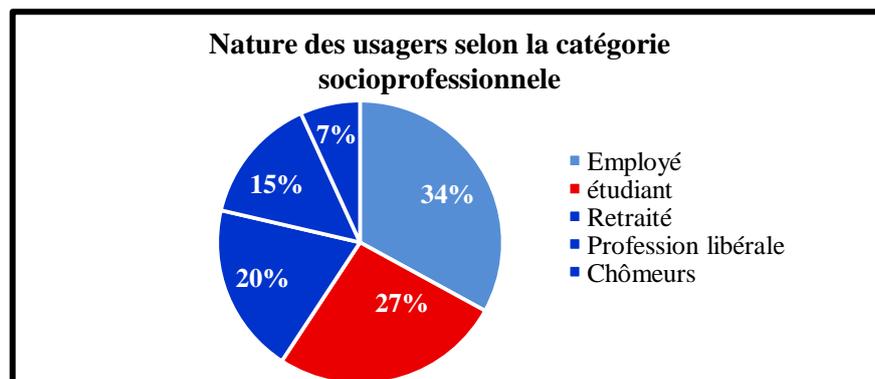
3- A travers le graphe ci-dessus on constate que la moitié des usagers interrogés sont des célibataires voir 52 %, 42% des usagers sont mariés avec enfants, le reste des usagers sont mariés sans enfants avec un pourcentage de 6%.



**Figure N°19 :** Graphe de la nature des usagers de la place.

**Source :** Auteurs 2018

4-la moitié des usagers interrogés sont des habitants avec un pourcentage de 52%, 29% sont des passagers, 19% représentent le nombre des personnes touristes de la place.



**Figure N°20 :** Graphe de la nature des usagers selon la catégorie socioprofessionnelle.

**Source :** Auteurs 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

5-Parmi le nombre de personnes interrogées selon leurs catégorie socioprofessionnelle, On retrouve 34% sont des employés, 27% sont des étudiants, 20% retraités, 15% exercent une profession libérale, le reste sont des chômeurs avec un pourcentage de 7%.

### 2.2. Usages et fréquentation de la place :

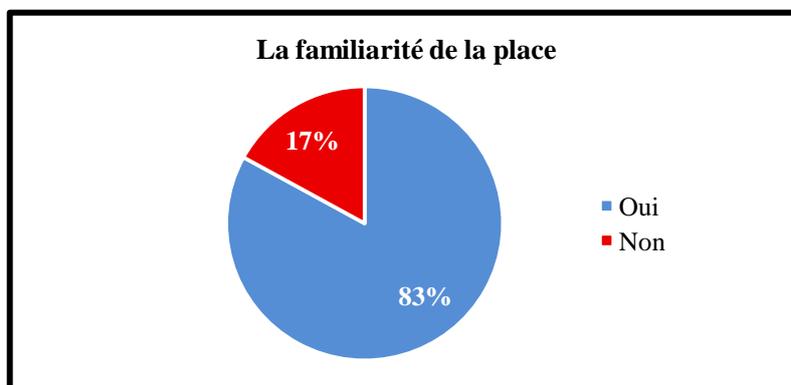


Figure N°21 : Graphe de la connaissance ou non de la place par les usagers.

Source : Auteurs 2018

1-La majorité des personnes interrogés ont répondues que la place Said Mekbel est un endroit familier pour eux voir (83%), les autres ont répondu négativement soit (17%).

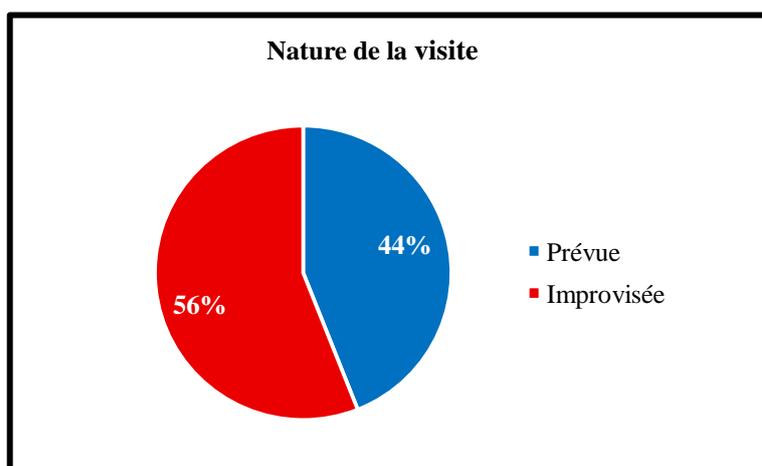
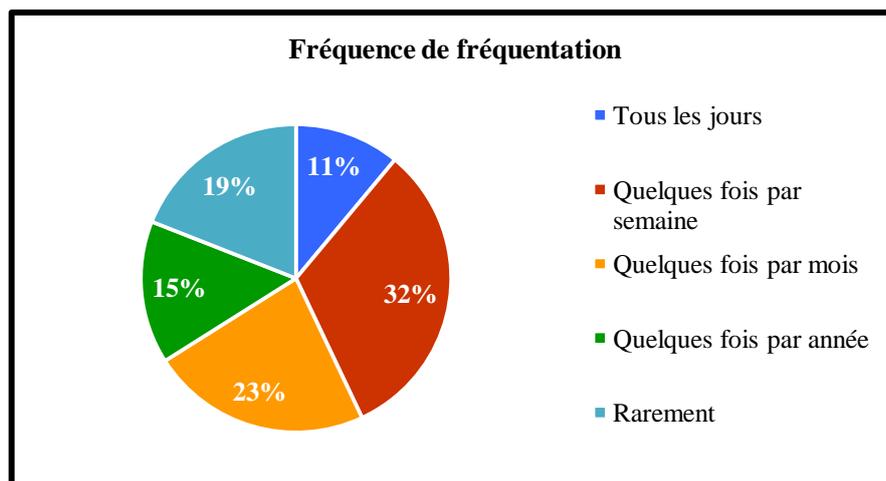


Figure N°22 : Graphe de la nature de la visite des usagers. Source : Auteurs 2018

2- la moitié des usagers interrogés viennent à la place de façon improvisée voir 56% des répondants, tandis 44% des usagers interrogés ont programmé leur venue et ont prévue leur visite.

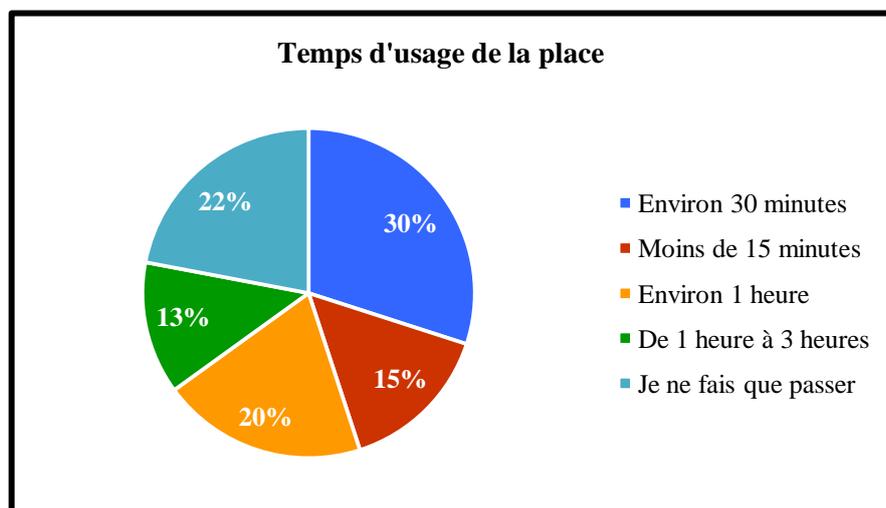
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°23 :** Graphe de la fréquence de fréquentation de la place par les usagers.

**Source :** Auteurs 2018

3-Le graphe ci-dessus relatif à la fréquentation de la place montre que parmi les 100 personnes des usagers interrogés 32 personnes viennent quelques fois par semaine, 23 quelques fois par moi 19 viennent rarement, 15 viennent quelque fois par année et 11 viennent tous les jours.

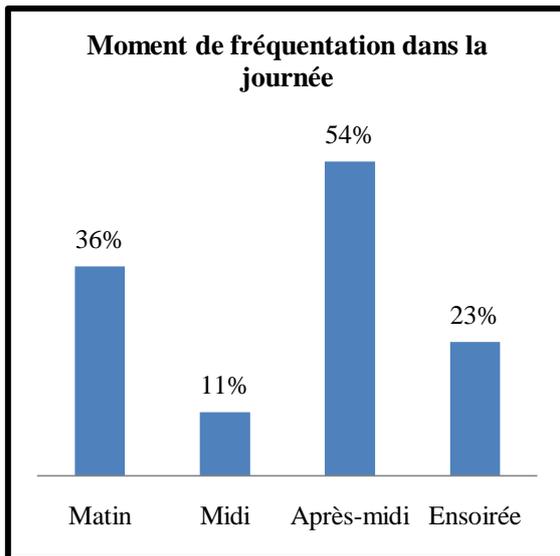


**Figure N°24 :** Graphe du temps d'utilisation de la place par les usagers.

**Source :** Auteurs 2018

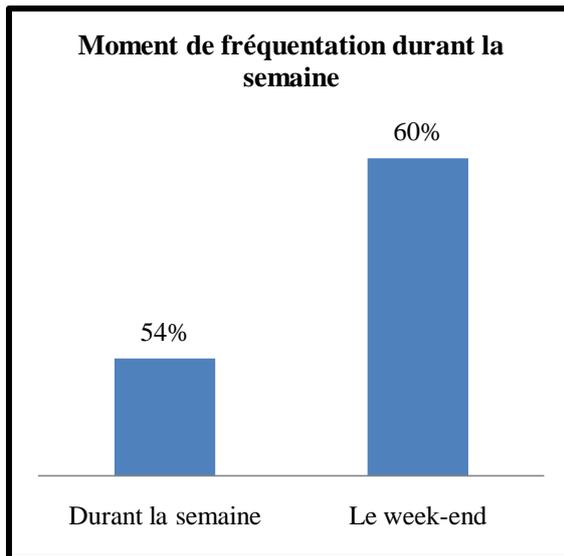
4-Le graphe ci-dessus relatif au temps d'usage de la place montre que, 30% des usagers interrogés comptent à rester environs 30 minutes, 15% restent moins de 15 minutes 20% environ 1 heure, 13% de 1 à 3 heures, tandis que 22 % ne font que passer.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°25 :** Graphe de la fréquentation de la place durant la journée.

**Source :** Auteurs 2018

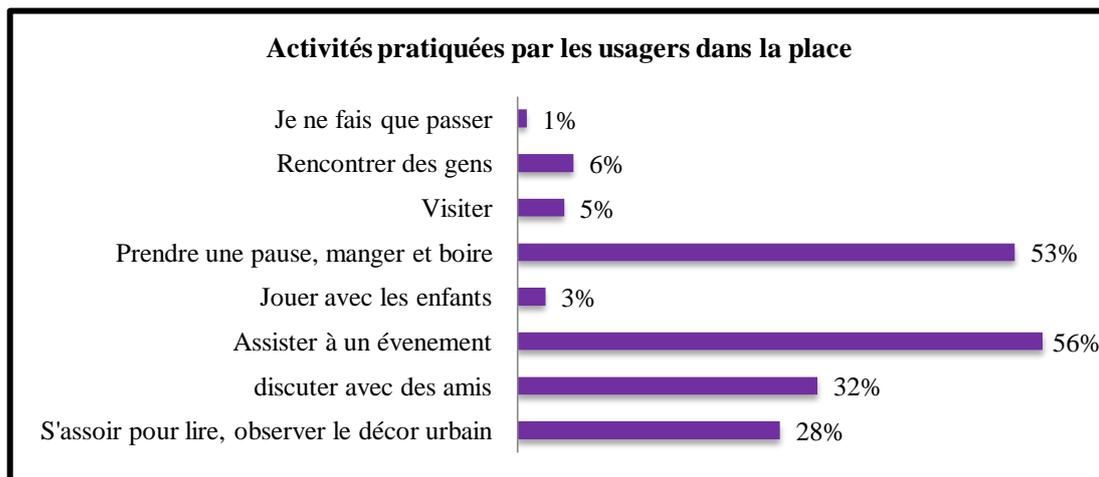


**Figure N°26 :** Graphe de la fréquentation de la place durant la semaine.

**Source :** Auteurs 2018

5-La moitié des usagers interrogés au nombre de 54 (54%) préfèrent de venir à la place l'après-midi, 36 personnes (36%) le matin, 23 personnes (23%) en soirée et 11 personnes (11%) préfèrent de venir à la place vers midi.

- La figure N°26, montre que la moitié des usagers (54%) préfèrent venir à la place durant la semaine, Tandis que (60%) préfèrent venir vers la fin de la semaine.

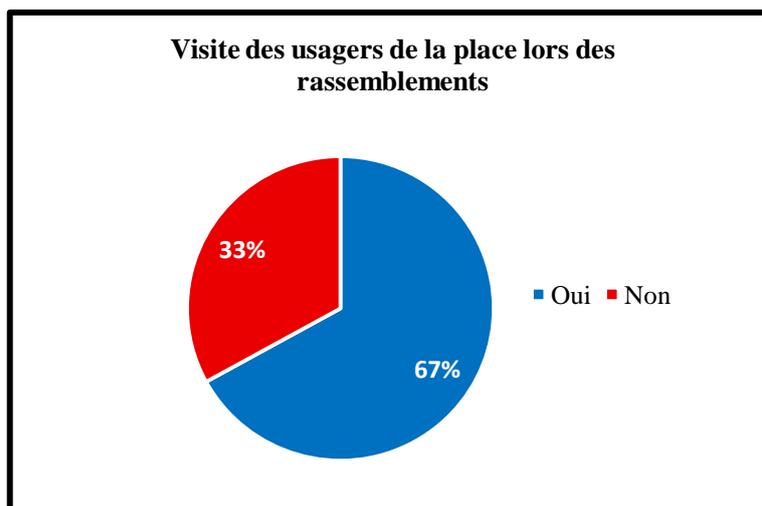


**Figure N°27 :** Graphe des activités pratiquées par les usagers dans la place.

**Source :** Auteurs 2018

6-Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers sur les activités qu'ils pratiquent au niveau de la place, on constate que 56% voir la moitié des usagers viennent à la place pour assister à des événements, 53% viennent pour prendre une pause, 32% viennent pour discuter avec des amis, la minorité restante affirment qu'ils viennent soit pour, visiter(5%) ou qu'ils sont juste passagers (3%).

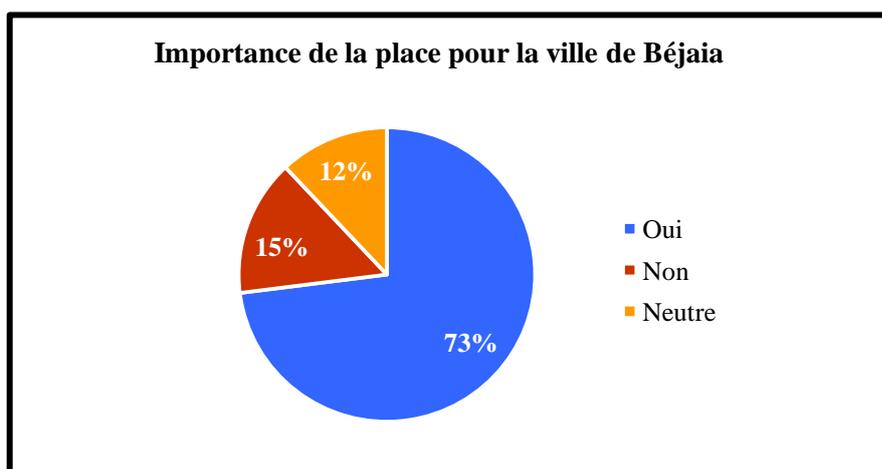
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°28** : Graphe des réponses des usagers sur leur visite ou pas de la place lors des événements. **Source** : Auteurs 2018

7-Parmis les 100 personnes interrogées 67% préfèrent de venir à la place lors des événements et des rassemblements qui se déroulent à la place, tandis que les 33 % restantes ont répondu négativement.

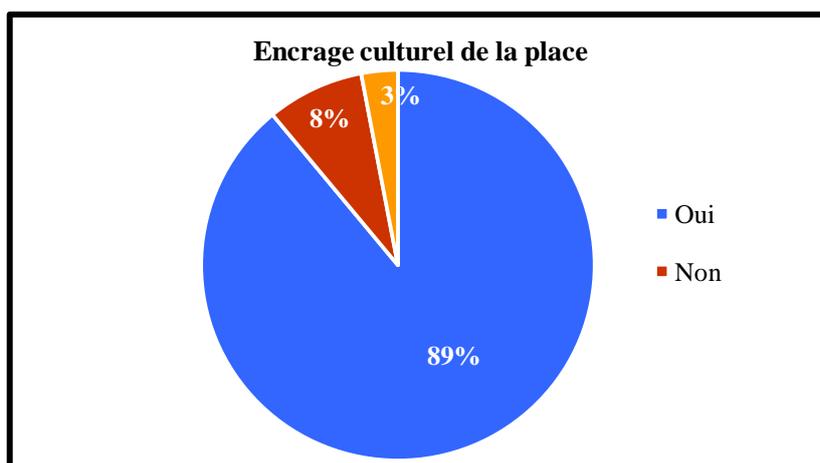
### 2.3. Maniement et appropriation de la place :



**Figure N°29** : Graphe des réponses des usagers sur l'importance de la place pour la ville. **Source** : Auteurs 2018

1-Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers de la place interrogés sur l'importance de la place pour la ville de Béjaia, la majorité écrasante des personnes interrogées trouve que la place est importante pour la ville voir (73%), tandis que 15 % ont répondu négativement, les autres n'ont pas d'opinion (12%).

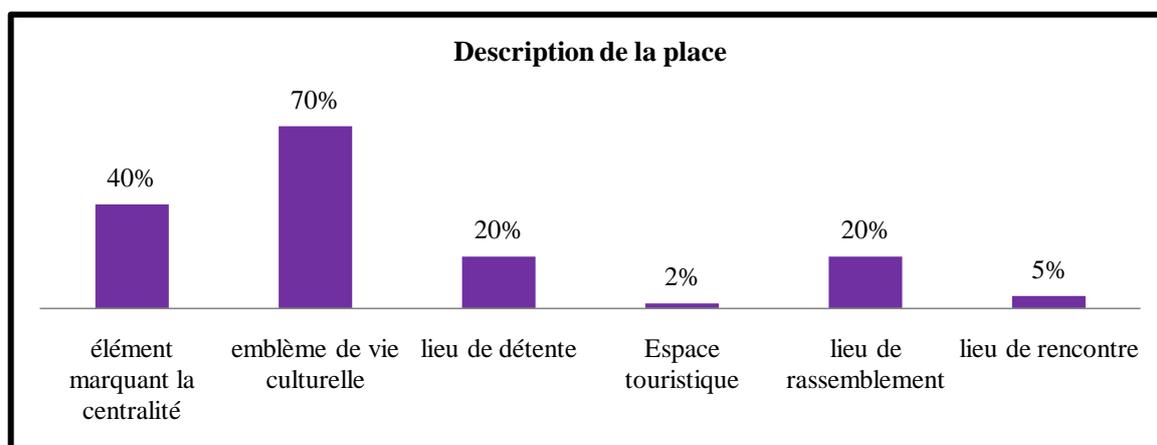
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°30** : Graphe des réponses des usagers concernant l'ancrage culturel de la place.

**Source** : Auteurs 2018

2- La majorité écrasante des usagers de la place interrogés trouvent que la place reflète l'ancrage culturel kabyle, voir (89%) ont répondu positivement, 8% ont répondues négativement et les 3 % restants sont neutres sans opinion.

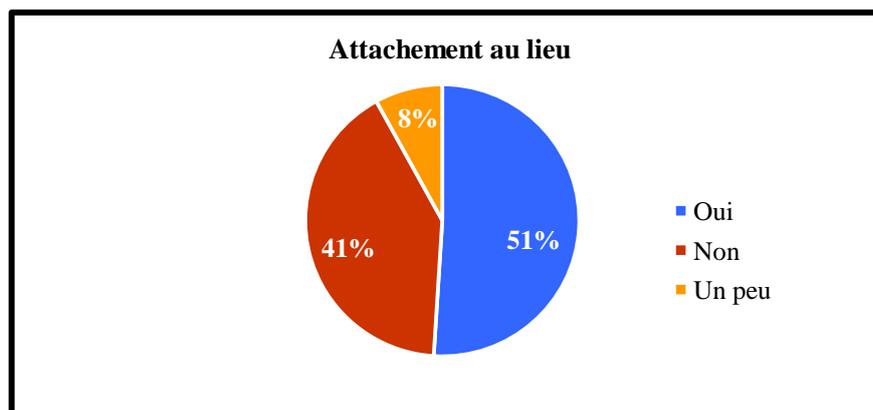


**Figure N°31** : Graphe représentant la description de la place par les usagers.

**Source** : Auteurs 2018

3-L'histogramme ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés sur leurs avis concernant la description de la place, 70% trouvent que la place est perçue comme un emblème de la vie culturelle, 40% la décrivent comme un élément marquant la centralité dans la ville, 20 % la voient comme un lieu de rassemblement, 20 % disent que c'est une place de détente, la minorité à 2 % la voient comme un lieu touristique.

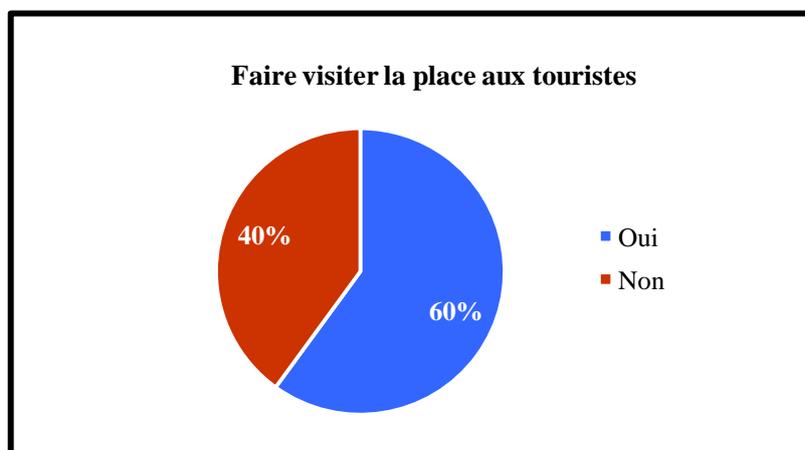
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°32 :** Graphe représentant l'attachement des usagers à la place.

**Source :** Auteurs 2018

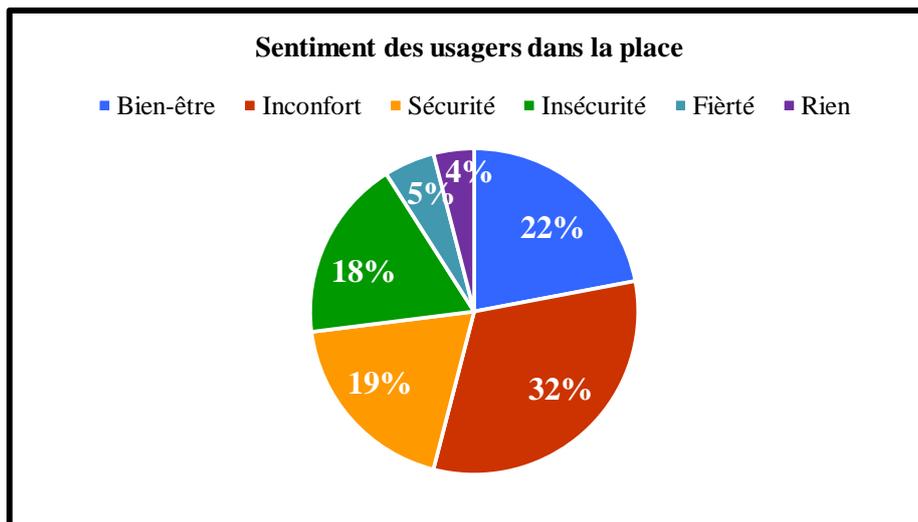
4-Le graphe ci-dessus montre les réponses à la question de l'attachement ou non des usagers interrogés à la place, on constate que la moitié des usagers interrogés voir (51%) affirment que la place fait partie des lieux de la ville aux quels ils s'attachent, (41%) répondent négativement et les (8%) restent neutres sans avis.



**Figure N°33 :** Graphe représentant les réponses des usagers sur leur volonté de faire visiter la place aux touristes. **Source :** Auteurs 2018

5-Les résultats de la question posée figurant sur le graphe ci-dessus montre que 60% des usagers interrogés disent qu'ils feront visiter la place à des touristes s'ils étaient guides. Tandis que les (40%) ont répondues négativement.

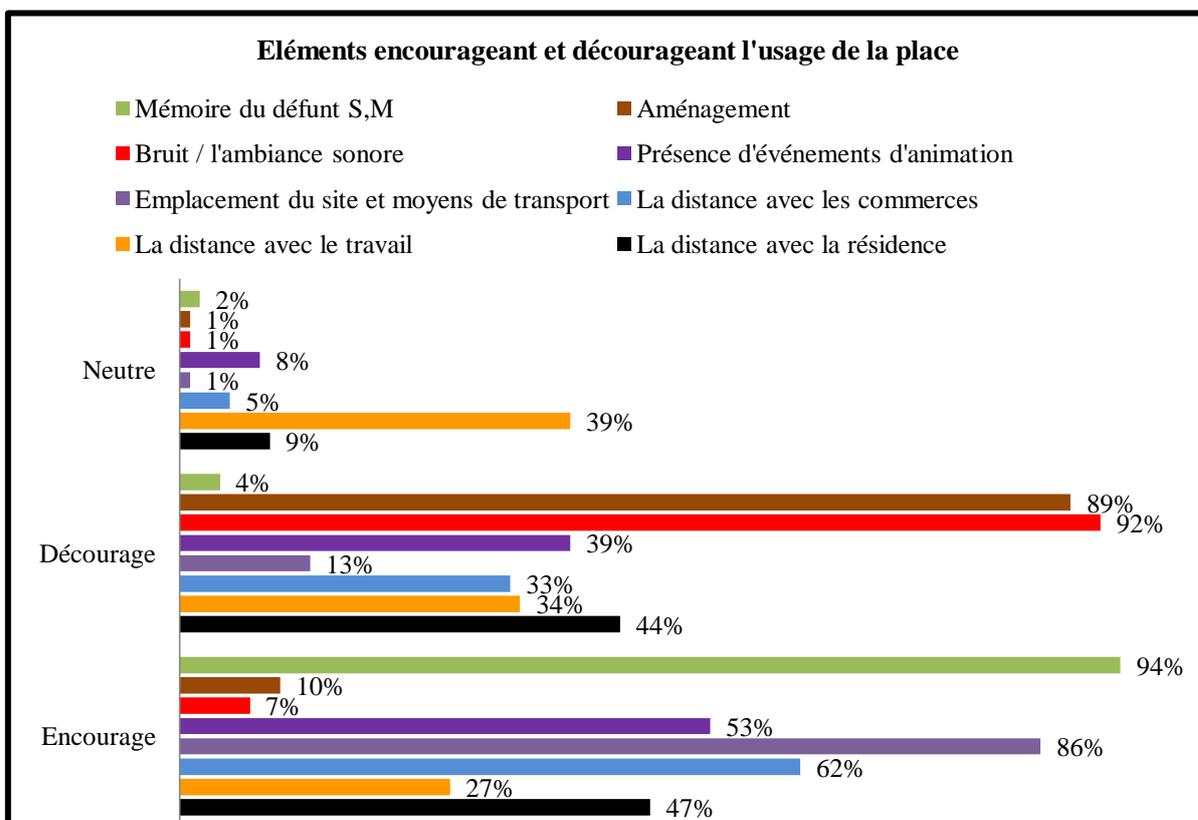
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°34 :** Graphe représentant le sentiment qu'éprouvent les usagers dans la place.

**Source :** Auteurs 2018

6-Le graphe ci-dessus montre les sentiments qu'éprouvent les usagers une fois à la place, 32% éprouvent un sentiment d'inconfort, 22% éprouvent un sentiment de bien être, 19 % se sentent en sécurité, 18 % en insécurité, 5% éprouvent un sentiment de fierté d'appartenir à un lieu, et 4 % restants ne ressentent aucun sentiment.



**Figure N°35 :** Graphe représentant les éléments encourageant et décourageant l'usage de la place.

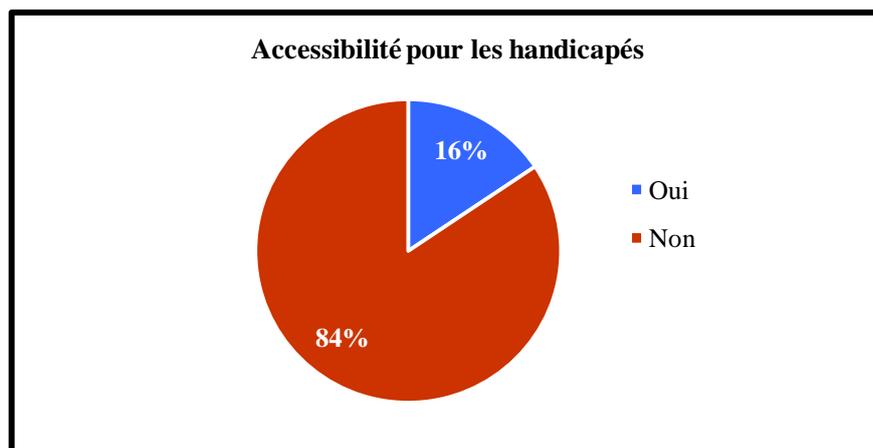
**Source :** Auteurs 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

7-Les histogrammes ci-dessus montre les résultats de la question posée aux usagers concernant les éléments qui les encourage et décourage à venir à la place.

- La distance par rapport à la résidence : 47% des personnes interrogées affirment que la distance de la place par rapport à leur lieu de résidence les encourage à venir, 44% affirment que ca les décourage, et en fin 9% sont neutres.
- La distance par rapport au travail : 27 % des personnes interrogées affirment que la distance de la place par rapport à leur lieu de travail les encourage à venir, 37% affirment que cette distance les décourage, tandis que 39% sont neutres.
- La distance par rapport aux commerces : 62% des personnes interrogées affirment que la distance de la place par rapport aux commerces les encourage à venir, 33% affirment que cette distance les décourage, les 5% restants sont neutres.
- Emplacement du site et moyens du transport disponibles : 86% des personnes interrogées affirment que l'emplacement de la place ainsi que la disponibilité des moyens de transport les encourage à venir, 13% déclarent que cela les décourage, tandis que la personne restante déclare sa neutralité.
- La présence d'événements d'animation dans la place : 53% des personnes interrogées affirment que la présence d'événements d'animation (rassemblements) les encourage à visiter la place, 39% affirment que cela les décourage, 8% sont neutres.
- Le bruit et l'ambiance sonore : 92% des personnes interrogées voir la majorité écrasante affirment que l'ambiance sonore dans la place les décourage à visiter la place, 7% affirment que cela les encourage, 1 personne déclare sa neutralité.
- L'aménagement : 89% des personnes interrogées voir la majorité affirment que l'aménagement présent dans la place est repoussant cela les décourage de venir à la place Said Mekbel, 10% affirment que cela les encourage, 1 personne déclare sa neutralité.
- La mémoire du défunt : 94% des personnes interrogées voir la majorité affirment que la mémoire du défunt Said Mekbel les encouragent fortement de venir à la place Said Mekbel, 4% affirment que cela les décourage, 2% sont neutres.

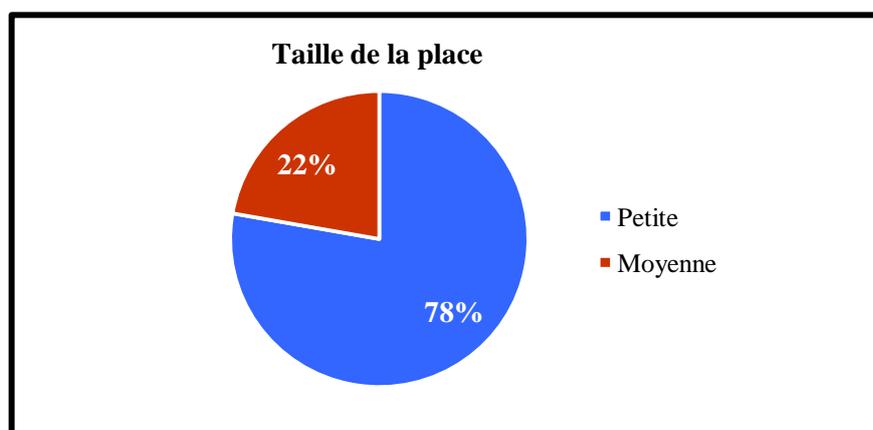


**Figure N°36** : Graphe représentant l'accessibilité pour les handicapés dans la place.

**Source** : Auteurs 2018

8- Le graphe ci-dessus présente les réponses à la question de l'accessibilité pour les handicapés, 84% des personnes interrogées trouvent que l'accessibilité pour les handicapés n'a pas été prise en charge dans la place, 16% trouvent le contraire (non prise en charge).

#### 2.4. Composantes et aménagement de la place :

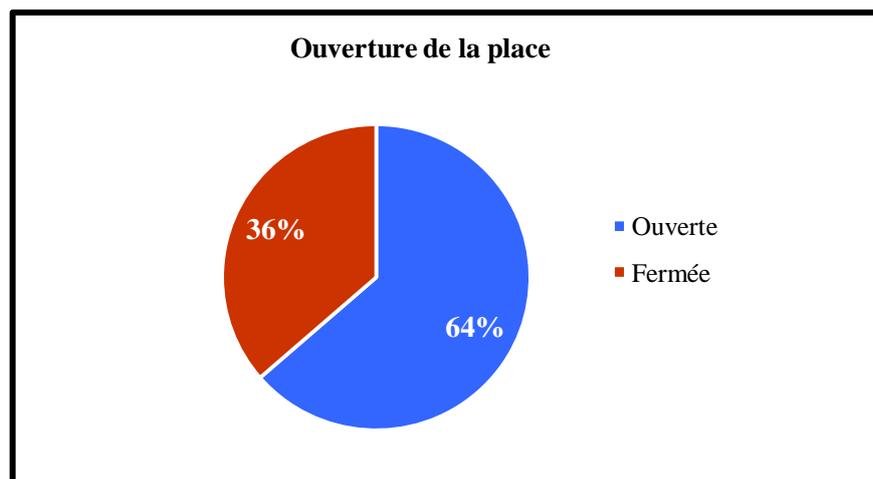


**Figure N°37** : Graphe représentant la taille de la place selon les usagers.

**Source** : Auteurs 2018

1-Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés sur la taille de la place, 78% des usagers interrogés trouvent que la place est petite, tandis que 22% des usagers trouvent qu'elle a une taille moyenne.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



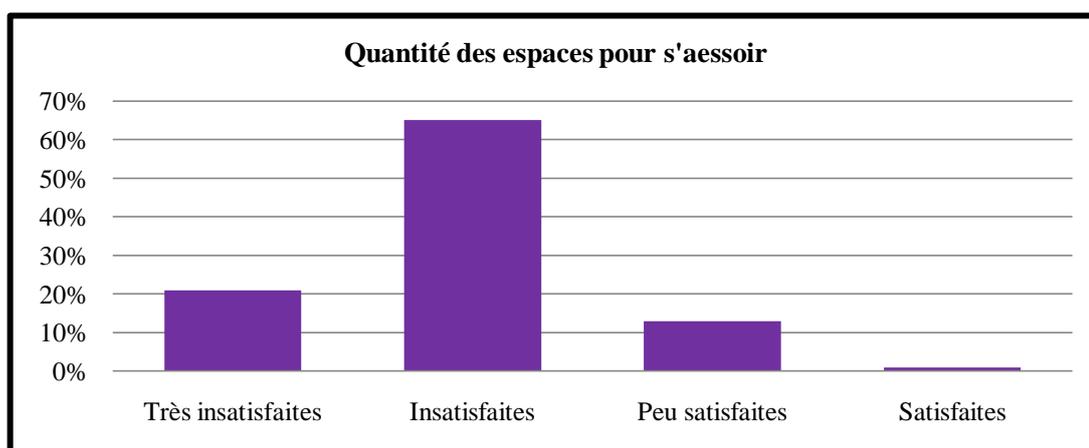
**Figure N°38** : Graphe représentant l'ouverture de la place selon les usagers.

**Source** : Auteurs 2018

2-Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés sur l'ouverture de la place, 64 % des usagers interrogés trouvent que la place est ouverte, en parallèle 36% des usagers trouvent que la place est fermée.

3-Les graphes ci-dessous montrent les réponses des usagers interrogés sur leur degré de satisfaction de plusieurs éléments :

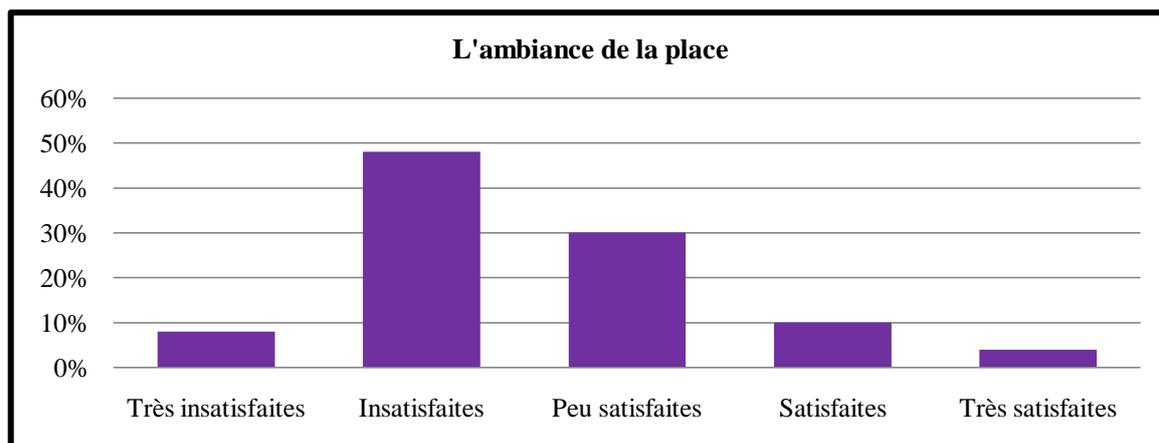
- La quantité des espaces pour s'asseoir : 21 % des personnes interrogés sont très insatisfaites, 65% insatisfaites, 13% sont un peu satisfaits, tandis qu'on trouve seulement une (1) personne qui est satisfaite.



**Figure N°39** : Graphe du degré de satisfaction des usagers sur la quantité des espaces pour s'asseoir. **Source** : Auteurs 2018

- L'ambiance de la place : 8% des personnes interrogées sont très insatisfaites, 48% sont insatisfaites, 30% sont un peu satisfaites, tandis qu'on trouve 10% qui sont satisfaites, et en fin 4% sont très satisfaites de l'ambiance.

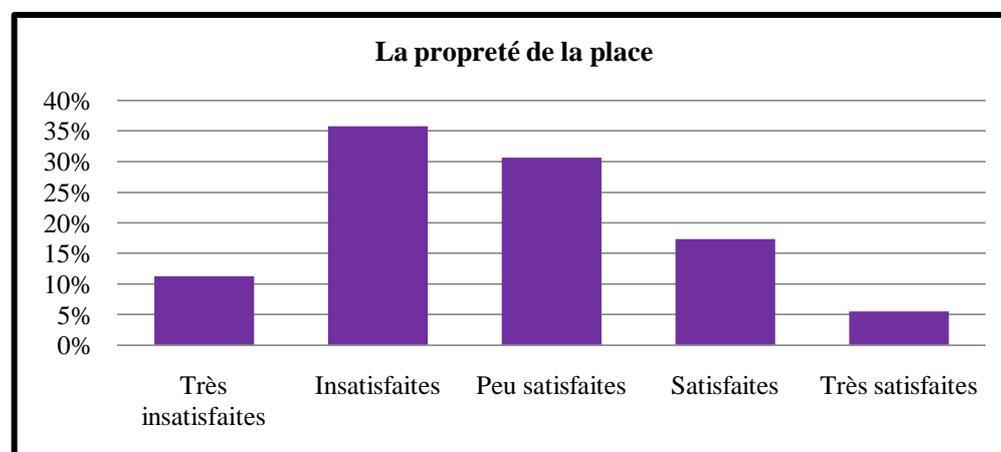
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°40 :** Graphe représentant le degré de satisfaction des usagers sur l'ambiance de la place.

**Source :** Auteurs, 2018.

- La propreté de la place : 11.2 % des personnes interrogés sont très insatisfaites, 35.7% sont insatisfaites, 30.6% sont un peu satisfaites, tandis qu'on trouve 17.3% qui sont satisfaites, et en fin 5,51% sont très satisfaites de la propreté.

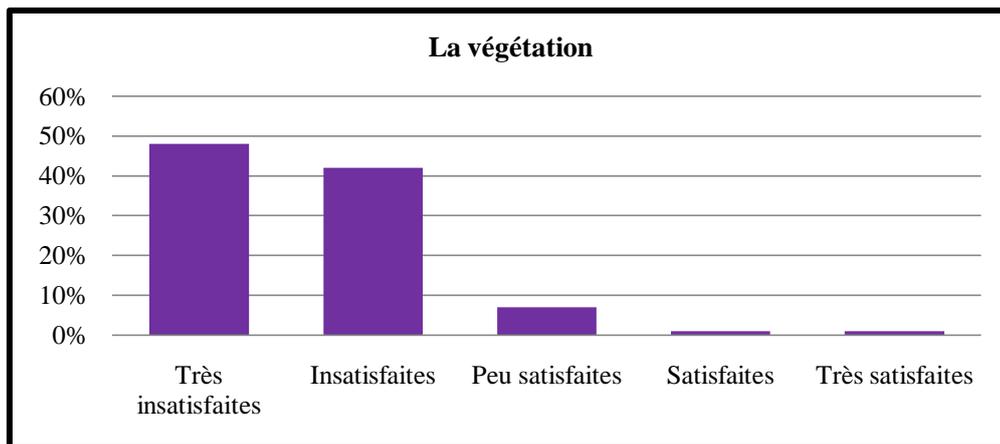


**Figure N°41 :** Graphe représentant le de gré de satisfaction des usagers sur la propreté.

**Source :** Auteurs 2018

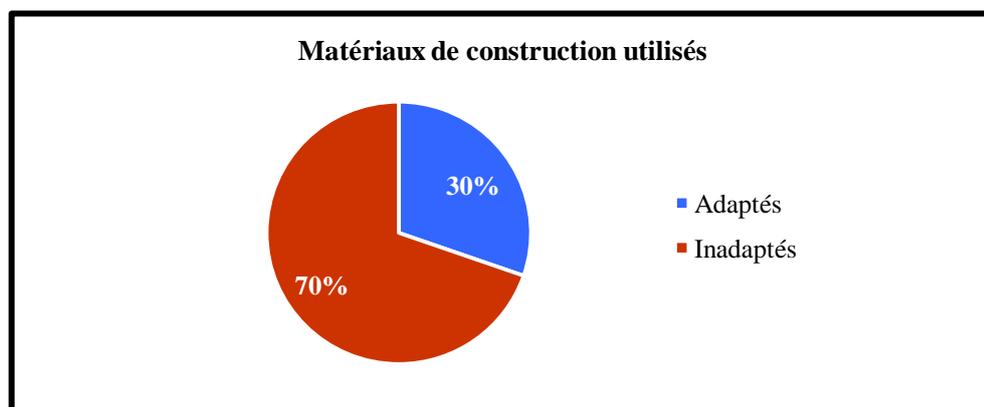
- La végétation : 48 % des personnes interrogées sont très insatisfaites, 42 % sont insatisfaites ,7% sont un peu satisfaites, tandis qu'on trouve seulement 1 personne satisfaites, et une autre très satisfaite de la végétation.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°42 :** Graphe du degré de satisfaction des usagers sur la végétation dans la place.

**Source :** Auteurs 2018

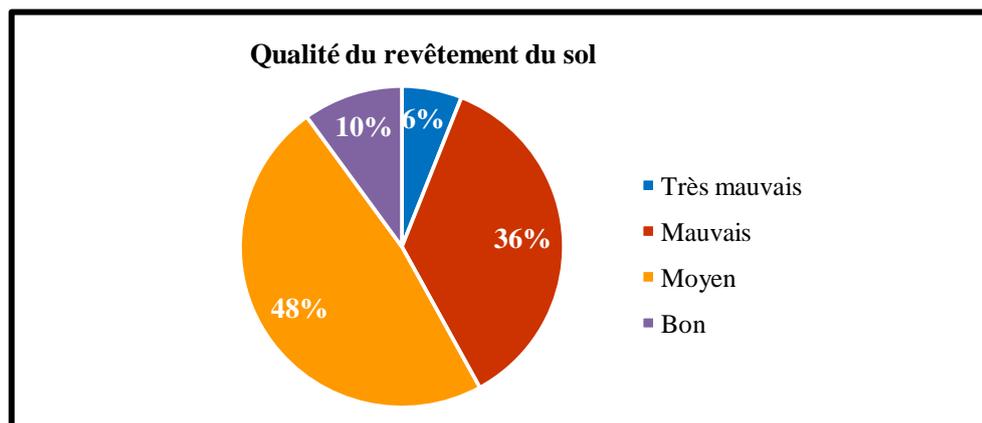


**Figure N°43 :** Graphe représentant l'adaptation ou non des matériaux utilisés.

**Source :** Auteurs 2018

4-Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés sur les matériaux utilisés dans la place.

-la majorité des répondants trouvent que les matériaux utilisés dans la place ne sont pas adaptés voir 70%, les 30% restants affirment que les matériaux sont bien adaptés à la place.



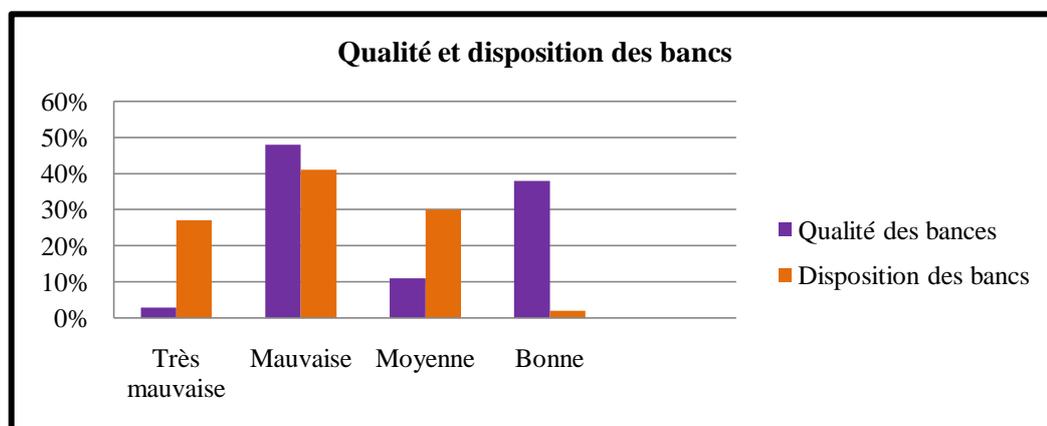
**Figure N°44 :** Graphe représentant la qualité du revêtement du sol selon les usagers.

**Source :** Auteurs 2018

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

5-Le graphe ci-dessus donne les réponses des usagers concernant leurs avis sur le revêtement du sol de la place, 48 % des usagers interrogés trouvent que le revêtement du sol de la place est moyen, 36 % le trouvent mauvais, 10 % le trouvent bon et 6% affirment qu'il est très mauvais.

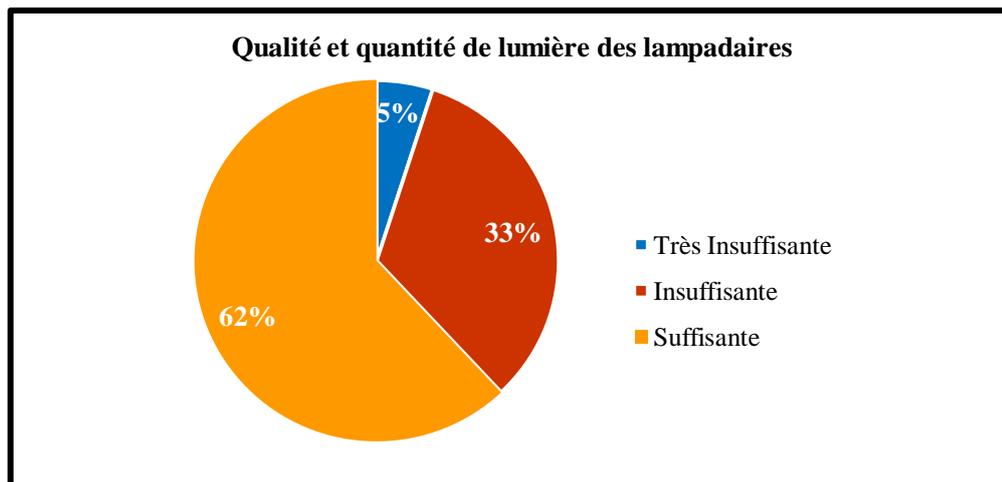
6-Les graphes ci-dessous montrent les réponses des usagers interrogés sur la qualité des bancs qui se trouve dans la place ainsi que leur disposition :



**Figure N°45 :** Graphe représentant la qualité et la disposition des bancs selon les usagers dans la place. **Source :** Auteurs 2018

- **Qualité des bancs :**
  - 38% des usagers interrogés trouvent que la qualité des bancs est bonne, 48% affirment que les bancs aménagés dans la place sont de mauvaise qualité, 11% trouvent que la qualité des bancs est moyenne et 3% disent qu'elle est très mauvaise.
- **Disposition des bancs :**
  - 2% des usagers interrogés trouvent que la disposition des bancs est bonne, 30% la trouvent moyenne, 41% affirment qu'elle est mauvaise et 27% disent que cette disposition est très mauvaise.

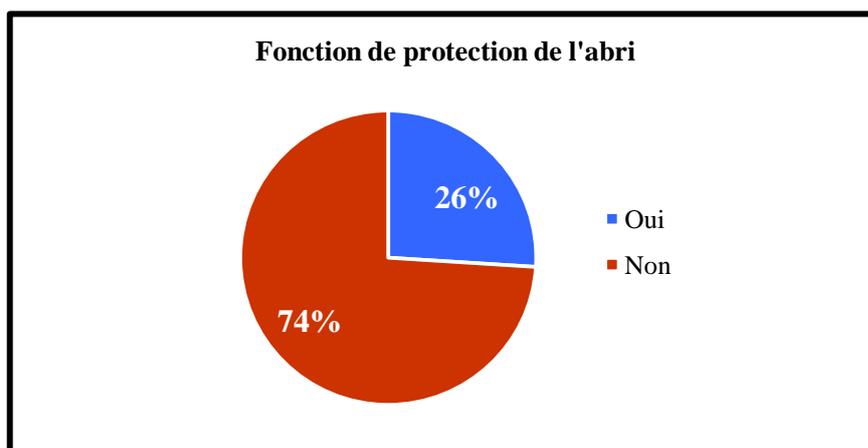
## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°46** : Graphe de Qualité et quantité de lumière des lampadaires selon les usagers.

**Source** : Auteurs 2018

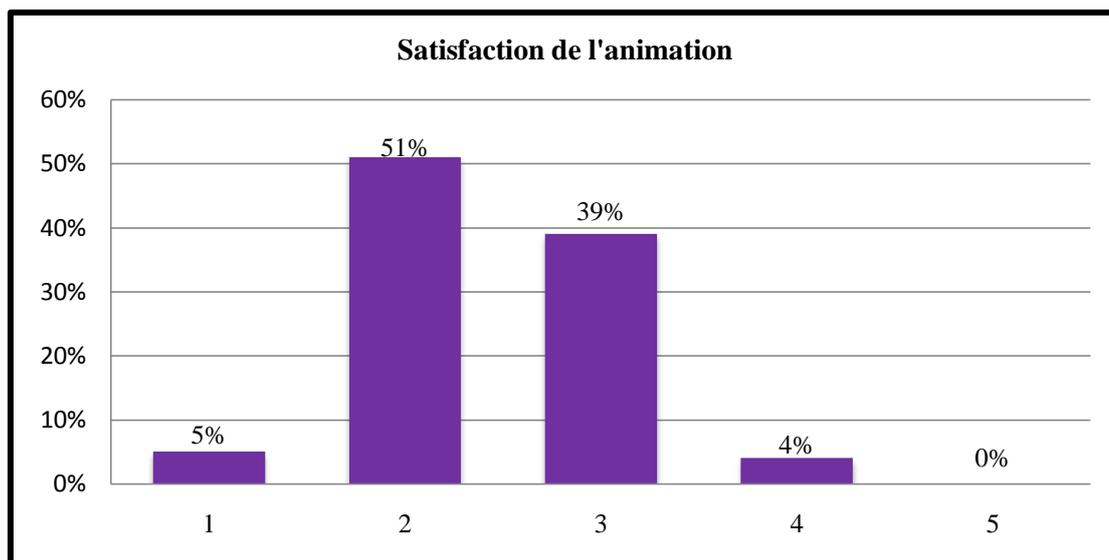
7-Le graphe ci-dessus donne les réponses des usagers concernant leurs avis sur le style et la qualité de la lumière immanente des lampadaires de la place, 62 % des usagers interrogés affirment que le style ainsi que la qualité de lumière immanente des lampadaires est suffisante pour éclairer la place, 33 % la trouve insuffisante et 5 % affirment qu'elle est très insuffisante.



**Figure N°47** : Graphe représentant les réponses des usagers sur la fonction de protection de l'abri dans la place. **Source** : Auteurs2018.

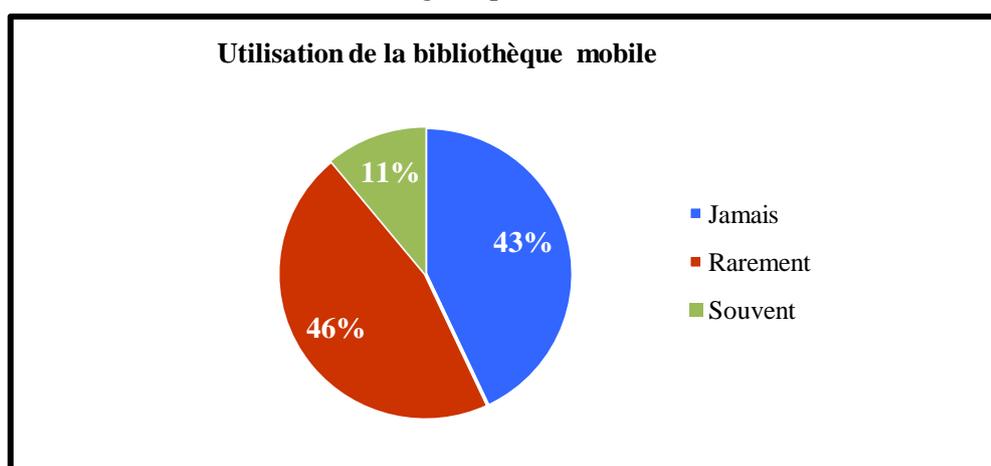
8-Le graphe ci-dessus représente les réponses des usagers interrogés sur la fonction de protection de l'abri présent dans la place contre le soleil et la pluie, 26% des usagers interrogés trouvent que l'abri, remplit bien sa fonction de protection contre la pluie et le soleil, tandis que la majorité voir 74% trouvent que l'abri ne remplit pas sa fonction de protection.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°48 :** Graphe représentant le degré de satisfaction de l'animation des usagers dans la place. **Source :** Auteurs 2018

9- Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers concernant leur degré de satisfaction par rapport à l'animation de la place, la majorité sont insatisfaits de l'animation voir (51%), 39% sont peu satisfaits, 5% sont très insatisfaits, tandis qu'on trouve seulement 4% des usagers qui sont satisfaits.

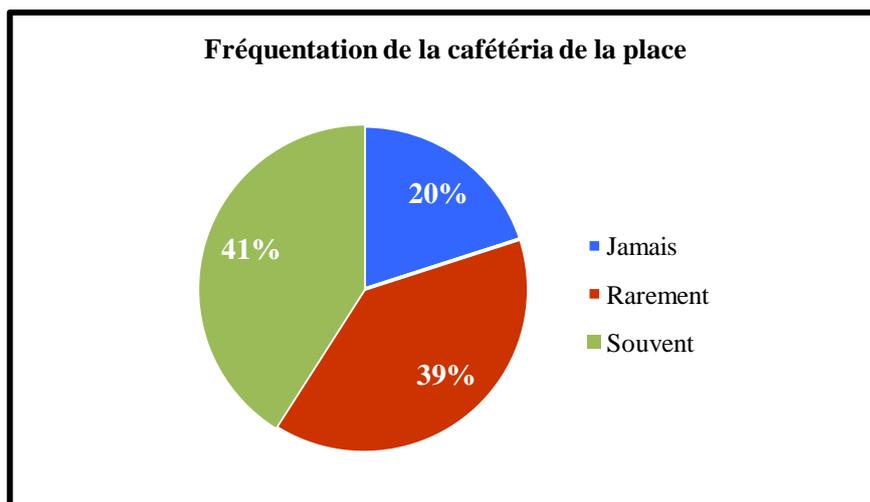


**Figure N°49 :** Graphe représentant la fréquence d'utilisation de la bibliothèque mobile de la place. **Source :** Auteurs 2018

10- Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés sur l'utilisation de la bibliothèque mobile de la place publique Said Mekbel.

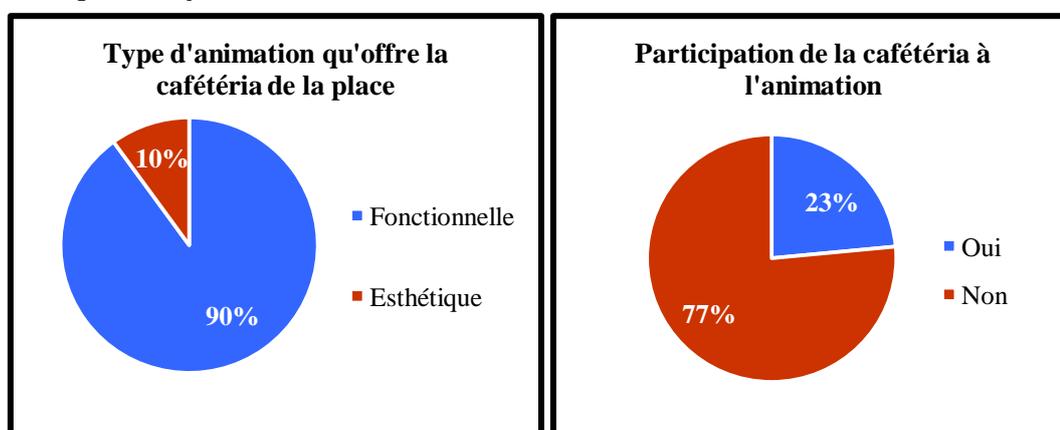
- Presque la moitié voir 46% utilisent rarement la bibliothèque mobile, 11 % des usagers l'utilisent souvent et 43 % ne l'utilisent jamais.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE



**Figure N°50** : Graphe représentant la fréquentation de la cafétéria de la place par les usagers. **Source** : Auteurs 2018

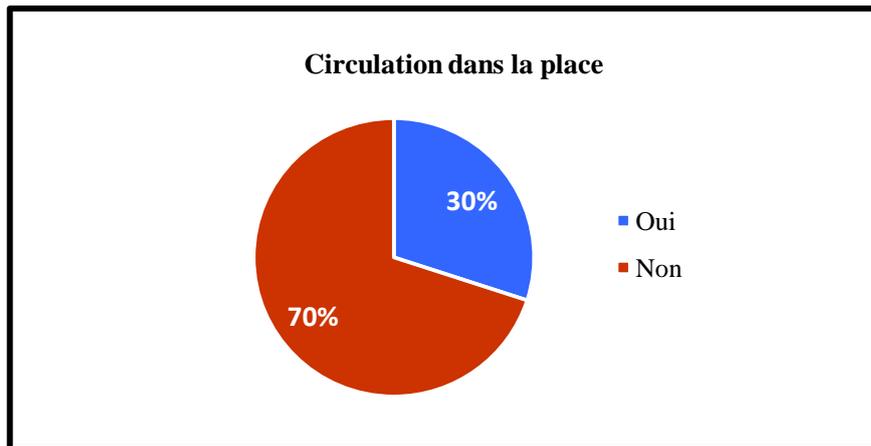
11- Le graphe ci-dessus représente les réponses des usagers interrogés sur la fréquentation de la cafétéria se trouvant au-dessus de la place. 41% des usagers interrogés fréquentent souvent la cafétéria, 39% la fréquentent rarement, et 20% ne la fréquentent jamais.



**Figure N°51** : Graphes représentant la participation de la place dans l'animation. **Source** : Auteurs 2018

12- 23% des personnes interrogés affirment que la cafétéria ne participe en aucun cas à l'animation de la place, tandis que la majorité des usagers voir 77% trouvent que la cafétéria participe bien à l'animation de la place. 90% de ceux qui ont répondu oui trouvent que cette animation est fonctionnelle, le reste voir 10% affirment que la cafétéria participe à l'animation de la place d'une façon esthétique.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

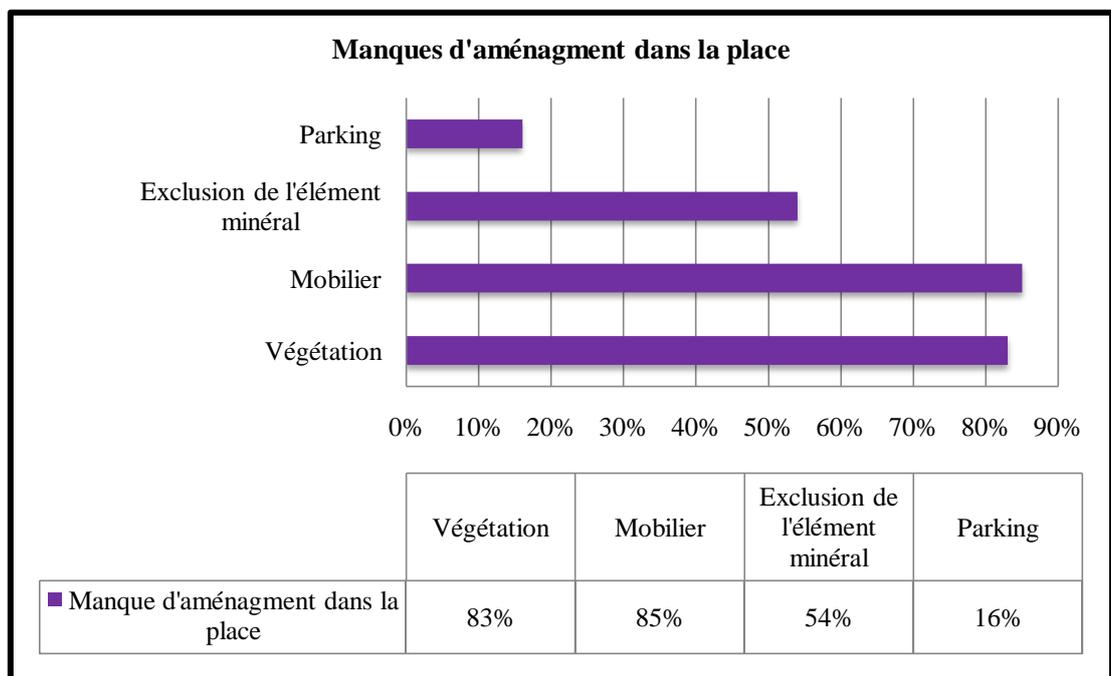


**Figure N°52 :** Graphe représentant la circulation des usagers dans la place.

**Source :** Auteurs 2018

**13-**Le graphe ci-dessus montre les réponses des usagers interrogés à la question de la circulation dans la place.

-La majorité des usagers interrogés voir 70 % trouvent un problème de circulation dans la place, en parelle 30% de ces derniers affirment qu'ils circulent librement dans la place.



**Figure N°53 :** Graphe représentant les manques d'aménagement dans la place selon les usagers.

**Source :** Auteurs 2018

**14-**L'histogramme ci-dessus montre les réponses des usagers au manque d'aménagements actuels dans la place, sur le nombre total de 100 personnes interrogées.

-83% trouvent que la place manque de végétation.

-85% constatent qu'il ya un manque du mobilier (tables, bancs...etc.).

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

-54% affirment l'exclusion de l'élément minéral dans la place comme (fontaine, jeu d'eau...etc.).

-16% trouve que la place manque d'un parking pour le stationnement de véhicules.

**15-** La réponse des usagers à la question relative à d'éventuelles propositions de réaménagement :

pour le réaménagement de la place, les usagers ont proposé de diversifier les façons de s'asseoir (sièges amovibles, bancs fixes, assise au sol), aménager des tables à manger, l'introduction du mobilier d'information dans la place tel que les panneaux électronique affichant l'heure, la date, et la température, revoir la disposition des bancs au milieu de la place, et libérer la circulation pour le piéton, la prise en charge de la catégorie des handicapés en leurs aménageant des accès spécifiques, l'agrandissement et la mise en valeur de la statue et de la bibliothèque pour préserver l'aspect culturel et symbolique de la place, agrandissement et changement de l'emplacement de la statue, et faisant d'elle un élément de repère de la place, enlever l'abri et introduire l'élément vert, pour créer de l'ombre dans la place, introduire l'élément minéral comme les micro-fontaines pour masquer le bruit des voitures passantes, projeter plus d'activités pour mieux animer la place tel que les activités de consommation, de commerce,...etc.

### 3. Interprétation des résultats :

-On constate que la place « Said Mekbel » connaît une dominance masculine de fréquentation et cela est dû à l'aspect découvert de la place, les femmes se sentent gênées par ça, elles préfèrent plutôt un espace fermé.

-La place « Said Mekbel » connaît une variété de fréquentation, on trouve différentes tranches d'âge qui utilisent la place, mais avec une dominance de la catégorie des jeunes cela à cause de la présence de la cafétéria qui attire cette catégorie.

-La majorité des personnes interrogées affirment que l'emplacement de la place ainsi que la disponibilité des moyens de transport les encouragent à visiter la place, cela est dû à la position stratégique qu'occupe la place donnant sur l'un des boulevards les plus importants de la ville, qui est le boulevard de la liberté et la présence des arrêts de bus juste à proximité de la place, ce qui permet de la raccorder au reste du tissu urbain.

-La majorité des usagers interrogés affirment que l'ambiance sonore les décourage de venir à la place cela est dû à l'ouverture de cette dernière à la rue de la liberté qui génère un fort bruit provenant des voitures qui passent et cela met mal à l'aise l'utilisateur.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

-L'aménagement de la place publique « Said Mekbel » est pauvre, il repousse les gens, les décourageants ainsi de venir visiter la place.

-La mémoire du défunt « Said Mekbel » ainsi que sa symbolique encourage les gens de venir la visiter, cela crée un sentiment d'appartenance à une communauté, à une culture, à une région, la place est perçue comme un lieu de revendication de la liberté.

-La majorité des usagers interrogés trouvent que l'accessibilité pour les handicapés n'a pas été prise en charge dans la place, aucune rampe n'est aménagée pour permettre le passage des handicapés de l'esplanade ou se trouve la stèle à la terrasse du café en haut, il n'y a que l'escalier. Cela a un impact direct sur l'appropriation de la place par cette catégorie de la société.

-La majorité des usagers trouvent que la place est petite, cela est relatif aux choix qu'offre la place en matière de circulation dans une place publique, l'utilisateur doit trouver la possibilité de circuler librement, les dimensions de la place « Said Mekbel » ne permettent pas d'offrir un tel choix.

-La majorité des usagers trouvent que la place est ouverte, cela grâce à l'accessibilité visuelle qu'offre cette dernière, pour la personne qui se trouve dans la place ou le contraire, la place possède 2 entrées c'est ce qui lui donne cet aspect d'ouverture.

-La majorité des usagers interrogés sont insatisfaits de la quantité et la qualité d'espaces pour s'asseoir, la place ne présente pas une diversité de façons de s'asseoir, il n'y a que les bancs fixes avec dossiers, se trouvant au centre de cette dernière et puis la qualité des ces derniers ainsi que leurs dispositions est mauvaise, ces bancs sont en bois, le fait que la place est trop exposée au soleil les rendent facilement dégradables, la disposition de ces derniers gêne le passage des piétons et réduit l'espace réservé à la circulation ce qui met l'utilisateur en inconfort.

-Voir la moitié des usagers sont insatisfaits de l'ambiance de la place cela est dû à l'ouverture directe de la place sur la rue ; ce qui est perçu comme un danger il aurait été préférable que la place donne sur un paysage naturel.

-Les usagers trouvent que la place ne présente pas vraiment des qualités de propreté, parfois on trouve les cartons et déchets des SDF qui s'approprient la place la nuit, utilisant ainsi l'escalier de la place comme refuge, ce qui met les usagers en inconfort.

-En général la majorité des usagers sont insatisfaits de la quantité de végétation existante dans la place, le béton l'emporte au détriment de l'élément vert, car elle a une fonction plutôt symbolique qu'une fonction de récréation.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

-Les usagers trouvent que les matériaux utilisés dans la place ne sont pas adaptés, ils ne sont pas bien intégrés par rapport au contexte dans lequel s'inscrit la place.

-La majorité des usagers interrogés trouvent que la quantité ainsi que la qualité de lumière immanente des lampadaires est très suffisante pour éclairer la place, les dimensions de la place sont petites et les 8 lampadaires qui se trouvent dans la place suffisent largement pour l'éclairer, cela crée un sentiment de sécurité chez l'utilisateur et l'incite à l'utiliser la nuit.

-La majorité des usagers interrogés trouvent que l'abri ne remplit pas sa fonction de protection contre la pluie et le soleil car il est plutôt esthétique que fonctionnel, ses dimensions sont petites et les matériaux qui le compose se dégradent facilement (fait en plastique).

-La majorité des usagers sont insatisfaits de l'animation de la place cela est dû à la l'absence et la pauvreté d'activités qui participent à l'animation de cette dernière, il n'y a que la cafétéria qui se trouve au-dessus de la place qui participe à l'animation.

-La moitié seulement des usagers interrogés utilisent la bibliothèque mobile de la place, cela peut être expliqué par la non mise en valeur de cette dernière, l'absence de variété d'ouvrages, et aussi la place ne possède pas des espaces calmes pour la lecture, elle est plutôt une place de réunion et de rassemblement qu'une place de détente et de récréation.

-La majorité des usagers interrogés trouvent que la cafétéria sise aux alentours de la place participe à l'animation de cette dernière, la présence de services dans une place, ainsi que la variété d'activités la font vivre, un bon nombre d'utilisateurs de la place viennent spécialement à la cafétéria, donc elle répond d'une façon ou d'une autre aux besoins des usagers.

-La majorité des usagers interrogés rencontrent une difficulté de circuler librement dans la place cela est dû en premier lieu aux dimensions petites de la place d'une part, et de l'autre la mauvaise disposition des bancs qui occupent le centre de la place ainsi que la présence des piliers servant de support à l'abri, l'utilisateur sent qu'il n'est pas vraiment maître de son parcours, son trajet est entravé à chaque fois par un obstacle, cela le met en inconfort.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

### Conclusion:

La présente section nous a permis de récolter un ensemble d'informations sur la place publique étudiée à partir de l'interprétation des résultats de l'enquête (questionnaire in situ).

Cette enquête faite auprès des usagers de la place, a pour but de vérifier l'influence de l'aménagement sur l'appropriation de l'espace.

A travers l'interprétation de données uni-variées, nous retenons les points suivants :

-Les usagers qui utilisent la place pour les rassemblements restent dans la place un moment important mais, pour les usagers qui l'utilisent comme une pause ne restent que quelques minutes.

-La durée de présence dans la place est un indicateur d'appropriation ou non de la place, les personnes qui viennent pour les rassemblements s'approprient mieux la place puisque ils restent plus longtemps.

-L'utilisation de matériaux inadéquats participe à la dégradation du paysage de la place, ce qui est mal perçu par l'utilisateur, car celui qui dit perception dit appropriation. Donc le type des matériaux est un bon indicateur d'appropriation de l'espace.

-La qualité du mobilier de repos, sa quantité ainsi que sa disposition dans la place publique a un impact direct sur l'appropriation de cette dernière, plus le mobilier est de bonne qualité et avec une quantité suffisante et diversifiée, avec une disposition adéquate, plus l'utilisateur se sent en confort et plus l'usage s'intensifie, c'est un bon indicateur de l'appropriation de l'espace.

-L'éclairage public en est aussi un, une place publique doit présenter un bon système d'éclairage, pour rassurer l'utilisateur et provoquer en lui le sentiment de sécurité, ce qui favorisera l'usage de cette dernière durant la nuit.

-La végétation joue aussi un rôle dans le processus de l'appropriation de l'espace, la présence de l'élément vert permet de créer des micro-climats donnant ainsi le choix à l'utilisateur de rester au soleil ou à l'ombre sous un arbre par exemple, la diversité des micro-climats dans la place publique est un bon facteur pour favoriser son appropriation.

-La place publique doit permettre à l'utilisateur de circuler librement, elle doit lui donner le pouvoir d'être le maître de son parcours, la mauvaise disposition du mobilier à l'intérieur de la place va entraver le parcours de ce dernier et l'oblige à faire des détours ce qui mettra l'utilisateur mal à l'aise, cela influence négativement sur l'appropriation de l'espace. La bonne et libre circulation est un autre indicateur de l'appropriation.

## CHAPITRE IV : PARTIE PRATIQUE

---

De la on peut dire que la prémisses (L'hypothèse principale) de notre recherche est donc vérifiée, l'aménagement influence sur l'appropriation de la place publique.

# CONCLUSION GÉNÉRALE

---

## Conclusion générale

En guise de conclusion, nous exposons, les étapes de cette recherche. Nous rappelons la méthode utilisée, la structure du mémoire ainsi que les résultats et les conclusions les plus importantes. Des perspectives sont lancées, afin de permettre, à d'éventuelles recherches, de poursuivre le travail dans la continuité de ce master.

La présente conclusion est loin d'être une fin qui laisserait croire que le travail est achevé, et que tout a été étudié, et résolu, mais juste pour conclure : les réflexions faites dans ce mémoire sont pour tenter de définir quelle est l'influence de l'aménagement sur l'appropriation dans les places publiques. Donc pour répondre à ce questionnement il nous a semblé important de faire un petit rappel sur les acquis de la partie théorique, synthétiser les travaux entrepris dans le cas d'étude pour résoudre le problème, de cerner les limites de cette recherche, en passant par la vérification de l'hypothèse principale et enfin présenter les perspectives de recherche possibles.

L'objectif donc de notre recherche, vise à mettre en évidence la relation entre les deux concepts, l'aménagement de la place publique et l'appropriation de l'espace, et de déterminer l'influence qu'exerce l'aménagement sur cette dernière.

C'est pour cela qu'on s'est penché sur les places publiques, qui sont sans doute des éléments indispensables pour le tissu urbain. Depuis leur existence, ces espaces jouent le rôle d'un élément moteur de la vie quotidienne des habitants. D'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent comme des repères dans la ville, d'un autre elles sont le lieu de la cohésion sociale ou se tissent les différentes relations entre les usagers, (la détente, le loisir, la rencontre, l'échange,...etc.). A travers leurs formes, leurs composantes, leurs aménagements elles rendent l'espace plus maniable et plus appropriable par les usagers.

Aborder cette thématique n'a pas été une chose aisée, la démarche mise en œuvre, pour arriver à démontrer, et vérifier dans la réalité notre prédiction préalable, à nécessité la structuration de ce mémoire en deux registres :

Le premier registre concerne la partie théorique qui est composée de deux points essentiels, elle nous a permis en premier lieu de faire une recherche bibliographique afin de clarifier les concepts de la place publique et ses aménagements, ainsi que le concept d'appropriation, tout en mettant l'accent sur les interactions entre les deux.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

Le deuxième point de ce premier registre a porté sur l'analyse d'exemples étrangers de places publiques à savoir la place de la République à Paris et la place des Terreaux à Lyon, chacune d'elles montre des spécificités particulières. Cette partie nous a démontré que chaque place détient sa pérennité et son appropriation par l'utilisateur, par ses propres atouts (morphologie, vécu, histoire, aménagements). A l'aide de ces expériences étrangères, nous avons pu établir une liste de critères et d'indicateurs qui définissent l'appropriation d'une place pour s'en servir et vérifier leur validité dans la partie pratique. Il est bien entendu que cette liste ressortie reste non exhaustive car elle concerne uniquement les places étudiées.

Le deuxième registre concerne la partie pratique qui est composée à son tour en deux points essentiels. La première partie nous a permis tout d'abord d'analyser notre cas d'étude à savoir la place publique Said Mekbel, en se référant aux indicateurs tirés de l'analyse des exemples étrangers de places publiques. De ce fait on a décortiqué ses composantes, son mobilier, son aménagement, pour en arriver à identifier les points faibles et forts de cet aménagement. A fin de confirmer les résultats obtenus par l'analyse de la place, on a procédé à l'interrogation des premiers acteurs de l'espace pour des résultats plus pertinents. (Les usagers de la place).

Le deuxième point comporte l'analyse et l'interprétation des résultats afin de montrer l'influence de l'aménagement sur l'appropriation, nous avons opté pour deux techniques directes de recherche ; l'observation et le questionnaire in situ. Les résultats obtenus de cette étude montre que l'aménagement de place la publique, influence sur l'appropriation, ce qui nous conduit tout d'abord à la confirmation des résultats trouvés dans l'analyse.

En guise de conclusion, les objectifs précédemment tracés ont été atteints, et que l'hypothèse principale mise en place a été confirmée.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

### **Recommandations :**

Nous avons établis cette liste de recommandations à fin d'améliorer l'appropriation de la place publique Said Mekbel :

**1-**L'utilisation des matériaux plus appropriés et plus adéquats qui s'intègre facilement au contexte de la place et qui résiste a l'usure du temps.

**2-**Améliorer la qualité du mobilier de repos, sa diversité sa quantité ainsi que sa disposition dans la place publique pour renforcer son usage et pour qu'elle soit plus appropriée par un grand nombre d'usagers.

**3-**Introduire d'une manière intelligente la végétation pour permettre de créer des micro-climats donnant ainsi le choix à l'usager de rester au soleil ou à l'ombre.

**4-**Faciliter la libre circulation du piéton dans la place, en lui donnant le pouvoir d'être le maître de son parcours, cela en revoyant la disposition des chaises existantes au centre de la place.

**5-**Projeter plus d'activités de commerce et de consommation dans la place pour favoriser son animation cela a fin qu'elle soit plus appropriée par un grand nombre d'usagers.

### **Limites de la recherche :**

Toute recherche doit être dans son objet. Notre étude rencontre deux limites à l'égard de l'explication de l'influence de l'aménagement sur l'appropriation des places publiques :

-L'appropriation est un concept polysémique, assez complexe ; néanmoins dans notre travail, nous avons fait référence à la notion d'appropriation de l'espace, dans sa définition la plus basique, celle du « bien-être » et du sentiment « d'appartenance au lieu ».

-En vue du temps court qui nous a été accordé, l'aire d'étude est malheureusement étroite, pour ressortir avec des réponses vraiment exhaustives et avec un grand degré de fiabilité.

### **Perspectives de recherche :**

Le traitement de ce thème de recherche, a ouvert d'autres perspectives, vers des directions inépuisables dont des tas de sujets, et de terrains vierges restent à découvrir :

- La généralisation de l'analyse de l'influence de l'aménagement sur l'appropriation, pour toutes les places publiques de la ville de Bejaia.
- L'application de l'analyse au delà de l'aménagement :
  - L'analyse de l'influence de la forme urbaine sur l'appropriation dans la place publique.
  - Analyser l'influence de l'emplacement de la place dans le tissu urbain sur son appropriation.

## Bibliographie

### - Ouvrages :

- ANDREA. Palladio, « *les quatre livres d'architecture* ». Ed. Arthaud, Paris (1980). 319 pages.
- ALLAIN. Rémy, « *Morphologie Urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville* ».Ed. Arman Colin, Paris (2004). 256 pages.
- Armand. Frémont, « *Géographie et espace vécu, dans Les espaces de l'homme* ». Ed Odile Jacob, Paris (2005). 394 pages.
- BAILLY. Antoine, « *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique* ». Ed CRU, Paris (1977). 264 pages.
- BASSAND. Michel et AL, « *Vivre et créer l'espace public* ». Ed Presses polytechniques et universitaires Romands, Lausanne (2001). 223pages.
- BELLPA et al, « *Environmental Psychology* ».Ed Rinehart and Winston, London (1990). 637pages.
- BENEVOLO. L, « *Histoire de la ville* ». Ed parenthèse, Paris (1983), 509 pages.
- BENYOUCEF. B, « *Analyse urbaine, élément de méthodologie* ».Ed office des publications universitaires, Alger (2010). 88 pages.
- BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. « *Les places dans la ville : Les pratiques De l'espace* ». Ed Dunod, Paris, (1986). 92 pages.
- BERTRAND. M, j et al, « *Les places dans la ville; lecture d'un espace public*», Ed Dunod, Paris(1984). 92 pages.
- BESANCENOT, François, « *Territoire et développement durable : Diagnostic* ».Ed l'Harmattan, paris (2008). 472 pages.
- Bonnin. G, (2003). « *La mobilité du consommateur en magasin: une étude exploratoire de l' influence de l 'aménagement spatial sur les stratégies d'appropriation des espaces de grande distribution, Recherche et Applications en Marketing*». 298pages.
- BRODY.J, « *La rue* ».Ed presses universitaires du Mirail, Toulouse, (2005). 312 pages.
- CARMONA, Mathieu et al. « *Publics Places – Urbain Spaces, the dimensions or urbain design* ». Architectural Press, Oxford (2003). 160pages.
- Carr. S, F. M. « *Public space* ». Ed Cambridge University Press. Cambridge, (1992) 314pages.
- Cf. CASTELLE Manuelle. « *L'ère de l'information. Vol. 2. Le pouvoir de l'identité* ». Ed Fayard, Paris, (1999). 538pages.

- COUTRAS, Jacqueline. « *Crise urbaine et espaces sexués* ». Ed Armand Colin, Paris (1996). 156pages.
- DELBAERE Denis. « *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie* ». Ed Ellipses, Paris, (2011). 192 pages.
- DI MEO, Guy. « *Géographie sociale et territoires* ». Ed Nathan Université, Paris, (1998). 320 pages.
- DI MEO Guy, BULEON Pascal. « *L'espace social : Lecture géographique des sociétés* ». Ed Armand Colin, Paris, (2005). 304 pages.
- DUPLAY. Claire, DUPLAY. Michel, (1985). « *Méthode illustrée de création architecturale* ». Paris : Moniteur. 448pages.
- FISCHER. Gustave Nicolas. « *La psychologie de l'espace* ». Ed Presses Universitaires de France, Paris, (1981). 248 pages.
- FISCHER. Gustave Nicolas. « *Le travail et son espace : de l'appropriation à l'aménagement* ». Ed Borda, Paris, (1983). 95 pages.
- Fischer Gustave Nicolas. « *Psychologie sociale de l'environnement* ». Ed Privat, Toulouse, (1992). 130 pages.
- GAUTHIEZ. B. « *Espace urbain : Vocabulaire et morphologie* ». Ed patrimoine, Paris, (2003). 494 pages.
- Gehl. J. « *Life between Buildings: Using Public Space* ». Ed Agincourt, New York, (1987). 344 pages.
- Gehl. J. « *Towards a fine City for People: Public Spaces and Public Life* ». Londres, (2004). 210 pages.
- Gehl. J. « *Cities for people* ». Ed Island Press, Washington, (2010). 288 pages.
- Jacobs. A. « *Great Streets* ». Ed MIT Press, Massachusetts, (1995). 331 pages.
- Legendre. A. et Depeau, S. « *La cartographie comportementale : une approche spatiale du comportement* ». Ed Armard Collin, Paris (2003).
- LUSSAULT. M. « *Identité spatiale* ». Ed Belin, Paris, (2003).
- Madanipour. A. « *Public and Private Spaces of the City* ». Ed Routledge, Londres, (2003). (Carmona, M. Heath. T., Oc, T., et Tiesdell, S, 2003). 264pages.
- MONDADA L. « *La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de Catégorisation et espace* ». Ed L'Harmattan, Paris, (2004). 215 pages.
- Moser, G. « *Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement* ». Ed Armard commin. Paris, (2003). 396 pages.
- PALMADE Jacqueline, LUGASSY Françoise, COUCHARD Françoise. « *La dialectique du logement et de son environnement. Études exploratoires* ». Ed Ministère de l'urbanisme du logement, Paris (1970). 254 pages.

-PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle(1999). « *Analyse urbaine* ». Ed Parenthèses, Marseille, (2005). 189 pages.

-Raymond Ledrut « *sociologie urbain* ». Ed PUF, paris, (1979). 222 pages.

-SABLET Michel, « *Des espaces urbains agréables á vivre: places, rues, squares et jardins* ». Ed Moniteur, Paris, (1988). 255pages.

-SEGAUD. Marion. « *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer* ».Ed Arman Colin, Paris, (2007). (Coll. U Sociologie). 223 pages

-TOUSSAIN ; Jean. Yves et ZIMMERMANN. Monique, « *User, Observer, Programmer et fabriquer l'espace* ».Ed PPUR, Lausanne, (2001). 292 pages.

-VASSART, Sabine. « *Habiter* ». Dans *Pensée plurielle : la question du logement social* » Ed De Boeck N° 12, Bruxelles, (2006). 130 pages.

-VESCHAMBRE, Vincent. « *L'appropriation et marquage de l'espace : quelques éléments de réflexion* ». N°21. Anger : *ESO, travaux et documents de l'UMR*. 2007. 276 pages.

-Whyte, W. H. « *Social life of small urban spaces* ». Washington: D.C, (1988). 125 pages.

#### - **Dictionnaires et encyclopédies :**

- BAUD Pascal, BOUGEAT Serge, BRAS Catherine. « *Dictionnaire de Géographie* ». Ed Hatier, Paris (1995). 432pages.

- Dictionnaire historique de la langue française, *Le Robert* .Paris : Alain Rey, 1993.

-Grand dictionnaire Larousse de la langue française. Paris, (1983). 3887pages.

-Le petit Larousse, de a langue française. Paris, (1991).

-LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* ». Ed Berlin, Paris (2003).

-MERLIN.P et FRANÇOISE CHOAY, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ». Ed Presse Universitaire de France, Paris, (2005). 723 pages.

-MERLIN. P et CHOAY. F, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* »Ed PUF, Paris, (2000).723 pages.

- **Articles et revues :**

-AUDAS, Nathalie. « *De l'espace fonctionnel à l'espace vécu: Les modes d'appropriation active d'un archétype du non lieu, la Gare* ». Dans Colloque international pluridisciplinaire: *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. Dirigé par : Bonny Yves et al. Rennes : CITERES, 2008.

-CARU Antonella, COVA Bernard. « *Approche empirique de l'immersion dans l'expérience de consommation : les opérations d'appropriation* ». Dans *Recherche et Applications en Marketing*. 2003. Vol. 18, N°2. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble. p47-65.

-CHOMBART DE LAUWE, Paul Henry. « *Appropriation de l'espace et changement social* ». Dans *Appropriation de l'espace*. Acte de la conférence de Strasbourg. 1979, vol 56. Dirigé par Perla Korosec-Serfaty. Paris : Éditeur Scientifique Perla Korosec-Serfaty. p141-150.

-ISAAC.J, (1991). « L'espace du public, les compétences du citoyen » : (Actes du colloque d'Arc-et Senans du 8 au 10 novembre 1990, Paris,) Ed. Plan Urbain, collection recherches. P28, 29,30

- « La fontaine: définition de l'Art Urbain », *Journal de l'atelier d'architecture*, <http://journaldelatelierdarchitecture.blogspot.com/2014/01/la-fontaine-definition-de-lart-urbain.html>, consulté le 20/04/2018.

-LECOQUIERRE Bruno, STECK Benjamin. «Le territoire au cœur de la géographie culturelle». Dans *Géographie et culture*. 1999. N°30. Dirigé par Jean Robert. Paris l'Harmattan.

-Marteau,S. & Mencarelli,R. (2005). Positionnement stratégique des entreprises culturelles: proposition d'enrichissement autour du concept de valeur, *Management & Avenir*, p 61-178.

-Monnet, J. (2012). Ville et loisirs: les usages de l'espace public, *Historiens & Géographes*.

-MORO Igor, HAENY Gaëlle, *Guide pour une planification cohérente : un espace public pour tous*. Equiterre, Genève. 2007, 117pages.

-Ripoll.U, F. & Veschambre, V. « Introduction: l'appropriation de l'espace comme Problématique ».Ed Norois, 195, (2005). P 2,7,15.

- ROBERT, Krier. « *Typological elements of the concept of urban space* ». In *New Classicism*. Dirrected by Papadakis, A.and Watson,H. Academy Edition, London(1990).

-ROBERT. Krier, *L'espace de la ville*, Ed des archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1980.

-ROBERT-MAX Antoni, « Place publique », Extrait du Vocabulaire français de l'Art urbain, <http://www.arturbain.fr>. Consulté le 16/04/2018.

- **Thèses et mémoires :**

-AMIRECHE Toufik. « *Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ». Mémoire de magister en fait urbain, Constantine, université Mentouri, juin 2012. Page 103.

-BADACHE Halima, « *L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra* », Mémoire de magister, Biskra, université de Mohamed Khider, Juin 2014, page 45.

-GERMAIN.A, « La redécouverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues dans TOMAS.F, (2002).Espaces publics, architecture et urbanité (de part et d'autre de l'atlantique) », édition Publication universitaire de Saint-Étienne, Saint Étienne, (2002).

-Halima GHERRAZ. « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides. Etude Cas des places publiques de la ville de Ouargla* ». Magister en : architecture. Université Mohamed Khider – Biskra, Mars 2013, pages 30-34.

-MAHINDAD Abderrahim Naima, « *Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia* ». Mémoire magistère, option : préservation des sites et monuments historique, EPAU 2001, p19.

-S. FIORI / R. T HOMAS / « Une ethnographie sensible des places schuman (Grenoble) & Terreaux (Lyon), Les facteurs lumineux des ambiances publiques nocturnes » Mémoire master, option architecture, Grenoble Décembre 2002 – 145 pages.

- **Sites internet :**

-«La fabrique de la cité, Synthèse du séminaire de Barcelone. « Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ? ».

[https://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/site/fr/publications/pages/synthese\\_du\\_seminaire\\_quelle\\_place\\_pour\\_les\\_espaces\\_publics\\_dans\\_la\\_ville\\_de\\_demain\\_htm](https://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/site/fr/publications/pages/synthese_du_seminaire_quelle_place_pour_les_espaces_publics_dans_la_ville_de_demain_htm)

-Michele Tomasi. *La place publique à la fin du moyen âge: réalité, image, idéologie.* Cours publics à l'école de Chaillot. <http://www.citechailot.fr/>. Consulté le 02/05/2018.

-Pausanias « *description de la Grèce* », <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/pausanias/achaie.htm>. Consulté le 10/03/2018

- ROGER, Brunet, (1995). « *Aménagement du territoire* », <https://www.universalis.fr/encyclopedie/amenagement/> .consulté le 24/03/2018

-Projet de réaménagement de la place de la république par l'agence TVK (Trévelo alain et Antoine viger-kohler). Site : <http://www.tvk.fr/>.

## Liste des Figures :

### CHAPITRE I: La place publique et son aménagement forme de l'espace public urbain

<b>Figure N°01</b> : Promenade des Anglais à Nice.....	11
<b>Figure N°02,3</b> : Boulevards des Capucines à Paris.....	11
<b>Figure N°04</b> : Promenade des Anglais à Nice.....	12
<b>Figure N°05</b> : Square de Jacques Antoine du 14 <sup>e</sup> arrondissement de Paris.....	12
<b>Figure N°06</b> : Central Park à l'arrondissement de Manhattan, New York, Etats Unis.....	13
<b>Figure N°07</b> : Jardin Nelson-Mandela (jardin des halls) à Paris.....	13
<b>Figure N°08</b> : Place de la Concorde à Paris (France).....	14
<b>Figure N°09</b> : Restitution de l'agora hellénistique d'Assos.....	15
<b>Figure N°10</b> : L'agora Grecque.....	15
<b>Figure N°11</b> : Le forum romain.....	15
<b>Figure N°12</b> : Les ruines du forum romain.....	15
<b>Figure N°13</b> : Vue de la place du marché de Nuremberg.....	16
<b>Figure N°14</b> : Vue de place centrale de Brême (Le markt).....	16
<b>Figure N°15</b> : Plan de la place St- Pierre, à Rome (1574 –1656).....	17
<b>Figure N°16</b> : Vue de la place St- Pierre, au début du siècle, avant les démolitions de 1935.....	17
<b>Figure N°17</b> : Place des Vosges en 1709 à Paris.....	17
<b>Figure N°18</b> : La place à l'époque arabo-musulmane.....	18
<b>Figure N°19</b> : Le nouveau paysage de la ville moderne.....	19
<b>Figure N°20</b> : La place 16 Novembre à Marrakech.....	19
<b>Figure N°21</b> : Place du 1 <sup>er</sup> novembre à Bejaia (Place Gueydon).....	20
<b>Figure N°22</b> : Cour publique (en Pologne).....	20
<b>Figure N°23</b> : Place parvis Notre Dame à Paris (France).....	20
<b>Figure N°24</b> : Place Cimetière (Québec Montréal).....	20
<b>Figure N°25</b> : Place fermée, la place de Saint-Marc à Venise.....	21
<b>Figure N°26</b> : Place ouverte, la place de Sainte-Anne (France).....	21
<b>Figure N°27</b> : La lice de Carcassonne en France.....	22
<b>Figure N°28</b> : Esplanade Riad El Feth à Alger.....	22
<b>Figure N°29</b> : Le champ de foire en France.....	22
<b>Figure N°30</b> : La place Triangulaire « Dauphine » à Paris.....	24
<b>Figure N°31</b> : La place rectangulaire « la république » à Paris.....	24
<b>Figure N°32</b> : La place Circulaire à Genève (Suisse).....	25
<b>Figure N°33</b> : La place des terreaux à Lyon (France).....	26

<b>Figure N°34 :</b> Monument aux morts (sculpture à Béziers).....	27
<b>Figure N°35 :</b> Abri (Pergola) dans la place publique (Barcelone).....	28
<b>Figure N°36 :</b> Fontaine de la place de Concorde en France.....	29
<b>Figure N°37 :</b> Le puits commun.....	29
<b>Figure N°38 :</b> La terrasse du café de la place verte à Paris.....	29
<b>Figure N°39 :</b> Disposition du banc public dans un jardin.....	31
<b>Figure N°40 :</b> Candélabres de Notre Dame à Paris.....	32
<b>Figure N°41 :</b> La poubelle publique.....	32
<b>Figure N°42 :</b> Disposition des bacs à fleurs dans la place publique.....	33
<b>Figure N°43 :</b> Le Panneaux d’affichage.....	33
<b>Figure N°44 :</b> L’horloge publique.....	33
<b>Figure N°45 :</b> L’arbre remarquable dans la place de la liberté, en France.....	34
<b>Figure N°46 :</b> Plaque d’égouts artistique dans une place publique au Japon.....	35
<b>Figure N°47 :</b> les caniveaux a grille de la place publique Gabriél péri, Lyon, France.....	35
<b>Figure N°48 :</b> Grille d’arbre de la place Susanne Schmida, Autriche.....	36
<b>Figure N°49 :</b> les bornes de la pace des Terreaux, Lyon, France.....	36
<b>Figure N°50 :</b> Le miroir d’eau de la place bordeaux, France.....	37
<b>Figure N°51 :</b> Le contrefort.....	38
<b>Figure N°52 :</b> Pergola dans l’espace public.....	38
<b>Figure N°53 :</b> Le banc de façade.....	39
<b>Figure N°54 :</b> L’escalier extérieur (dit du fer à cheval).....	39

## **CHAPITRE II : Appropriation de la place publique**

<b>Figure N°01:</b> L’appropriation ludique de la place de la défense, paris, France.....	45
<b>Figure N°02 :</b> L’appropriation concrète de la place publique, Barcelona Espagne.....	45
<b>Figure N°03 :</b> La trace de la place Cambronne Nantes (stèle du général Cambronne).....	50
<b>Figure N°04:</b> Exemple da marque (chaise) de la place des nations, Genève, suisse.....	50
<b>Figure N°05:</b> Schéma illustrant le processus d’appropriation de l’espace.....	53
<b>Figure N°06:</b> Les propriétés entourant la place du commerce Nantes, France.....	55
<b>Figure N°07:</b> les activités de la place puy-Paulin, Bordeaux, France.....	56
<b>Figure N°08:</b> l’engagement actif dans la place publique du capitol, Toulouse.....	56
<b>Figure N°09:</b> Banc à la forme d’une feuille de platane, à la Bundesplatz Zug à Zurich.....	57
<b>Figure N°10:</b> Eclairage urbain, place darcy, Dijon.....	58
<b>Figure N°11:</b> La perméabilité visuelle de la place de l’église république tchèque.....	58

## CHAPITRE III : Exemples étrangers

### I. La place de la république à Paris (France)

Figure N°01 : vue aérienne de la place de la république.....	60
Figure N°02: Les signes de marquage et d'appropriation dans la place.....	61
Figure N°03: Monument de la place de la république.....	62
Figure N°04 : Le bassin du monument de la république.....	62
Figure N°05 : Le miroir d'eau de place de la république.....	63
Figure N°06: Le Pavillon Monde & Médias de place.....	63
Figure N°07 : Différents types d'assise dans la place de la république.....	64
Figure N°08 : l'éclairage public de place de la république.....	64
Figure N°09: L'accessibilité physique de la place.....	65
Figure N°10 : Les arbres de la place de la république.....	66
Figure N° 11 : le revêtement du sol de la place de la république.....	66
Figure N° 12 : Les bâtiments entourant la place de la république.....	67
Figure N° 13 : L'accessibilité visuelle de la place de la république.....	67
Figure N° 14 : Eclairage public de la place de la république.....	68

### II. La place des Terreaux à Paris, Lyon

Figure N°15: Situation de La place des Terreaux à Lyon.....	69
Figure N°16 : La place de terreaux à Lyon.....	69
Figure N°17 : L'hôtel de ville de Lyon.....	71
Figure N°18 : Le musée des beaux arts.....	71
Figure N°19: Bâtiments civils qui entourent la place.....	71
Figure N°20: Signes de marquage par marque dans la place.....	72
Figure N°21 : Signe de marquage par trace de la place des Terreaux.....	72
Figure N°22: Photo illustrative des micros-fontaines dans la place.....	73
Figure N°23: Photo illustrative des kiosques dans la place.....	73
Figure N°24 : Photo illustrative de la fontaine Bartholdi.....	74
Figure N°25: Photo montrant la rangée de piliers présents dans la place.....	74
Figure N°26 : L'escalier de l'hôtel de ville servant d'assise.....	74
Figure N°27 : photo montrant l'assise sur le pourtour de la fontaine.....	75
Figure N°28 : Bornes servant de sièges.....	75
Figure N°29 : Les chaises de la terrasse du café de la place.....	76
Figure N°30: Système d'éclairage de la place des terreaux.....	76
Figure N°31 : Bornes protégeant de la circulation automobile.....	77
Figure N°32 : Le revêtement du sol de la place des terreaux.....	78

## CHAPITRE IV : Partie pratique

<b>Figure N°01:</b> Place Said Mekbel à Béjaïa.....	82
<b>Figure N°02:</b> Situation de la ville de Béjaïa dans la Wilaya de Béjaïa.....	83
<b>Figure N°03:</b> Carte de situation de la place Said Mekbel.....	85
<b>Figure N°04 :</b> Vue d'ensemble de la place.....	86
<b>Figure N°05 :</b> Les activités qui entourent la place.....	87
<b>Figure N°06:</b> Le plancher de place publique Said Mekbel.....	88
<b>Figure N°07 :</b> Les escaliers de la place.....	88
<b>Figure N°08 :</b> Les bancs de la place publique « Said Mekbel ».....	89
<b>Figure N°09 :</b> Lampadaires de la place.....	89
<b>Figure N°10 :</b> Les projecteurs de la place.....	90
<b>Figure N°11 :</b> Les bacs à fleurs de la place.....	90
<b>Figure N°12 :</b> La bibliothèque de la place Saïd Mekbel.....	90
<b>Figure N°13 :</b> La stèle de la place Said Mekbel.....	91
<b>Figure N°14 :</b> La terrasse de la cafétéria de la place.....	91
<b>Figure N°15 :</b> l'abri de la place publique Said Mekbel.....	92
<b>Figure N°16 :</b> Graphe des la nature des usagers selon le sexe.....	97
<b>Figure N°17 :</b> Graphe des différentes tranches d'âges des usagers de la place.....	97
<b>Figure N°18 :</b> Graphe de la nature des usagers selon leur situation familiale.....	98
<b>Figure N°19 :</b> Graphe de la nature des usagers de la place.....	98
<b>Figure N°20 :</b> Graphe de la nature des usagers selon la catégorie socioprofessionnelle.....	98
<b>Figure N°21 :</b> Graphe de la connaissance ou non de la place par les usagers.....	99
<b>Figure N°22 :</b> Graphe des la nature de la visite des usagers.....	99
<b>Figure N°23 :</b> Graphe de la fréquence de fréquentation de la place par les usagers.....	100
<b>Figure N°24:</b> Graphe du temps d'utilisation de la place par les usagers.....	100
<b>Figure N°25 :</b> Graphe de la fréquentation de la place durant la journée.....	101
<b>Figure N°26 :</b> Graphe de la fréquentation de la place durant la semaine.....	101
<b>Figure N°27 :</b> Graphe des activités pratiquées par les usagers dans la place.....	101
<b>Figure N°28 :</b> Graphe des réponses des usagers sur leur visite ou pas lors des événements.....	102
<b>Figure N°29 :</b> Graphe des réponses des usagers sur l'importance de la place pour la ville.....	102
<b>Figure N°30 :</b> Graphe des réponses des usagers concernant l'ancrage culturel de la place.....	103
<b>Figure N°31:</b> Graphe représentant la description de la place par les usagers.....	103
<b>Figure N°32:</b> Graphe représentant l'attachement des usagers à la place.....	104
<b>Figure N°33 :</b> Graphe représentant les réponses des usagers sur leur volonté de faire visiter la place aux touristes.....	104
<b>Figure N°34 :</b> Graphe représentant le sentiment qu'éprouvent les usagers dans la place.....	105

<b>Figure N°35 :</b>	Graphe représentant les éléments encourageant et décourageant l'usage.....	105
<b>Figure N°36 :</b>	Graphe représentant l'accessibilité pour les handicapés dans la place.....	107
<b>Figure N°37 :</b>	Graphe représentant la taille de la place selon les usagers.....	107
<b>Figure N°38 :</b>	Graphe représentant l'ouverture de la place selon les usagers.....	108
<b>Figure N°39 :</b>	Graphe du degré de satisfaction sur la quantité d'espaces pour s'asseoir.....	109
<b>Figure N°40 :</b>	Graphe représentant le degré de satisfaction des usagers sur l'ambiance.. ..	109
<b>Figure N°41 :</b>	Graphe représentant le degré de satisfaction des usagers sur la propreté.....	110
<b>Figure N°42 :</b>	Graphe du degré de satisfaction des usagers sur la végétation dans la place.....	110
<b>Figure N°43 :</b>	Graphe représentant l'adaptation ou non des matériaux utilisés.....	110
<b>Figure N°44 :</b>	Graphe représentant la qualité du revêtement du sol selon les usagers.....	111
<b>Figure N°45 :</b>	Graphe représentant la qualité et la disposition des bancs selon les usagers.....	111
<b>Figure N°46 :</b>	Graphe de Qualité et quantité de lumière des lampadaires selon les usagers.....	112
<b>Figure N°47:</b>	Graphe représentant les réponses des usagers sur la fonction de protection de l'abri dans la place.....	112
<b>Figure N°48 :</b>	Graphe représentant le degré de satisfaction de l'animation des usagers.....	113
<b>Figure N°49 :</b>	Graphe de la fréquence d'utilisation de la bibliothèque mobile de la place.....	113
<b>Figure N°50 :</b>	Graphe représentant la fréquentation de la cafétéria par les usagers.....	114
<b>Figure N°51 :</b>	Graphes représentant la participation de la cafétéria dans l'animation.....	114
<b>Figure N°52 :</b>	Graphe représentant la circulation des usagers dans la place.....	115
<b>Figure N°53 :</b>	Graphe représentant les manques d'aménagement dans la place selon les usagers.....	115

## **Liste des tableaux**

<b>Tableau N°01:</b>	Les cinq modes d'appropriation de la place publique.....	44
<b>Tableau N°02:</b>	Les différences entre la trace et la marque.....	51
<b>Tableau N°03 :</b>	Evolution de la ville de Bejaia à travers l'histoire.....	84



*Annexes*



## **Questionnaire**

### **I-Questions spécifiques à l'utilisateur :**

#### **1-Sexe :**

- a- Masculin
- b- Féminin

#### **2-Tranche d'âge :**

- a- (18-30ans)
- b- (31-50ans)
- c- Plus de 50ans

#### **3-Situation familiale :**

- a- Célibataire
- b- Marié Avec enfants
- c- Marié sans enfants

#### **4-Nature de l'utilisateur :**

- a- Visiteur
- b- Habitant
- c- Passager
- d- Autre :.....

#### **5-Quel est votre catégorie socioprofessionnelle ?**

- a- Étudiant
- b- Employé
- c- Retraité
- d- Chômeur
- e- Profession libérale

## **II-Questions spécifiques à l'usage :**

**1. La place publique de la liberté « Said Mekbel » est-elle un endroit familier pour vous ?**

- a- Oui
- b- Non

**2. Est-ce que votre venue à la place publique de la liberté « Said Mekbel » était prévue ou improvisée?**

- a- Prévues
- b- Improvisées

**3. À quelle fréquence venez-vous à la place publique de la liberté « Said Mekbel » ?**

- a- Tous les jours
- b- Quelques fois par semaine
- c- Quelques fois par mois
- d- Quelques fois par année
- e- Rarement

**4. Aujourd'hui, combien de temps pensez-vous rester à la place publique de la liberté « Said Mekbel » ?**

- a- Je ne fais que passer
- b- Moins de 15 minutes
- c- Environ 30 minutes
- d- Environ 1 heure
- e- De 1 heure à 3 heures
- f- Plus de 3 heures

**5. À quel moment de la journée et de la semaine préférez-vous venir à la place publique de la liberté « Said Mekbel »?**

**A-** *(Sélectionnez seulement une des options suivantes)*

- a- Le matin
- b- Midi
- c- L'après-midi
- d- En soirée

**B-** Venez-vous ? *(Sélectionnez seulement une des options suivantes)*

- a- Durant la semaine
- b- La fin de semaine (week-end)

**6- Quelle est l'activité que vous pratiquez au niveau de la place publique « Said Mekbel » ? (Sélectionnez 1 seule réponse)**

- a- S'asseoir pour lire, se reposer, observer le décor urbain
- b- Discuter avec des amis
- c- Assister à un événement
- d- Jouer avec les enfants
- e- Prendre une pause, manger ou boire
- f- Visiter
- g- Rencontrer des gens
- h- Je ne fais que passer

**7-Préfériez vous venir à la place publique de la liberté lors des événements et rassemblements organisés par les différents mouvements associatifs à Bejaia ?**

- a- Oui
- b- Non

**II-Questions spécifiques à l'appropriation:**

**1- Pensez-vous que la place publique de la liberté « Said Mekbel » est importante pour la ville de Bejaia ?**

- a- Oui
- b- Non
- c- Neutre

**2- La place publique de la liberté « Said Mekbel » reflète-elle l'ancrage culturel kabyle ?**

- a- Oui
- b- Non
- c- Neutre

**3- Comment décrieriez-vous la place publique de la liberté « Said Mekbel » ?**

- a-Comme un élément marquant la centralité de la ville de Bejaia
- b-Comme un emblème de la vie culturelle
- c-Comme un lieu de la détente
- d-Comme un espace touristique
- e-Lieu de rassemblement
- f-Comme un lieu de rencontre

**4-La place publique de la liberté « Said Mekbel » fait-elle partie des lieux de la ville de Béjaïa auxquels vous vous attachés ?**

- a-Oui
- b-Non
- c-Un peu

**5- Si vous servirez comme guide à des touristes, mettriez-vous la place publique de la liberté « Said Mekbel » dans votre programme de visite ?**

- a-Oui
- b-Non

**-Si vous répondez non, pourquoi ?**

.....

**6- Lorsque vous êtes à la place publique de la liberté « Said Mekbel », que ressentez-vous?**

- a-Bien-être
- b-Inconfort
- c-Sécurité
- d-Insécurité
- e-Fierté
- f-Rien

**7- Parmi les éléments suivants, dites s'ils vous encouragent ou vous découragent à venir à la place publique de la liberté « Said Mekbel »?**

**A-La distance avec la résidence :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**B -La distance avec le travail :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**C-La distance avec les commerces**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**D-Emplacement du site et les moyens de transport disponibles :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**E-La présence d'événements d'animation :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**F-Le bruit/L'ambiance sonore :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**G- L'aménagement :**

- a- Encouragement
- b- Découragement
- c- Neutre

**H- La mémoire du défunt S.M**

- a- Encouragement
- b- Découragement

**8-Trouvez vous que l'accessibilité pour les handicapés est-elle prise en charge dans la place ?**

- a- Oui
- b- Non

**III-Questions sur les composantes et l'aménagement de la place publique de la liberté « Saïd Mekbel »**

**1-Comment trouvez-vous la taille de la place ?**

- a- Grande
- b- Moyenne
- c- Petite

**2-Pour vous, Est ce que la place est ouverte ou fermée ?**

- a- Ouverte
- b-Fermée

**- Si vous répondez fermée, pourquoi ?**

.....

**3- Êtes-vous satisfait(e) de:**

*(Encerclez la réponse qui vous convient, 1 étant très insatisfait et 5 étant très satisfait)*

- a- La quantité d'espaces pour s'asseoir .1 .2 .3 .4 .5
- b- L'ambiance de la place .1 .2 .3 .4 .5
- c- La propreté du site .1 .2 .3 .4 .5
- d- La végétation .1 .2 .3 .4 .5

**4-Comment trouvez-vous le choix des matériaux utilisés dans la place ?**

- a-Adaptés
- b-Inadaptés

**5-Comment trouvez-vous le revêtement de sol ?**

- a- Très mauvais
- b- Mauvais
- c- Moyen
- d- Bon
- e- Très bon

**6-Comment trouvez-vous la qualité des bancs ainsi que leurs dispositions?**

**A**-Qualité de bancs :

- a-Très mauvaise
- b-Mauvaise
- c- Moyenne
- d- Bonne
- e- Très bonne

**B**-La disposition :

- a-Très mauvaise
- b-Mauvaise
- c- Moyenne
- d- Bonne
- e- Très bonne

**7-Trouvez-vous que le style et la qualité de lumière immanente des lampadaires est suffisante pour éclairer la place la nuit ?**

- a-Très insuffisante
- b-Insuffisante
- c-Suffisante
- d-Très suffisante

**8-L'abri présent dans la place remplit-il sa fonction de protection contre le soleil et la pluie ?**

- a- Oui
- b- Non
- c- Autre.....

**9-Êtes-vous satisfait(e) de l'animation ?**

- a-Très insatisfait
- b-Insatisfait

c-peu satisfait

d-Satisfait

e-Très satisfait

**10-Utilisez-vous la bibliothèque mobile de la place ?**

a- Souvent

b- Rarement

c- Jamais

**11-Fréquentez-vous la cafétéria de la place ?**

a- Souvent

b- Rarement

c- Jamais

**12-Trouvez vous que cette cafétéria participe à l'animation de la place ?**

a- Oui

b- Non

**-Si vous répondez oui, alors de quelle façon ?**

a- Fonctionnelle

b- Esthétique

**13-Circulez-vous librement dans la place publique Said Mekbel ?**

a- Oui

b- Non

**- Si vous répondez non, pourquoi ?**

.....

**14-Quel sont les manques de l'aménagement actuel ?**

a- La végétation (espaces verts, gazon, arbres)

b- Le mobilier (bancs, tables, lampadaires...)

c- L'exclusion de l'élément minéral (la fontaine, jeux d'eaux)

d- Le parking

-Autre, précisez.....

**15-Si on vous demande de participer au réaménagement de la place, quel aménagement auriez-vous proposé ? .....**